LA LIBERTÉ

J.A. 1700 Fribourg 1
Pérolles 42
(037) 82 31 71
N° 68
21 décembre 1982
112e année
1 fr.

WIDER fourrures
FRIBOURG
GRAND CHOIX
en fourrures
et moutons retournés
pour dames et messieurs
la qualité au prix le plus avantageux
à la rue de Romont 22

Gigantesque incendie d'une centrale thermique près de Caracas

Dimanche noir vénézuélien

Plus de 100 personnes — dont 54 pompiers — ont péri carbonisées, 500 autres souffrent de brûlures et 40 000 ont été évacuées, selon un dernier bilan de l'incendie du «dimanche noir vénézuélien» à la centrale thermique de Tacoa (à 40 km de Caracas).

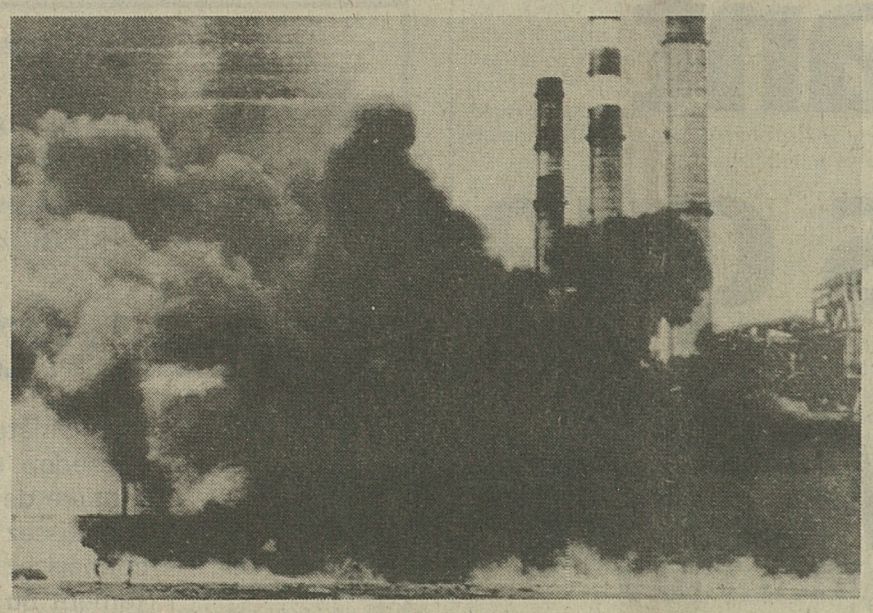

La centrale en feu. (Keystone)

Huit journalistes de la télévision et de la presse écrite sont toujours portés disparus. Plusieurs autres souffrent de brûlures, après avoir été surpris en plein travail, lors de la seconde explosion.

Le «dimanche noir vénézuélien» a commencé lorsqu'un réservoir de 45 000 tonnes d'hydrocarbures a explosé dimanche vers 6 heures (11 heures HEC) au cours d'une opération de remplissage, provoquant la mort de deux ouvriers.

L'incendie a tourné à la catastrophe lorsqu'un second réservoir de 15 000 tonnes a explosé à son tour alors que des pompiers, des policiers, et des membres de la défense civile luttaient contre le feu. La déflagration a été d'une telle violence qu'elle a propagé l'incendie sur un rayon de 250 mètres, happant des dizaines de personnes, notamment des journalistes.

Les autorités décidaient d'évacuer les quartiers populaires situés à proximité de la centrale où une centaine d'habitations de terre ont été détruites par les flammes qui par moments atteignaient 50 à 60 mètres de hauteur.

La catastrophe n'a pas non plus épargné les riches: des dizaines de yachts ancrés près de la centrale ont été incendiés. Des scènes épouvantables se sont succédé: des corps en flammes se jetant dans la mer des Caraïbes qui borde la centrale, des mères en pleurs avec leur enfant dans les bras et même, selon des témoins, des baigneurs transformés en torches vivantes.

L'aéroport Simon Bolivar de Caracas, voisin de la centrale, a été contraint de cesser ses activités dimanche soir, faute d'électricité, et pour laisser les voies d'accès libres aux déplacements des ambulances, des pompiers et des militaires.

Toute la nuit, les sirènes des ambulances ont continué de retentir dans le chaos et les colonnes de fumée étaient visibles à plusieurs kilomètres. Lundi matin, dès l'aube, cinq avions devaient tenter de circonscrire le sinistre en y déversant des produits chimiques.

Un responsable des pompiers avouait son impuissance: «Nous n'avons pas les moyens de contrôler le sinistre, il faut attendre que le carburant des réservoirs soit complètement consumé». (AFP)

Sans amnistie, ni président

Moscou fête les soixante ans de l'URSS

Les délégations étrangères commencent à arriver à Moscou, fermée pour l'occasion aux habitants de province, pour participer aux festivités commémorant le 60e anniversaire de la fondation de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Cet anniversaire se déroulera en l'absence d'un chef de l'Etat soviétique, le Kremlin ayant annoncé lundi qu'il n'y aurait pas d'élection d'un nouveau chef de l'Etat à cette occasion.

M. Constantin Tchernenko inaugurera officiellement mardi matin ce grand rassemblement communiste qui débutera mardi à 9 heures par le discours attendu de Youri Andropov, chef du Parti communiste. Selon des informations fournies par des diplomates occidentaux, cette allocution du numéro un soviétique devrait éclairer d'un jour nouveau un certain nombre de questions et mettre l'accent sur les objectifs de M. Andropov concernant la situation économique et la politique extérieure de l'URSS.

Le Kremlin a annoncé lundi que le poste de chef de l'Etat, vacant depuis la mort de Léonid Brejnev, ne sera pas repourvu à l'occasion de cet anniversaire. Les autorités soviétiques ont également fait connaître qu'aucune amnistie de prisonniers politiques ne sera prononcée pour la simple et bonne raison que le Code pénal soviétique ne connaît pas cette catégorie de prisonniers...

135 délégations étrangères sont attendues à Moscou. Tous les pays du bloc soviétique seront représentés au plus haut niveau. M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti est-allemand, M. Gustav Husak, chef de l'Etat et du parti tchécoslovaque, ainsi que le général Jaruzelski.

(AFP/Reuter)

Collision de ferries britanniques: cinq morts

Erreur de radar

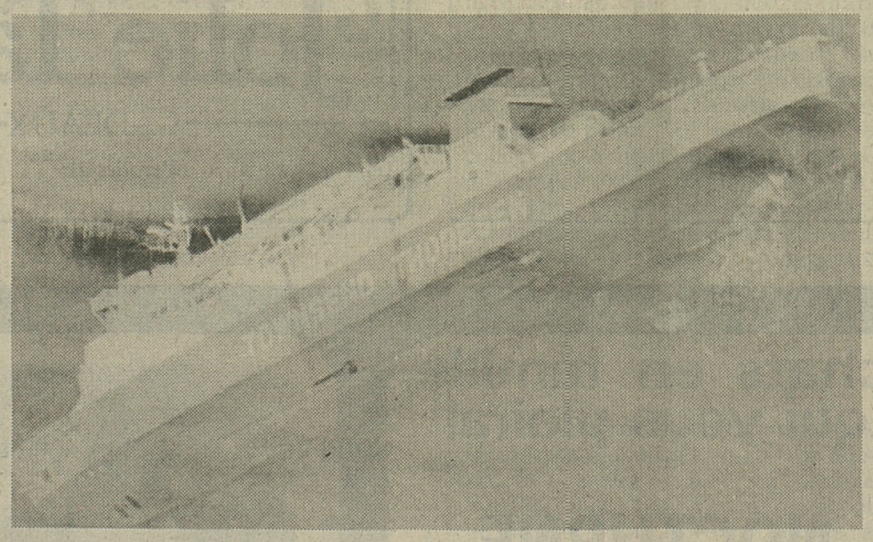

Un des bâtiments couchés sur le flanc. (Keystone)

C'est sans doute une erreur de radar qui est à l'origine de la collision entre deux ferries britanniques, l'«European Gateway» et le «Vanguard», qui s'est produite dimanche soir, au large de Harwich, a déclaré lundi un expert de la marine marchande.

L'accident a fait cinq morts, une sixième personne est présumée morte et 64 naufragés ont pu être recueillis.

M. Ron Streater, rédacteur en chef de l'annuaire Jane's de la marine marchande, a expliqué de son côté qu'à cette époque de l'année il y avait pas mal «d'encombrements» sur les écrans des radars terrestres et maritimes. Il est normal que des pilotes ajustent la sensibilité d'un radar et il est possible que l'un des deux navires ait trop réduit son radar. La commission britannique du commerce a ordonné l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de l'accident.

De son côté, un porte-parole de la compagnie Townsend Thoresen, à qui appartenait l'«European Gateway», a annoncé qu'une enquête serait ouverte par la compagnie sur les propos de certains rescapés, qui ont déclaré n'avoir pu trouver de gilets de sauvetage et ont fait état de difficultés dans la mise à la mer de canots. L'«European Gateway», a-t-il dit, n'était qu'à moitié plein et avait une licence, exigeant des brassières de sauvetage et des canots pour toutes les personnes du bord. (AP)

PUBLICITÉ

VOTRE ● DE RENCONTRE
À BEAUREGARD
Tea-Room
ROMANTIC
Le rendez-vous de la jeunesse
et des sportifs
OUVERT TOUS LES JOURS
de 6 h. 15 à la fermeture
Avenue de Beauregard 33
Fribourg - ☎ 037/24 35 92

LA LIBERTÉ MARDI 21 DÉCEMBRE 1982

3 Allocation de renchérissement: 2,7% pour les fonctionnaires
9 Suicide de Bellechasse: le PSO dénonce
11 Villarsiviriaux: un orgue flambant neuf
14 Courtier au tribunal: qui c'est qui commande?
15 Ski. Klammer empêche un triomphe suisse à Val Gardena
17 Basket. Deux victoires fribourgeoises en 1re ligue
20 Volleyball. Marly et Morat battus sans appel
22 Hockey. Echos du tournoi de Fribourg

Après la récolte miracle en Suisse...

Le vin moins cher

Le ballon de blanc ou de rouge coûtera 10 centimes moins cher. Cela fera donc un franc de moins à payer pour un litre. Les habitués des bistrots peuvent donc se réjouir. Cette opération «baisse» a été décidée par les principaux responsables du commerce des vins à tous les niveaux. Elle est due à la récolte miracle de 1982 et devrait réconcilier avec le vin suisse les «infidèles» qui ont habitué leur palais aux nectars étrangers.

En fait, l'abattement décidé ne concerne que les vins vaudois et valaisans (rouges et blancs) ce qui représente tout de même les 79% de la récolte de Suisse romande. D'autre part, la liberté du commerce et de l'industrie protège ceux qui refuseront d'appliquer les nouveaux prix. Mais les partenmaires concernés — la Fédération romande des vignerons, la Société des encaveurs suisses, la Fédération suisse des négociants en vin et la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers — espèrent des mesures prises, paraphées par une convention, un choc psychologique salutaire.

R.B.

● Suite en page 3

Portugal: succession difficile

Les dirigeants du Parti social-démocrate (PSD) se sont séparés tard dimanche soir après avoir délibéré et négocié toute la journée sans parvenir à un accord sur la personnalité qu'ils présenteront pour succéder au premier ministre, M. Francisco Pinto Balsemao.

M. Balsemao, président du PSD, avait annoncé sa démission dans la nuit de samedi à dimanche à l'issue d'une réunion du Conseil national du parti. Dimanche, à l'issue d'une nouvelle réunion du Conseil, il a réaffirmé sa décision.

De source officielle, on indique qu'il sera reçu lundi soir par le président de la République, le général Antonio Ramalho Eanes, à qui il présentera formellement sa démission.

Les autres partis de la coalition gouvernementale, le Centre démocratique et social et le petit Parti monarchiste, attendent les conclusions du PSD avant d'analyser à leur tour la situation. (AFP)

Bourgeois de Fribourg

Une soirée de «oui»

● Page 9

Sud fribourgeois

Epuration à la carte

● Page 9

Liban

Contingent britannique

La Grande-Bretagne a annoncé hier qu'elle allait participer à la Force multinationale de paix au Liban en envoyant une unité de reconnaissance de 80 hommes.

Le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Francis Pym, a informé par écrit le Parlement que cette unité serait prélevée sur les forces des Nations Unies à Chypre.

Le ministre a ajouté dans sa déclaration que «la date à laquelle cette unité serait déployée et ses fonctions précises restaient encore à déterminer».

Le ministre des Affaires étrangères libanais, M. Elie Salem, se trouvait à Londres la semaine dernière et c'est lui qui avait demandé que la Grande-Bretagne contribue à cette force.

Celle-ci compte actuellement 4000 hommes dont 1400 soldats français, 1400 soldats italiens et 1200 marines américains. (AP)

● **Zurich:** le plus grand groupe suisse d'assurances «Zurich», absorbe la Société d'assurances «Altstadt».

Maintenant il n'y a plus que SECURA.

Un groupe d'assurances ayant absorbé la compagnie ‹Altstadt›, il ne reste qu'un **seul** assureur suisse toutes branches qui ne soit pas assujetti à un cartel de prix: SECURA.

C'est avec une énergie redoublée que SECURA va poursuivre la lutte pour des primes équitables, et cela dans **tous** les secteurs d'assurance:

Vie, Accidents, Maladie, Responsabilité civile, Ménage, Immeubles, Transport et Véhicules à moteur.

Soutenez SECURA dans sa lutte. Renseignez-vous, pour 1983 déjà, sur son éventail de produits avantageux répondant aux vœux des clients. 40 agences et bureaux-conseils dans toute la Suisse attendent votre visite.

SECURA

Une entreprise Migros.

Assurances

La sécurité à moindre prix

Rue de Lausanne 91
1700 Fribourg
037/ 22 43 45

Offre unique!!!
Appartements à deux pas du télécabine à vendre à des prix exceptionnels...

HAUTE NENDAZ

Au coeur des "4 Vallées", plus de 60 remontées mécaniques et près de 350 km de pistes de ski bien entretenues. Toute l'année, ski sur le glacier du Mont-Fort ! En été, les environs de Haute-Nendaz offrent un véritable paradis aux promeneurs ! Autoroute ouvert jusqu'à Riddes !

Studios pour 4 personnes **Fr. 74 000.–**
App. 2½ pièces pour 6 personnes **Fr. 132 000.–**

Ces appartements sont meublés et habitables immédiatement.
Crédit hypothécaire jusqu'à 60 o/o du prix de vente. Année de construction 1970-1972.

ILLER
Rolf E. ILLER

Haute-Nendaz Tél. 027 - 88 11 41
Genève, 3, rue de Berne Tél. 022 - 31 59 54

POST TENEBRAS LVX

Avez-vous déjà songé à exercer votre activité professionnelle dans un établissement tel que

L'HÔPITAL CANTONAL UNIVERSITAIRE DE GENÈVE

Nous souhaitons engager pour notre importante CENTRALE DE TRAITEMENT DU LINGE un

CHEF ADJOINT

Votre candidature nous intéresse si vous
— possédez de bonnes connaissances en matière de gestion et d'organisation,
— connaissez les textiles,
— connaissez les différents processus de traitement du linge,
— avez le sens des responsabilités et de l'initiative,
— êtes à même de diriger du personnel,
— avez le contact aisé et de l'entregent,
— pouvez justifier d'une solide expérience professionnelle,
— êtes au bénéfice d'un diplôme ou d'un titre équivalent sanctionnant une formation orientée dans ce domaine et vous préparant à assumer une telle tâche.

Si vous pouvez répondre favorablement à toutes ces exigences, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 022/22 60 36 ou 22 60 41.

Nous vous offrons les avantages d'un établissement de l'Etat.

18-2154

Avez-vous trouvé des idées pour vos cadeaux?

Prenez vos avances pour bien choisir dans un très bel assortiment au magasin spécialisé

Nous avons à votre disposition:
LISTE DE MARIAGE - BONS CADEAUX
Porcelaine - Faïence - Cristal - Argentine - etc.

Jolie Table
CADEAUX

Tél. (037) 22 50 70 Pérolles 21 1700 FRIBOURG
17-399

Réparations
lave-linge et vaisselle, congélateurs, frigos et appareils ménagers. Reprise, échanges éventuels. Monteurs régionaux qualifiés. Minime forfait déplacement, partout le même.

BULLIWATT/ Service
☎ 037/31 13 51
☎ 029/ 2 65 59
☎ 021/61 33 74
☎ 025/39 18 27

GCB * GROUPEMENT DE COMMERÇANTS BULLOIS * GCB

réalisez vos achats en famille, dans un cadre qui vous plaira!
Seule
OUVERTURE NOCTURNE
des commerces indépendants

mercredi 22 déc.
jusqu'à **21 h. 30**

Accueil gracieux
Service sérieux

AVEC L'AUTOROUTE RN 12

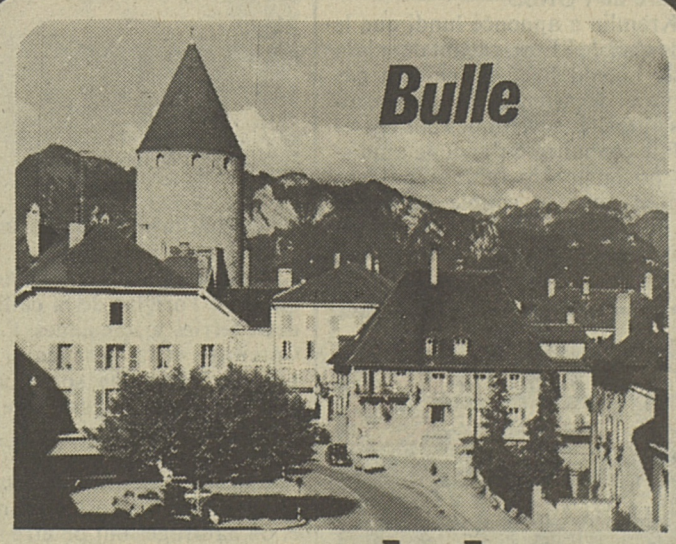

au coeur de la Gruyère

La pendule de P. Dreyer ne fera plus «cou-cou»

Incident clos

Clos, définitivement clos. C'est ainsi que Pierre Dreyer, le président 1982 du Conseil des Etats, considère l'incident douanier survenu lors de sa visite officielle en France. Pas question donc d'attendre encore des excuses de Paris. Elles ont d'ailleurs déjà été présentées.

Pierre Dreyer avait dû, rappelons-le, acquitter une taxe de 550 francs français pour la pendule qu'il destinait à son homologue français Alain Poher. L'incident n'a pas manqué de créer des remous, incitant même un parlementaire de Haute-Savoie, M. Claude Birraux (UDF), à interpeller le gouverneur. Celui-ci n'a toujours pas répondu. Il a toutefois fait connaître sa position jeudi dernier à M. Salvi (voir notre édition du 18 décembre). Il n'y aura pas d'excuses officielles tant que l'on n'aura pas procédé à une enquête.

Une réponse qui n'aura pas manqué de surprendre M. Dreyer. Celui-ci a fait savoir hier, par le biais d'un communiqué du secrétariat de l'assemblée fédérale, qu'il considérait «l'incident comme définitivement clos». Ce d'autant plus que l'ambassadeur de France en Suisse avait présenté, le 15 novembre déjà, ses vifs regrets et ceux du directeur général des douanes françaises.

De ce côté-ci du Jura, le dosier est donc clos. De l'autre côté, l'enquête sera «diligentée prochainement». **M.S.**

Indemnisation des victimes d'actes de violence

Berne veut un contre-projet

La Confédération va créer un fonds pour indemniser les victimes d'actes de violence criminels. Certes, pas toutes, comme le demandait une initiative populaire. Mais seulement certaines: les quelque 50 victimes non couvertes par une assurance ou le versement de dommages-intérêts. Le principe de la subsidiarité sera ainsi à la base du contre-projet que le Conseil fédéral entend opposer à cette initiative.

Les journalistes du périodique alémanique «Der Schweizerische Beobachter» avaient déposé, en septembre 1980, plus de 173 000 signatures à l'appui de leur initiative. Celle-ci demandait que «la Confédération fixe par voie législative les conditions auxquelles l'Etat indemnise équitablement les victimes d'infractions intentionnelles contre la vie et l'intégrité corporelle.».

Ce sont les cantons de Zurich (49 500 signatures) et de Berne (31 000) qui ont fourni les gros contingents. En Suisse romande, l'écho aura été quasi nul: moins de 4000 signatures. C'est le canton de Fribourg qui en avait fourni le plus (1302 signatures), juste devant le Valais (1222 signatures).

Subsidiarité

Le Conseil fédéral partage, certes, le souci des promoteurs de cette initiative. Leur texte est toutefois trop flou et trop général. Un contre-projet sera donc élaboré. Il précisera les modalités du fonds, ses ressources, l'aide pratique — pourquoi pas également une assistance psychologique? — aux victimes de crimes.

Surtout le contre-projet s'inspirera du principe de la subsidiarité. En effet, les cas dans lesquels le préjudice subi par la victime n'est pas couvert sont rares. Il ne devrait pas s'agir de plus de 50 cas par année, plus vraisemblablement 10 à 20 seulement. D'où l'idée de créer, en collaboration avec les cantons, un fonds d'indemnisation. **M.S.**

Allocation de renchérissement

2,7% pour les fonctionnaires

Le Conseil fédéral a fixé à 2,7% lundi l'allocation de renchérissement qui sera versée au personnel de la Confédération dès le 1er janvier 1983. En l'espace d'un an, les traitements du personnel fédéral auront ainsi été majorés de 5% à la suite de l'augmentation du coût de la vie, alors que pendant le même laps de temps, le renchérissement calculé d'après l'indice suisse des prix à la consommation a atteint 5,8%.

Les charges supplémentaires inscrites aux budgets 1983 se monteront à 68,5 millions de francs pour l'administration générale de la Confédération, à 78 millions de francs pour les PTT et à 57 millions de francs pour les CFF. Rappelons d'autre part que l'adaptation bisannuelle des traitements du personnel au renchérissement a été remise en cause par le Conseil fédéral, dans les perspectives financières 1984-86 qu'il a publiées en novembre dernier. Une rencontre à ce sujet doit avoir lieu en février prochain entre le Gouvernement et l'Union fédérative du personnel de la Confédération.

Satisfaction

Les syndicats du personnel fédéral et des entreprises publiques ont réagi positivement à la décision du Conseil fédéral d'adapter les allocations de renchérissement pour le 1er janvier 1983. La Fédération des syndicats chrétiens du personnel de la Confédération relève que «compte tenu de tous les éléments», la décision du Conseil fédéral peut être considérée comme satisfaisante. C'est une mesure positive, «après les regrettables décisions sur la réduction de la durée du travail et le plafonnement des effectifs». Satisfaction également à l'Union fédérative où l'on note cependant que si cette décision apporte une compensation satisfaisante pour l'an prochain, le personnel a dû supporter durant l'année en cours, selon les estimations syndicales, une perte du pouvoir d'achat de plus de 1%. (ATS)

Exportation de devises

Mannequin arrêté à Côme

«Malgré son charme et sa beauté, le mannequin n'a pas réussi à tromper la «guardia di finanza» qui l'a arrêté pour trafic de devises», annonçait lundi dans un communiqué le contrôle douanier italien à Côme.

TESSIN

La jeune femme, mannequin de mode de 20 ans, originaire de Nestal (GL) voyageait en compagnie d'un ami, ressortissant égyptien, sur un train en provenance de Milan. C'est à l'occasion d'un contrôle que les douaniers ont découvert 12 millions de lires (quelque 18 000 francs) sur la jeune Suissesse qui a immédiatement été arrêtée pour exportation illégale de devises. Son compagnon a été dénoncé pour le même délit, les douaniers ayant découvert quelque 4 millions de lires (6000 francs) dans son portefeuille. Le jugement devrait avoir lieu selon la procédure dite «direttissima» (directe, voire expéditive).

(ATS)

EN BREF

● **La Suisse refuse d'accueillir un archevêque roumain orthodoxe accusé d'avoir couvert des crimes de guerre nazis.** — La Suisse a refusé la demande d'immigration présentée par un archevêque roumain orthodoxe, Mgr Valerian Trifa, qui va être expulsé des Etats-Unis pour avoir couvert des crimes de guerre nazis, a révélé le quotidien du matin «Detroit free press» dans son numéro de dimanche. (AP)

Alliance entre partenaires du commerce des vins

Le ballon baissera de 10 centimes

(Suite de la 1re page)

Répercuter la baisse

Les «sacrifices» sont donc consentis à tous les échelons. Au niveau de la production (vignerons), les prix baisseront de 30 centimes pour la récolte 82. Les encaveurs et le négoce, pour leur part, acceptent un abattement de 20 centimes. Ces mesures concernent le «vin clair» (avant la mise en bouteilles). Cette diminution de 50 centimes devrait enfin se répercuter au niveau des cafés et restaurants de telle sorte que le litre coûtera un franc moins cher pour le consommateur. La baisse commencera dès le moment où le millésime 82 apparaîtra sur le marché. Ce sera déjà le cas en janvier, mais la mesure ne déploiera tous ses effets qu'au mois de mars. La réduction touchera aussi les prix de vente dans les grandes surfaces.

On espère que tous nos membres suivront, a dit le président des cafetiers, le Valaisan Pierre Moren. Les sections de la Fédération seront en tout cas invitées à répercuter la baisse décidée par les autres partenaires du commerce des vins. On montrera ainsi la volonté de répondre à l'attente des consommateurs en cette période de basse conjoncture et après la récolte record de 1982.

Le Vully: statu quo

Pour Genève, le lac de Bienne, le Vully fribourgeois et Neuchâtel, les prix demeurent au niveau de la récolte 1981. On se contente d'une simple stabilisation des prix vu qu'à Genève la poussée tarifaire avait été moins forte durant la période des maigres récoltes (1980 et 81) et que dans les trois autres régions les faibles récoltes durant la décennie écoulée empêchent tout abattement de prix. Toutefois, à Neuchâtel, des dispositions ont été prises entre la Société neuchâteloise des encaveurs et la Fédération neuchâteloise des cafetiers en vue d'une réduction des prix au café-restaurant.

L'idée de stabiliser les prix au niveau de la récolte précédente était en fait une première décision, prise en septembre, de la «commission paritaire pour l'accord sur la formation du prix des vins indigènes» qui regroupe trois des partenaires signataires de la convention (vignerons, encaveurs et négociants). Mais cette commission, forte de 15 membres et présidée par le conseiller d'Etat Raymond Junod, a donc estimé qu'il fallait aller plus loin dès le moment où il était connu que les prévisions (136 millions de litres) seraient très largement dépassées (résultat final: 184 millions de litres). D'où la baisse décidée pour les vins vaudois et valaisans, avec la collaboration d'un quatrième partenaire: les cafetiers, restaurateurs et hôteliers.

R.B.

Formation d'un prix

La convention signée lundi assurera la transparence du prix à tous les niveaux. Voici un exemple de formation de prix pour la région de Berne et de Suisse centrale:

	Dorin La Côte fr/1	Fendant fr/1
Vin clair vendu par le producteur à l'encaveur-négociant	5.60	5.90
Prix d'achat franco du litre de vin scellé pour les cafetiers, restaurateurs et hôteliers	7.70	8.50
ICHA	8.42	9.29
Prix de vente au consommateur dans les établissements publics (facteur de multiplication: 2,31 pour le Dorin et 2,23 pour le Fendant)	19.45	20.70

Nouvelle Constitution fédérale

Le terme s'éloigne

Le projet de nouvelle Constitution fédérale aura du retard. Ce n'est qu'au printemps prochain que le «nouveau» collège gouvernemental prendra les décisions de principe permettant la poursuite des travaux. La publication du projet définitif, prévue pour cette année encore, n'interviendra donc que bien plus tard.

Le Conseil fédéral avait pris connaissance, en juin 1981, des résultats de la procédure de consultation sur le projet de la commission d'experts. Un nouveau projet avait alors été élaboré par les services du Département de justice et police. En mars 1982, le collège gouvernemental avait consacré une séance extraordinaire à ce sujet: l'opération «révision totale» est poursuivie, les services de Kurt Furgler sont chargés de présenter un projet aux 7 Sages. Ce qui fut fait en juillet.

Leurs réactions ne représenteront pas moins de 150 pages. Le Conseil fédéral n'est pas arrivé à en faire le tour hier, avant la fin de cette année, comme il se l'était promis en mars dernier. C'est donc au nouveau collège gouvernemental — en particulier au nouveau ministre de la Justice (?) — qu'il appartiendra de continuer les travaux. Ce sera fait à l'occasion d'une séance extraordinaire au printemps prochain.

Plusieurs problèmes sont au cœur des discussions et des polémiques: les buts et les compétences de la Confédération, la répartition des tâches entre cantons et Confédération, le droit de propriété, la liberté du commerce et de l'industrie, l'instauration de l'initiative législative, le contrôle de la constitutionnalité des lois. **M.S.**

COMMENTAIRE

On cherche des gentlemen

Souhaitons que l'augure soit bon: les cafetiers ont accepté de participer, avec leurs partenaires de la production et de la vente de vin en gros, à une offensive anti-inflation. Les prix du vin devront baisser, au bistrot de 10 centimes le déci.

C'est du moins la décision de leur association faîtière. La troupe suivra-t-elle les chefs? Il y aura certainement des dissidents: un peu plus chez les cafetiers, un peu moins chez les vignerons et les négociants. En outre, les stations et autres lieux du tourisme helvétique demeureront «épargnés». La convention est un «gentlemen's agreement», a dit le patron des cafetiers. «Et on espère trouver beaucoup de gentlemen».

On peut accorder assez de jugeote aux partenaires du commerce des vins pour sentir le danger. Dans les cafés et restaurants, on boit de moins en moins de vin et de plus en plus de bière et de boissons sans alcool. On boit aussi de plus en plus chez soi: seuls les 40% de la production de vin se consomment dans les établissements publics. Plus grave encore est la menace que représentent les vins étrangers auxquels bien des Suisses ont pris goût.

Dans ces conditions, la convention signée hier prend des allures de plan d'urgence pour la défense du vin suisse. Elle est aussi une répétition générale des procédures que le nouveau Monsieur Prix sera amené à mettre en route, dès 1984 si tout va bien. Elle vise à rendre transparents tous les éléments de formation des prix. Même ce fameux coefficient par lequel on multiplie le prix intermédiaire pour obtenir le tarif bistrot. Au fait, ce coefficient multiplicateur était une pierre d'achoppement: les cafetiers n'ont pas rejoint la commission paritaire parce qu'ils refusent qu'on puisse le mettre en discussion lors de la procédure de formation des prix. Cette fois-ci, M. Pierre Moren et ses amis ont mis, si l'on peut dire, de l'eau dans leur vin.

Roland Brachetto

LE CONSEIL FÉDÉRAL EN BREF

● **Les exportations de vins suisses quand même stimulées.** — La Confédération versera tout de même 250 000 francs pour l'encouragement de l'exportation de vins suisses à l'étranger. Le Conseil fédéral est en effet revenu lundi sur une décision négative à ce sujet qu'il avait prise au cours de l'été dernier. (ATS)

● **A côté de leur langue maternelle,** les apprentis doivent obligatoirement apprendre une autre langue nationale. L'anglais ne peut venir qu'en troisième position. C'est ce qu'a décidé le Conseil fédéral lundi en mettant au point une ordonnance qui accompagne la loi sur la formation professionnelle. (ATS)

● **Cinéma.** — Une consultation est ouverte à propos d'une révision partielle de la loi sur le cinéma. Il s'agit de redéfinir les compétences en matière d'aide fédérale au cinéma.

● **Travail à domicile.** — La nouvelle loi fédérale et son ordonnance entrent en vigueur le 1er avril 1983. Ces dispositions accroissent la protection de ce genre de travailleur.

● **Fusion nucléaire.** — Le Conseil fédéral veut poursuivre la fructueuse collaboration avec les Communautés européennes dans ce domaine de la recherche.

● **Bourses d'étude.** — Le Parlement est invité à prolonger de quatre ans la durée de l'arrêté concernant l'octroi de bourses à des étudiants étrangers en Suisse.

● **Vin blanc étranger.** — Les importations de vin blanc étranger en bouteilles continueront à être limitées (35 000 hl) jusqu'à fin 1984.

● **Biens culturels.** — Le Fonds national pourra lancer l'année prochaine son programme de recherche «Méthodes de conservation des biens culturels».

● **Nominations.** — Le Conseil fédéral a nommé trois nouveaux divisionnaires dont le Valaisan René Planche. En outre, M. Jean Langenberger succède à M. Pierre-André Pfefferlé, récemment décédé, à la tête de la brigade forteresse 1. (ATS)

VITE DIT

● **Auteur du hold-up de Chiasso arrêté.** — L'un des auteurs de l'audacieux hold-up de Chiasso, vendredi dernier, identifié peu après par la police cantonale tessinoise, Giambattista Zambetti, a été arrêté lundi soir par le police de Bergame (Italie).

Zambetti s'était évadé au mois d'août dernier du pénitencier de Locarno où il se trouvait en détention préventive pour sa participation présumée un autre hold-up perpétré à Giubiasco. (ATS)

● **Les accidents dus à l'alcool.** — 9,8% des accidents de la circulation constatés l'an passé par la police en Suisse étaient dus à un abus d'alcool de la part de 6631 conducteurs et 137 piétons, relève le Centre d'information des assureurs suisses, à Lausanne. Rappel utile à la veille des fêtes: les 6768 accidents de 1981 dus à l'alcool (contre 6676 en 1980 et 6453 en 1979) ont causé la mort de 217 personnes et des blessures à 3799 autres. (ATS)

«Non» fédéral à la protection contre les licenciements

Un contre-projet à l'horizon?

La Berne fédérale n'est pas disposée à accepter, telle quelle, l'initiative pour la protection contre les licenciements. Elle l'a laissé entendre hier. Ce «non» fédéral sera-t-il accompagné d'un contreprojet? Une simple rEvision du droit des obligations suffirait-elle à atteindre l'objectif visé par les Syndicats chrétiens? Une commission d'experts a été chargée de répondre à ces questions. Elle dispose de 8 mois pour le faire.

La Confédération des syndicats chrétiens (CSC) avait, rappelons-le, déposé le 26 octobre 1981 près de 120 000 signatures à l'appui de son initiative pour une protection contre les licenciements.

Quatre principes inspirent ce projet: le licenciement doit, sur demande, être motivé par écrit; un licenciement injustifié peut être attaqué en justice; le rapport de travail peut être prolongé en cas de conséquences rigoureuses; le licenciement est impossible en cas de maladie, d'accident ou de grossesse.

Comme les vacances

En décembre 1981, le Conseil fédéral avait chargé le Département de justice et police de préparer un message sur cette initiative. Sans prendre toutefois position sur le fond. Etant donné «l'importance politique» de cette question et les «problèmes juridiques et économiques», ce département a recouru hier à des experts. Présidée par M. Giacomo Roncoroni (Office fédéral de la justice), cette commission comprendra non seulement des spécialistes (le professeur neuchâtelois Philippe Bois notamment), mais également des représentants des partenaires sociaux, Mme Ruth Dreifuss (USS) en particulier.

Les experts devront déterminer si le but visé par l'initiative «ne peut être atteint que moyennant une révision constitutionnelle ou s'il serait également possible d'envisager une révision du droit des obligations».

Une telle révision, à l'instar de ce qui s'est passé avec l'initiative sur les vacances, fournirait un contreprojet indirect à l'initiative. Un contreprojet qui irait, à n'en pas douter, moins loin que l'initiative des syndicats chrétiens.

Les experts ne doivent-ils en effet pas élaborer plusieurs variantes «pour renforcer la protection des travailleurs tout en sauvegardant les intérêts des employeurs.»

M. S.

Pour aider les décisions politiques importantes

Une statistique moderne

Le Conseil fédéral a autorisé lundi le Département fédéral de l'intérieur à soumettre un projet de loi sur la statistique officielle à la procédure de consultation. Ce projet vise à doter la Suisse d'une statistique officielle moderne, propre par exemple à servir d'auxiliaire lorsqu'il s'agit de prendre des décisions politiques importantes. Les cantons, les partis politiques et les organisations intéressées ont jusqu'au 30 juin pour faire connaître leur opinion.

La législation fédérale sur la statistique avait besoin d'un sérieux coup de plumeau: la loi actuelle sur les relevés statistiques date en effet de 1870. Le système en vigueur se caractérise d'autre part par une dispersion de la production et par une coordination déficiente. L'appareil statistique de la Confédération se compose ainsi d'environ 50 unités de production statistique, qui élaborent et publient une multitude de résultats. Conséquence: la réflexion est trop isolée et ne permet pas une vue d'ensemble de certains phénomènes sociaux.

Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays, la nécessité d'un véritable système d'informations statistiques s'est révélée tardivement dans notre pays. Ce n'est qu'au cours de la dernière décennie que les milieux les plus divers ont pris conscience de l'utilité d'une statistique officielle. Le projet de loi publié lundi est le fruit de cette prise de conscience.

La nouvelle loi sur la statistique prévoit d'abord la création d'une base juridique complète pour toute la statistique fédérale, fondée sur le principe que la collecte de renseignements auprès de particuliers est une intrusion de l'Etat. La loi décrit par conséquent exactement quelles sont ces possibilités d'intervention: auprès de la population, la Confédération pourra ainsi organiser des relevés statistiques concernant par exemple l'activité économique, le logement, les migrations, le revenu, les déplacements, la santé ou la participation à la vie publique.

(ATS)

Industrie de l'aluminium

Ombres et lumières

Il est souvent fait état, depuis quelque temps en Valais, des ombres qui planent sur l'industrie de l'aluminium. D'aucuns ont manifesté des craintes en ce qui concerne les garanties de l'emploi. Quoi qu'il en soit, la direction d'Aluminium Suisse, dans un bulletin prévu pour le début de 1983, réaffirme sa ferme volonté de poursuivre les investissements financiers prévus en Valais, misant du même coup sur une technologie d'avant-garde.

VALAIS

On note à ce propos à Chippis: «Bien qu'un recul sensible des ventes d'aluminium se soit entre-temps manifesté dans les pays industrialisés du monde entier et qu'aucune modification de cette situation ne soit encore perceptible, le programme prévu pour l'extension des usines valaisannes de Chippis n'a pas été différé, bien au contraire.»

Rappelons que ce programme prévoit un investissement d'un quart de milliard de francs en faveur des usines valaisannes dont 55 millions consacrés à la protection de l'environnement à Chippis et à Steg et 160 millions prévus pour la modernisation des ateliers de laminage et de filage.

Chômage?

Les responsables de ce secteur économique important ne nient pas cependant que tout cela puisse avoir des répercussions sur le marché du travail de la région. On note à ce propos la déclaration suivante: «Des investissements d'une telle importance contribuent dans une large mesure à la consolidation des structures industrielles du canton. Il va de soi que des installations modernes, de quel genre que ce soit, conduisent toujours à une rationalisation non négligeable du travail, laquelle se traduit par une diminution de la main-d'œuvre. Les suppressions d'emplois éventuelles dans les usines valaisannes restent cependant dans le cadre des fluctuations normales. Par ailleurs, le fonctionnement d'installations d'un niveau technique supérieur exige un personnel qualifié en conséquence.» (ATS)

EN BREF

● **Chômage partiel chez Amysa-Yverdon** — La direction d'Amysa, Ateliers mécaniques d'Yverdon SA, a annoncé qu'elle se trouvait dans l'obligation d'introduire le chômage partiel dans certains secteurs, à partir du mois de janvier prochain. Les entrées de commandes pour l'exportation se sont sensiblement affaiblies ces derniers mois, malgré un intense travail de prospection. La société espère que l'arrivée de nouvelles commandes permettra un retour rapide à la normale. Elle occupe environ 135 personnes, mais une quarantaine seulement seront touchées par le chômage partiel. (ATS)

● **Faillites: 1982 sera une année record** — Au cours des 11 premiers mois de cette année, 1498 ouvertures de faillites ont été publiées dans la Feuille officielle suisse du commerce. Il est ainsi démontré, écrit l'union suisse Creditreform, que le chiffre record de 1515 liquidations forcées enregistré durant toute l'année 1976 sera dépassé. (ATS)

COURS DE LA BOURSE

NEW YORK

(30 min. après ouverture)

	CLOTURE PREC.	20.12.82		CLOTURE PREC.	20.12.82
AETNA LIFE	37 3/8	36 3/4	JOHNSON & J.	48 1/4	48 5/8
AM. HOME PROD.	44 1/2	44 3/4	K. MART	22 1/4	21 3/4
ATL. RICHFIELD	41 7/8	42 1/8	LILLY (ELI)	57 3/4	57 1/2
BEATRICE FOODS	23 1/2	23 3/8	LITTON	48 3/8	48
BETHLEEM STEEL	17 1/8	17 1/8	LOUISIANA LAND	22	21 5/8
BOEING	32 7/8	32 7/8	MERCK	84 1/8	84 3/8
BURROUGHS	41 1/2	41 1/2	MMM	71 3/8	71 5/8
CATERPILLAR	38	38 1/4	MORGAN	65 1/2	65 3/8
CITICORP.	33 7/8	33 7/8	OCCID. PETR.	19	19 1/8
COCA COLA	50 3/8	50	OWENS ILLINOIS	28	28
CONTINENT. CAN	33 1/4	32 3/4	PEPSICO	35 1/4	35 1/8
CORNING GLASS	58 1/8	57 3/8	PHILIP MORRIS	59	58 7/8
CPC INT.	38 1/2	38 5/8	PFIZER	69 1/8	68 7/8
CSX	49 3/4	49 1/2	RCA	23 3/8	23 1/8
DISNEY	63 3/8	62 1/4	REVLON	30 3/8	30 1/2
DOW CHEMICAL	24 1/2	24 1/8	SCHERING PLG	42	42 1/2
DUPONT	35 5/8	35 5/8	SCHLUMBERGER	44	44 1/8
EASTMAN KODAK	84 3/4	85 1/8	SEARS ROEBUCK	30 1/8	30 1/8
EXXON	28 1/8	28 1/8	SPERRY RAND	31 1/4	31 1/4
FORD	37 3/4	37 3/8	TEXAS INSTR.	137 1/8	135 1/2
GEN. ELECTRIC	92 3/4	93 1/4	TELEDYNE	130 1/4	129
GEN. MOTORS	59 1/4	58 7/8	TEXACO	30 1/4	30 1/8
GILLETTE	47 3/4	48	UNION CARBIDE	48 7/8	48 3/4
GOODYEAR	31 1/2	31 3/4	US STEEL	17 3/4	17 3/4
HOMESTAKE	49 5/8	49 7/8	WARNER LAMBERT	28 1/4	28 1/4
IBM	93 7/8	93 3/4	WESTINGHOUSE	38 3/8	38
INT. PAPER	43 3/8	43	XEROX	37 1/4	36 7/8
ITT	30 1/8	30	ZENITH RADIO	14 1/4	13 7/8

ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES

	17.12.82	20.12.82		17.12.82	20.12.82
AETNA LIFE	75 1/2	77 1/2	HALLIBURTON	68 1/2	69
ALCAN	50	50 3/4	HOMESTAKE	100 1/2	101 1/2
AMAX	40 1/4	41 1/4	HONEYWELL	175	183 1/2
AM. CYANAMID	67 3/4	68	INCO B	19	19
AMEXCO	122 1/2	127 1/2	IBM	187 1/2	192 1/2
ATT	123 1/2	121 1/2	INT. PAPER	86 1/2	89
ATL. RICHFIELD	81 3/4	85 3/4	ITT	61	61 3/4
BAXTER	98 1/2	99 1/2	LILLY (ELI)	116 1/2	119
BLACK & DECKER	33 1/2	35 1/2	LITTON	99 1/2	99 1/4
BOEING	63 3/4	66 3/4	MMM	144	146 1/2
BURROUGHS	81	85 3/4	MOBIL CORP.	52	52
CANPAC	55 3/4	56 1/4	MONSANTO	154	152
CATERPILLAR	76	78 1/2	NATIONAL DISTILLERS	49 1/2	48 3/4
CHRYSLER	29	30 1/4	NATOMAS	32 1/2	33 3/4
CITICORP.	67 3/4	69	NCR	162 1/2	168
COCA COLA	103	102 1/2	OCCID. PETR.	39 1/4	39 1/4
COLGATE	39 1/2	40 1/4	PACIFIC GAS	56 3/4	56 1/4
CONS. NAT. GAS	49	49 1/4	PENNZOIL	67 1/2	68 1/2
CONTROL DATA	77 1/2	81	PEPSICO	71	72 3/4
CORNING GLASS	114 1/2	118 1/2	PHILIP MORRIS	122	120 1/2
CPC INT.	80	79 1/2	PHILLIPS PETR.	65 1/2	68
CROWN ZELL.	57	58	PROCTER + GAMBLE	233 1/2	237
CSX	102	101 1/2	ROCKWELL	89 1/4	87
DISNEY	126 1/2	131	SEARS	59 1/4	62 1/2
DOW CHEMICAL	50 3/4	50 1/4	SMITH KLINE	138	141
DUPONT	73 3/4	73 1/2	SPERRY RAND	61 3/4	63 3/4
EASTMAN KODAK	170 1/2	175	STAND. OIL IND.	83	83
EXXON	57 1/2	58	SUN CO.	61 1/4	62
FLUOR	39 3/4	42 1/2	TENNECO	62 1/2	64
FORD	71 1/2	77	TEXACO	61 3/4	62 1/2
GEN. ELECTRIC	188 1/2	191	UNION CARBIDE	97	101
GEN. FOODS	82 1/2	82 1/2	US STEEL	36 3/4	36 3/4
GEN. MOTORS	117 1/2	122	UNITED TECHN.	108 1/2	114
GEN. TEL. + EL.	80 1/2	82 1/2	WARNER LAMBERT	57	57 1/2
GILLETTE	94 3/4	97 1/2	WOOLWORTH	48 1/4	50 1/2
GOODYEAR	62 1/2	64 1/2	XEROX	74 1/2	76
GULF OIL	58 1/2	58 1/2			
GULF + WESTERN	33	31 1/2			

ZURICH: VALEURS SUISSES

	17.12.82	20.12.82		17.12.82	20.12.82
AARE-TESSIN	1365	1370	MERKUR P	980	960
ADIA	1340	1335	MERKUR N	695	695
ALUSUISSE P	472	468	MIKRON	1010	1010
ALUSUISSE N	145	140	MOEVENPICK	3200	3200
BÂLOISE N	610	600	MOTOR-COL.	550	540
BÂLOISE B.P.	1200	1200	NESTLÉ P	3670	3665
BANQUE LEU P	3700	3700	NESTLÉ N	2265	2270
BANQUE LEU N	2150	2130	NEUCHÂTELOISE N	485	485
BBC P	885	875	PIRELLI	231	230
BBC N	155	150	RÉASSURANCES P	6650	6725
BBC B.P.	167	170	RÉASSURANCES N	3050	3070
BPS	1295	1260	ROCO P	1360	1375
BPS B.P.	126	124	SANDOZ P	4225	4210
BUEHRLE P	1160	1145	SANDOZ N	1665	1660
BUEHRLE N	243	238	SANDOZ B.P.	620	610
CIBA-GEIGY P	1540	1535	SAURER P	520	505
CIBA-GEIGY N	639	638	SBS P	317	316
CIBA-GEIGY B.P.	1205	1995	SBS N	225	223
CS P	1880	1865	SBS B.P.	249	248
CS N	347	345	SCHINDLER P	1675	1665
ELECTROWATT	2550	2530	SCHINDLER N	310	310
FIN. PRESSE	242	237	SCHINDLER B.P.	305	305
FISCHER P	475	475	SIBRA P	382	385
FISCHER N	78	77	SIBRA N	280	285
FORBO A	1270	1250	SIG P	1350	1350
FORBO B	4150	4150	SIKA	2000	1965
GLOBUS P	2210	2290	SUDELEKTRA	259	254
GLOBUS N	2100	2140	SULZER N	1580	1600
GLOBUS B.P.	420	420	SULZER B.P.	234	235
HASLER	1450	1450	SWISSAIR P	694	696
HELVETIA N	1925	1920	SWISSAIR N	608	606
HELVETIA B.P.	1350	1340	UBS P	3180	3180
HERMES P	205	215	UBS N	580	580
HERMES N	65	62	UBS B.P.	108	108
HERO	2325	2325	USEGO P	176	175
H.-ROCHE 1/10	7900	7825	VILLARS	490	490
HOLDERBANK P	630	628	VON ROLL	360	355
HOLDERBANK N	550	535	WINTERTHUR P	2980	2950
HOLZSTOFF P	1725	1725	WINTERTHUR N	1760	1775
HOLZSTOFF N	1370	1370	WINTERTHUR B.P.	2480	2485
INTERFOOD P	5325	5350	ZURICH P	16700	16500
ITALO-SUISSE	140	139	ZURICH N	9125	9175
JELMOLI	1500	1495	ZURICH B.P.	1540	1520
LANDIS N	900	890			
LANDIS B.P.	88	88			

ZURICH: AUTRES VALEURS ÉTRANGÈRES

ALLEMANDES	17.12.82	20.12.82	HOLLANDAISES	17.12.82	20.12.82
AEG	25 1/4	25	AKZO	25 3/4	26
BASF	99 1/4	98 1/4	ABN	226	230
BAYER	93 1/4	92 1/4	AMROBANK	36 1/4	36 1/2
COMMERZBANK	112	112	PHILIPS	20 1/2	20 3/4
DAIMLER-BENZ	323	322	ROLINCO	170	171 1/2
D. BABCOCK	112 1/2	111	ROBECO	181	183
DEUTSCHE BANK	233	230 1/2	RORENTO	137	138
DEGUSSA	195	192	ROYAL DUTCH	69 1/4	69 1/2
DRESDNER BANK	122 1/2	120 1/2	UNILEVER	142 1/2	139 1/2
HOECHST	93	92			
MANNESMANN	113 1/2	114			
MERCEDES	302	297			
RWE ORD.	160	158			
RWE PRIV.	156 1/2	158			
SCHERING	256	255	DIVERS		
SIEMENS	214 1/2	212 1/2	ANGLO I	31 3/4	31 1/2
THYSSEN	55 1/2	55	BULL	12 1/4	12 1/4
VW	120	119	GOLD I	205 1/2	205
			DE BEERS PORT.	11 3/4	11 3/4
ANGLAISES			ELF AQUITAINE	30 1/2	30 3/4
			NORSK HYDRO	80	80
BP	10 1/4	10 1/2	SANYO	4	2
ICI	11 1/2	11 3/4	SONY	30 3/4	29 3/4

AUTRES VALEURS SUISSES

GENÈVE	17.12.82	20.12.82		17.12.82	20.12.82
AFFICHAGE	695	690	BOBST P	770	775
CHARMILLES P	290 o	250 d	BOBST N	330	320
CHARMILLES N	50 o	50	BRIG-V-ZERMATT	94 d	93
ED. LAURENS	3400 d	3400 d	CHAUX & CIMENTS	640	640
GENEVOISE-VIE	3550	3550	COSSONAY	1190	1190 d
GRD-PASSAGE	455 d	460	CFV	1120	1115
PARGESA	1150	1170	GÉTAZ ROMANG	550 d	550 d
PARISBAS (CH)	525	515	GORNERGRAT	830 d	830 d
PUBLICITAS	2450 d	2450	24 HEURES	150	150 d
SIP P	85 d	85 d	INNOVATION	405	405 d
SIP N	50 d	50 d	RINSOZ	400	400 d
SURVEILLANCE	3840	3810	ROMANDE ELEC.	540 d	550
ZSCHOKKE	340 d	340 d	LA SUISSE	4250	4350
ZYMA	835	825			

LAUSANNE			FRIBOURG		
			BQUE EP. BROYE	850 d	850 d
ATEL. VEVEY	730	725	BQUE GL. & GR.	440 d	440 d
BCV	645	650	CAIB P	1200 d	1200 d
BAUMGARTNER	2600	2600	CAIB N	1175 d	1175 d
BEAU RIVAGE	515	515	CAISSE HYP.	765 d	765 d

DEVISES, BILLETS, OR, ARGENT

DEVISES	ACHAT	VENTE
ÉTATS-UNIS	2.035	2.065
ANGLETERRE	3.27	3.35
ALLEMAGNE	84.20	85.-
FRANCE	29.50	30.30
BELGIQUE (CONV)	4.28	4.36
PAYS-BAS	76.30	77.10
ITALIE	-.142	-.15
AUTRICHE	11.98	12.10
SUÈDE	27.40	28.20
DANEMARK	23.60	24.40
NORVÈGE	28.60	29.50
FINLANDE	37.90	38.70
PORTUGAL	2.08	2.28
ESPAGNE	1.57	1.65
GRÈCE	2.80	3.-
YOUGOSLAVIE	3.35	3.55
CANADA	1.6425	1.6725
JAPON	-.825	-.85

BILLETS	ACHAT	VENTE
ÉTATS-UNIS	2-01	2.10
ANGLETERRE	3.20	3.50
ALLEMAGNE	83.75	84.75
FRANCE	29.-	31.-
BELGIQUE	4.05	4.35
PAYS-BAS	76.-	78.-
ITALIE	-.1375	-.1575
AUTRICHE	11.90	12.20
SUÈDE	27.-	29.-
DANEMARK	23.-	25.-
NORVÈGE	28.25	30.25
FINLANDE	37.50	39.50
PORTUGAL	1.70	1.72
ESPAGNE	1.50	1.80
GRÈCE	2.40	3.20
YOUGOSLAVIE	2.50	3.70
CANADA	1.63	1.72
JAPON	-.81	-.86

OR		
$ ONCE	438.50	442.50
LINGOT 1 KG	28'800.-	29'150.-
VRENELI	185.-	197.-
SOUVERAIN	208.-	220.-
NAPOLÉON	185.-	197.-
DOUBLE EAGLE	975.-	1'055.-
KRUGER-RAND	905.-	955.-

ARGENT		
$ ONCE	10.15	10.65
LINGOT 1 KG	670.-	710.-

cours du 20 décembre 1982

Cours transmis par la
Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
17-830

Situation économique des rentiers AVS/AI

Satisfaisante, mais...

Un sixième des rentiers ne disposent pas d'un revenu suffisant; cependant, la situation économique des rentiers est satisfaisante dans son ensemble: telles sont les conclusions majeures qui se dégagent du rapport de la commission de l'AVS/AI consacré à l'étude du Fonds national sur «La situation économique des rentiers en Suisse», dont le Conseil fédéral a pris connaissance hier.

L'étude citée avait suscité un large débat lors de sa publication en 1980, et c'est pourquoi le Conseil fédéral avait chargé la Commission fédérale de l'AVS/AI de donner son point de vue à ce sujet. Cette dernière avait mis en place une sous-commission pour réaliser cette tâche.

La sous-commission, bien que contestant certaines données de départ et certaines méthodes utilisées, n'a cependant pas voulu entrer dans une controverse relative aux calculs et aux résultats numériques. Elle s'est par contre prononcée sur plusieurs questions touchant la politique de l'AVS. En particulier, elle s'oppose à l'idée d'introduire un indice du coût de la vie spécifique pour les rentiers; d'autre part, elle estime judicieux le maintien d'une rente de couple 1,5 fois supérieure à la rente simple.

Dans l'ensemble, la sous-commission demeure favorable au principe fondamental de l'AVS qui, malgré ses aspects sociaux avoués, repose sur le concept d'assurance et se distingue ainsi des prestations complémentaires, basées sur le concept d'assistance, et qui apparaissent comme un moyen approprié pour couvrir les besoins vitaux des rentiers. Enfin, la sous-commission insiste sur l'importance du développement des publications statistiques, et demande pour qu'un effort soit accompli dans ce sens. (AP)

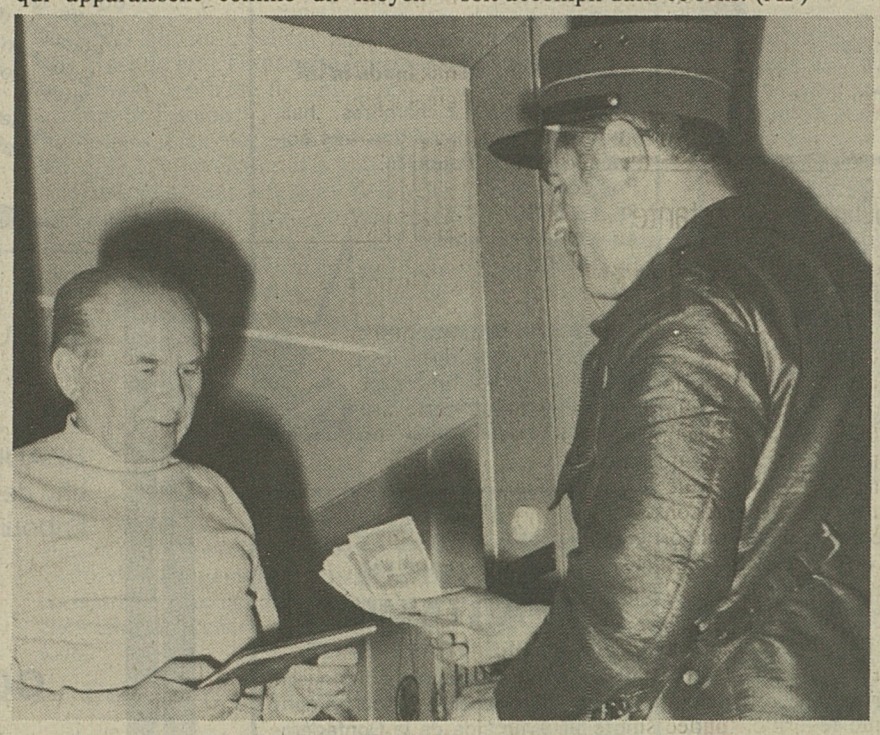

Pas d'indice du coût de la vie spécial pour les rentiers. (Bild+News)

Réduction des subventions fédérales

L'aide au tiers monde à nouveau frappée

Le 1er janvier 1986, un «programme complémentaire» prendra le relais de la réduction linéaire des subventions. 380 millions de francs continueront ainsi à être économisés par la Berne fédérale. C'est une fois de plus l'aide au développement qui fera les frais essentiels de l'opération. Une coupe de 72 millions est en effet prévue.

BERNE
MARC SAVARY

C'est à la fin 1980 que les subventions fédérales ont été linéairement coupées de 10%. Et ce pour faire face aux difficultés financières de la Confédération. Prévue à l'origine pour 3 ans, cette mesure a d'ores et déjà été prolongée jusqu'à fin 1985. Un programme complémentaire sera alors mis sur pied. Il ne sera plus limité dans le temps.

Hier, le collège gouvernemental a approuvé l'essentiel des 8 propositions du grand argentier Willi Ritschard. Ces propositions — elles vont être discutées avec les milieux intéressés — concernent 160 subventions, certaines étant inscrites dans la Constitution (votation populaire obligatoire).

72 millions

Des 380 millions de francs, 100 millions seront économisés sur le dos des cantons et 280 millions sur celui des communes, des organisations privées ou semi-étatiques, des paysans, des consommateurs... Une fois de plus, l'aide au développement sera frappée. Le projet gouvernemental — il doit être définitivement approuvé en janvier — prévoit en effet une coupe de 72 millions de francs, soit 20% de l'ensemble des réductions.

Il faut rappeler à ce propos que le Conseil fédéral avait déjà prévu dans ses perspectives financières pour 1984-1986 de réduire la progression de l'aide publique au développement. Celle-ci serait ainsi stabilisée à 0,26% du produit national brut, la moyenne des pays développés étant de 0,35% et l'objectif de l'OCDE de 0,7%. **M. S.**

Les «sans-voix»

COMMENTAIRE

«Malgré les difficultés financières de la Confédération, notre aide publique au développement devrait pouvoir atteindre 0,35% de notre produit national brut vers le milieu de la présente décennie». Ce n'est ni une œuvre d'entraide, ni un groupe tiers-mondiste qui tenait, en juillet 1980, ce langage. Mais le très officiel Conseil fédéral.

Depuis lors, ces belles paroles sont restées lettre morte. Elles ont rejoint les poubelles fédérales tendues par les défenseurs des caisses vides, par les partisans du «moins d'Etat». C'est d'abord le budget 1982 qui a amputé l'aide au développement de 18%. C'est ensuite la planification financière 1984-1986 qui a jeté dans l'oubli l'objectif de 0,35%, l'aide au développement devant stagner à 0,26%.

Hier, le Conseil fédéral a franchi une étape supplémentaire. L'aide au développement continuera à être soumise aux rigueurs de la réduction des subventions. 72 millions de francs seront ainsi économisés sur le dos des plus pauvres.

Cela est inacceptable. Pour notre pays d'abord. Le nouveau conseiller fédéral Rudolf Friedrich vient de le rappeler au Service d'information tiers monde: «La politique de développement est essentielle pour ce qui regarde notre position dans le monde. Elle est donc hautement prioritaire».

Pour les pays sous-développés surtout. L'impasse des finances fédérales est certes grave. Mais ô combien secondaire au vu des centaines de millions de personnes vivant dans une misère insupportable. C'est pourtant sur le dos des plus pauvres que la Suisse entend résoudre ses problèmes budgétaires. Sur le dos des plus pauvres, parce qu'ils sont les «sans-voix».

Marc Savary

Référendum sur les dépenses militaires

Couacs entre partisans

Un sérieux désaccord a éclaté au grand jour entre les partisans de l'initiative visant à accorder aux citoyens le droit de référendum concernant les dépenses militaires. Le Parti socialiste suisse (PSS) a en effet refusé les 28 000 signatures d'appoint que lui offrait de récolter le Parti socialiste ouvrier (PSO, ex-LMR), qui auraient permis à l'initiative citée d'atteindre les 100 000 signatures à sa validation.

Cette information a été donnée par le PSO lui-même, dans un communiqué publié lundi. Le PSO avait proposé de faire un effort commun pour assurer la récolte des signatures. Sauver une «initiative menacée», tel était le dessein du PSO, qui s'engageait à récolter lui-même 28 000 signatures. Mais le Parti socialiste ne l'a pas entendu de cette oreille. Ainsi qu'un de ses porte-parole l'a déclaré: «Notre parti est assez fort pour trouver en lui-même les ressources nécessaires pour faire aboutir les initiatives qu'il lance».

PARTI CHRÉTIEN-SOCIAL

La réaction du PSO ne s'est pas fait attendre. Fustigeant l'attitude du Parti socialiste, il l'a accusé de saper sa propre initiative, et s'est même demandé si «l'initiateur a encore réellement la volonté de soutenir son projet».

L'initiative en question doit réunir 100 000 signatures jusqu'au 23 mai prochain. A ce jour, 65 000 personnes l'ont déjà appuyée. (AP)

PUBLICITÉ

825

Le courrier et les questions d'argent relèvent du domaine privé. Grâce au secret postal et au secret bancaire.

Celui qui, sans en avoir le droit, ouvre une lettre qui ne lui est pas adressée, tombe sous le coup de la loi. Le secret postal protège la sphère privée. Le secret bancaire poursuit le même but, car les questions d'argent relèvent de la sphère privée.

Le secret postal comme le secret bancaire sont levés en cas de délit. Même s'il se trouve des gens pour commettre des abus dans ces domaines, on ne songe pas pour autant à restreindre la liberté de tous. Malgré l'envoi de lettres de menace, il ne viendrait à l'idée de personne d'abolir le secret postal. Le même bon sens doit s'appliquer au secret bancaire.

LES BANQUES SUISSES
une part active de notre économie

Une annonce de l'Association suisse des banquiers, case postale, 4002 Bâle.

Essence

— 2 ct.

Cadeau de Noël aux automobilistes: le prix du litre d'essence à la colonne a diminué de deux centimes dans notre pays. Dès mardi, le prix de référence du supercarburant est ainsi de 1,29 fr., et celui de l'essence normale de 1,25 fr., ont annoncé la plupart des compagnies pétrolières.

Le recul des cours sur le marché libre de Rotterdam est une fois de plus invoqué pour expliquer cette nouvelle baisse, la troisième depuis le 1er décembre.

La super et la normale atteignent actuellement le niveau qu'ils avaient le 29 avril dernier. Depuis le début de l'année, 18 modifications du prix de l'essence ont été enregistrées, dont 10 à la baisse. (ATS)

Color Metal

Quatre-vingts licenciements

La société Color Metal SA, Zurich, firme spécialisée dans la production de machines offset pour l'imprimerie, a annoncé lundi 80 licenciements pour la fin du mois de mars 1983. Les intensives négociations en vue de son achat par un tiers n'ont pas encore porté leurs fruits, indique l'entreprise dans un communiqué. Les prescriptions du sursis concordataire, accordé le 14 octobre et prolongé le 10 novembre, contraignent la société à préparer le terrain pour une éventuelle liquidation, au cas où les tractations feraient chou blanc. (ATS)

EN BREF

● **Accident de Pfäffikon: 700 000 francs d'avance aux survivants.**— Les Chemins de fer fédéraux ont fait parvenir à Schönaich (RFA) une avance de 700 000 francs en faveur des enfants des victimes de la collision entre un train et un autocar allemand, qui avait eu lieu le 12 septembre dernier à Pfäffikon (ZH). Comme le précise lundi le quotidien zurichois «Tages Anzeiger», les dommages matériels sont déjà pratiquement réglés. (ATS)

● **Concentration dans le groupe horloger Zelim Jacot.**— Le groupe horloger Zelim Jacot (ZJ), dont fait partie la fabrique de cadrans Fluckiger et Fils SA, Saint-Imier (BE), a annoncé à la fin de la semaine dernière qu'il avait procédé, au cours de l'année, au regroupement à Saint-Imier de toutes ses activités de fabrication de cadrans. Cette mesure a conduit à la fermeture d'un atelier à Savagnier (NE) et au transfert de la fabrication des cadrans de qualité courante de Cousset dans le Jura bernois. Conséquence sur le plan de l'emploi: les travailleurs de Savagnier et les frontaliers employés par l'entreprise ont été licenciés, soit au total 39 collaborateurs. (ATS)

● **Industrie horlogère: la FTMH en appelle au tribunal arbitral.**— La conférence fédérative d'industrie horlogère de la FTMH, qui s'est tenue samedi dernier à Neuchâtel, réunissant plus de 100 délégués de la base, s'est élevée contre la dégradation des rapports conventionnels et l'intransigeance patronale, et en appelle au tribunal arbitral.

Après des négociations très ardues, et en se référant à la situation actuelle dans l'industrie horlogère, la convention patronale a déclaré que l'industrie horlogère est incapable de compenser le renchérissement dès le 1er janvier 1983, rappelle la FTMH dans un communiqué publié lundi. (ATS)

PUBLICITÉ

De la nécesité du hasard...

«Prévoir est très difficile surtout lorsqu'il s'agit de l'avenir». Parole historique attribuée au profond penseur que fut Pierre Dac.

Pourtant sous la pantalonnade se cache une vérité lancinante dont la preuve est fournie par notre désir inné de conjurer le sort. Tout est bon pour débusquer cet avenir incertain et les astres même sont mis à contribution. Le signe dans le ciel s'il est un vain mot sur le plan de la réalité acquiert dans le Zodiaque une résonnance... cosmique. Du hasard à la fatalité, de la chance à la fortune, le pas est infime et la Loterie romande l'a à nouveau franchi cette année avec une nouvelle tranche Zodiaque. Essayez de maîtriser votre avenir en faisant confiance à votre signe. Prenez vite un billet de la Loterie romande. Plus de 500 000 francs de lots dont 3 de 100 000 vous font signe. Laissez-vous tenter... Tirage le 8 janvier 1983.

22-20

Attention

MEUBLES EN ROTIN

Exclusivité suisse

LIVRAISON GRATUITE

DE NOMBREUSES

IDÉES DE CADEAUX

à des prix sans concurrence!

Vaste choix de meubles pour enfants

Nos nouveautés 83 sont arrivées

grand choix également en rotin foncé

CE SOIR mardi 21 décembre
VENTES DU SOIR
jusqu'à 21 h. 30

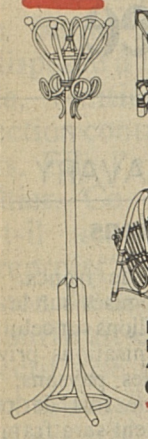

N° 685
Porte-habits
61/61/177
126.-

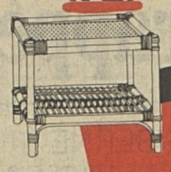

N° 313
Table foncée
58/58/50
172.-

N° 803
Porte-journaux
47/29/45
64.-

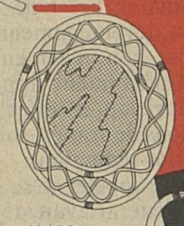

N° 758
Glace
∅ 63
79.-

N° 857
Cache-pots
∅ 22/20
16.-

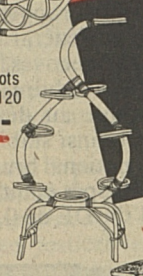

N° 861
Cache-pots
66/38/120
99.-

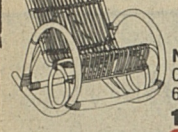

N° 504
Chaise à balançoire
62/110/91
199.-

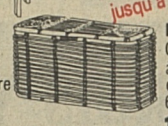

N° 904
Corbeille à jouets doublée
65/48/46
195.-

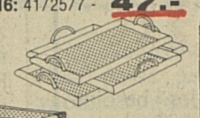

Plateaux
N° 413: 44/28/7 - **34.-**
N° 414: 48/32/7 - **38.-**
N° 415: 52/36/7 - **42.-**
N° 416: 41/25/7 - **47.-**

N° 652
Table de nuit
47/47/50
169.-

N° 144
Fauteuil enfant
37/42/62
59.-

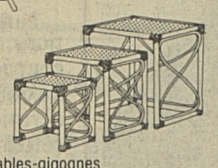

Tables-gigognes
N° 354: 56/56/56 - **115.-**
N° 355: 46/46/46 - **99.-**
N° 356: 36/36/36 - **92.-**

Lampe avec abat-jour
N° 701: 21/21/25 - **39.-**
N° 702: 23/23/35 - **54.-**

N° 620
Bibliothèque
77/35/170
399.-

Une seule adresse:
037-24 68 47
037-26 54 00

WEBA

Meubles en rotin et de jardin
Granges-Paccot
Jonction autoroute Fribourg-Nord

Qualité sans concurrence — Comparez nos prix

PUBLICITAS

CHERCHE À ACHETER
IMMEUBLE LOCATIF

Prix ordre de grandeur Fr. 500 000.— à Fr. 1 200 000.— env. à Fribourg ou dans localité du canton.
Immeuble correctement entretenu de bonne qualité, permettant un placement sûr.
Réponse à toute offre et discrétion assurée.
Faire offre sous chiffres 17-518671 à Publicitas SA, 1701 Fribourg

---

A VENDRE
en Gruyère

appartements spacieux

cuisine, séjour, 2 chambres, hall. Immeuble de construction très soignée. Situation tranquille.
Prix dès
Fr. 150 000.—,
pour traiter seulement
Fr. 15 000.—

Agence immobilière
H.-J. FRIEDLY
1618 Châtel-St-Denis,
021-56 83 11/12

A vendre
à la rte de la Singine, à Fribourg

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

4½ PIÈCES, TRAVERSANT

dans petit immeuble, tranquille, entrée individuelle. Financement possible avec aide de la Confédération, mise de fonds propres: Fr. 25 000.– et charges mensuelles: Fr. 900.–.

Rens.: **Sicoop,** r. de Lausanne 22
1700 Fribourg, ☎ 037/22 44 10

17-4015

5, av. de la Gare
1630 Bulle tél. 029/2 3115

ideal job
Conseils en personnel

Pour une entreprise de la région bulloise en pleine expansion, nous sommes à la recherche d'une

SECRÉTAIRE BILINGUE

allemand-français ou inversement, capable de correspondre indifféremment dans les 2 langues.
Poste à responsabilités auprès de la direction de la Maison.
Cadre de travail moderne et sympathique. Entrée en fonction: mars 1983 ou à convenir.
Salaire en rapport aux exigences du poste.
Prestations sociales intéressantes.

Les personnes intéressées voudront bien prendre contact avec notre bureau.

Travailler par Ideal... génial!

A LOUER

BEAUREGARD-CENTRE
ch. de Bethléem 3
Fribourg

arcade commerciale 105 m²

Conviendrait à tous genres de commerces

Renseignements auprès de
Gérance PATRIA
av. de la Gare 1
1003 LAUSANNE
☎ 021/20 46 57

Patria

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie.

Pour vos repas de fin d'année

la boucherie-charcuterie Gabriel Jean-Claude, à Fribourg, route de Villars 21 ☎ 037/24 43 24

vous propose:

dindes et cailles fraîches, canards, poulets, lapins et coquelets frais
filets mignons de porc et de veau en croûte
filets de bœuf Wellington
pâtés en croûte et terrines
grand choix de viande fraîche et fumée.

Notre grande spécialité:
le jambon de la borne

17-35697

IMMOBILIER

UNE ENTREPRISE DU GROUPE BRUCHART

A vendre à 15 min. de voiture de Fribourg sud-ouest
ferme rénovée comprenant 8 chambres
salle à manger avec cheminée + fourneau en molasse, grande cuisine habitable.
2 salles de bains, grand bureau.
Parcelle de terrain 2700 m².

COSMOVEST SA
6 Cité Bellevue 1700 FRIBOURG
tél: 037 28 12 61

A louer
appartement 3½ pièces
reprise des meubles souhaitée.
Conviendrait à des fiancés.

Prix intéressant.
☎ **037/28 45 29.**

17-304883

MATÉRIEL D'IMPRESSION:

seuls les films offsets négatifs et les copies papier sont acceptés par le journal **LA LIBERTÉ**

---

stable ou temporaire
la bonne solution c'est...

Notre client, une importante société américaine établie à Fribourg, offre l'opportunité à

un jeune comptable dynamique et ambitieux

au bénéfice de quelques années d'expérience, de se joindre à son équipe.

Si vous êtes bilingue français-anglais, et curieux d'en savoir davantage sur ce poste, appelez-nous sans tarder!

17-2400

transition
Rue de Romont 12
1700 FRIBOURG Tél. 037 22 47 37

À NOS ABONNÉS QUI CHANGENT D'ADRESSE

Afin de mieux vous servir et pour éviter toute erreur, nous vous demandons à l'avenir de bien vouloir nous communiquer **TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE** (définitif — de vacances — temporaire — etc.)

— PAR ÉCRIT à notre bureau des abonnements
— AU MOINS 4 JOURS OUVRABLES avant la date prévue pour le changement
— POUR UNE SEMAINE au minimum
— Frais pour changement d'adresse Fr. 2.—.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration — Promotion — Vente
LA LIBERTÉ

A découper et à envoyer à l'Administration LA LIBERTÉ, Bd Pérolles 40, 1700 Fribourg

Je désire: A) UN CHANGEMENT D'ADRESSE
B) UN ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE
Biffer ce qui ne convient pas

NOM: PRÉNOM:
N° d'abonné:
Adresse actuelle **Adresse de vacances**
RUE: RUE:
N°: N°:
LIEU: LIEU:
N° postal: N° postal:
Dès le: Jusqu'au Inclus
Date: Jusqu'à nouvel avis mais au moins 3 jours avant la rentrée
Signature:

Veuillez mettre ici le montant en timbres-poste

Veuillez OBLIGATOIREMENT joindre le montant correspondant en TIMBRE POSTE. Merci.

TARIF

Changement d'adresse

Durée	Suisse	Etranger: Poste normale	Etranger: Par avion
1 semaine		Fr. 4.—	Fr. 7.—
2 semaines	Fr. 2.— par changement d'adresse	Fr. 7.—	Fr. 13.—
3 semaines		Fr. 10.—	Fr. 19.—
4 semaines		Fr. 13.—	Fr. 25.—

ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Durée	Suisse	Etranger
1 semaine	Fr. 5.–	Fr. 8.–
2 semaines	Fr. 10.–	Fr. 14.–
3 semaines	Fr. 14.–	Fr. 20.–
4 semaines	Fr. 16.–	Fr. 26.–

2, Boulevard Pérolles
1701 Fribourg tél. 037/225013

ideal job
Conseils en personnel

Nous recherchons pour le service «secrétariat» d'une entreprise internationale une

ASSISTANTE

pour un champ d'activité varié, soit: planification, coordination des transports, facturation, suivi des dossiers, paiement, etc. Cette assistante doit être au bénéfice d'un apprentissage de commerce et de quelques années de pratique.

L'anglais parlé et écrit couramment est obligatoire.
Une formation spécifique pour ce poste est assurée par l'entreprise.

Mme Denise Piller se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous garantit une discrétion absolue.

Travailler par Ideal... génial!

Elections régionales dans l'Est de Hambourg

Une leçon pour l'Allemagne

Le meilleur compliment que l'on puisse faire à un Hambourgeois est de le confondre avec un Anglais. Les habitants de cette ville-Etat n'apprécient pas du tout ce qui peut paraître excessif. Toutefois, à première vue, on pourrait penser qu'ils sont farceurs à en juger par les résultats des élections qui ont eu lieu dans leurs murs dimanche. Ne voilà-t-il pas que le Parti social-démocrate qui dérapait depuis de nombreux mois sur la planche à savon électorale vient de décrocher la majorité absolue?

DE BONN MARCEL DELVAUX

Les Hambourgeois viennent de donner une leçon politique qu'il importe de prendre au sérieux. Ils ont voté sans bavure: un vainqueur absolu social-démocrate, deux vaincus relatifs, les démocrates-chrétiens et les écologistes, et un vaincu absolu, le Parti libéral.

On ne pouvait voter plus clair. Le tassement démocrate-chrétien et l'effondrement des libéraux étaient prévisibles. Une progression social-démocrate semblait possible dans la mesure où les électeurs écologistes décidaient de voter utile. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé, mais dans des proportions inattendues. Comment expliquer ce redressement spectaculaire de la social-démocratie?

Il ne faut pas perdre de vue le fait fondamental que Hambourg a un passé social-démocrate profondément enraciné, et que le SPD a renoué avec une tradition de puissance électorale qui ne s'est pas souvent démentie depuis la fin de la guerre. Le SPD a puisé dimanche dans le réservoir que constituaient les électeurs qui ne s'étaient pas rendus aux urnes en juin. Dimanche, toutefois, se sentant motivés, ils ont repris le chemin de l'isoloir.

Motivés, bien sûr, mais pourquoi et par qui? L'effet Schmidt a joué ici un rôle prépondérant. Helmut Schmidt, un enfant de Hambourg, apprécié aussi en dehors de son propre parti, n'a pas ménagé ses forces, et s'est engagé dans la campagne avec d'autant plus de dynamisme qu'il apprécie tout particulièrement le chef de file de la social-démocratie de sa ville natale, Klaus von Dohnanyi, le frère du célèbre chef d'orchestre.

L'effet positif Schmidt renforçait l'effet négatif Genscher. Essentiellement réformistes, et soucieux du respect des formes, les libres Hanséatiques n'ont apprécié ni le fond ni la forme du changement d'alliance gouvernementale assuré à Bonn par Hans-Dietrich Genscher et par Helmut Kohl.

Genscher: effet négatif

Il ne faut pas s'étonner, dans de telles conditions, que le Parti libéral ait rétrogradé de 4,9 à 2,6% des suffrages. Pour la troisième fois, il reste en dehors de la Diète hambourgeoise et la plupart des voix qu'il vient de perdre ont profité directement aux sociaux-démocrates.

Pour comprendre les événements de Hambourg, il faut aussi se rappeler les élections qui ont eu lieu à la mi-septembre en Hesse. Dans cet Etat également, on avait vu les sociaux-démocrates améliorer légèrement leurs positions, les démocrates-chrétiens et les écologistes rester en deçà de leurs attentes et les libéraux essuyer une sévère défaite. La Hesse avait donc, dans des proportions réduites, préfiguré ce qui s'est passé dimanche à Hambourg.

En résumé, face à une meilleure oxygénation social-démocrate, à un essoufflement démocrate-chrétien et à un collapsus libéral, les écologistes manifestent quelques signes de fatigue. C'est pourquoi le leader social-démocrate de Hambourg, Klaus von Dohnanyi s'est préoccupé de leur sort... Il a négocié, sans succès, avec eux un accord de Gouvernement sans doute certain que ses efforts n'aboutiraient pas.

Récupérer les écologistes?

Mais il avait manifesté sa bonne volonté et s'était assuré la sympathie des écologistes soucieux d'efficacité et du respect des règles du parlementarisme. C'est la raison du recul de la liste écologiste qui a perdu un siège au profit des sociaux-démocrates.

Quant à l'avenir, bien que l'évolution à Hambourg s'inscrive dans le sillage de ce qui s'est déjà passé en Hesse, il serait téméraire d'extrapoler et de croire qu'en cas d'élections anticipées, les sociaux-démocrates obtiendraient la majorité absolue au Bundestag. Helmut Kohl se mord peut-être les doigts de s'être fait mettre fictivement en minorité au Bundestag. Il ne sait plus de quoi seront faits les lendemains politiques de Bonn.

Quoi qu'il en soit, on assiste à la formation en RFA d'une nouvelle force à gauche de la démocratie chrétienne, elle regroupe la social-démocratie, les libéraux réformistes déçus par le coup de barre à droite de leurs dirigeants et par des électeurs écologistes respectueux des règles parlementaires et soucieux d'efficacité politique. Il faut toutefois se garder de simplifier: si Bonn n'est pas Weimar, symbole historique d'instabilité, Bonn n'est pas non plus Hambourg, symbole maintenu révolu d'ingouvernabilité. A Bonn, Helmut Kohl gouverne à la tête d'une majorité absolue, même si celle-ci s'est fictivement dérobée pour provoquer une aventureuse procédure de dissolution anticipée dont, seul, le chef de l'Etat reste juge.

M.D.

Théa Bock: candidate verte. (Keystone)

L'URSS sexagénaire

A peine deux mois après le 65e anniversaire de la Révolution d'octobre, fêté à Moscou en présence de Leonid Brejnev, voici une autre date importante — les 60 ans de l'Union soviétique en tant qu'Etat fédéré, dont la célébration a été fixée au 21 décembre. Une équipe dirigeante remaniée avec, à sa tête, Youri Andropov, présidera cette commémoration.

Traditionnellement, l'an 1 de l'histoire du régime communiste commence en octobre 1917. Si, chaque année, l'anniversaire de la Révolution est fêté avec un grand éclat (défilé militaire sur la place Rouge, discours importants), la commémoration du 30 décembre — date anniversaire de la fondation de l'Etat soviétique — demeure, en revanche, assez discrète.

Dans la société soviétique, le parti joue un rôle plus important que l'Etat, de sorte que les événements comme, par exemple, la tenue des congrès du PCUS ou les changements de personnalités au sommet de la hiérarchie du parti jalonnent de façon déterminante les grandes époques de l'histoire depuis 1917 à nos jours.

Toutefois — et malgré les dogmes idéologiques définis par Marx, Lénine, Staline et ses successeurs selon lesquels l'un des ultimes buts de la société socialiste est la suppression de l'Etat — Moscou fait tout ce qui est dans son pouvoir pour renforcer la capacité défensive, l'économie et le prestige de... l'Etat soviétique, précisément.

Une naissance difficile

En 1922, le pays des Soviets traversait une période extrêmement difficile. Après les années du «communisme de guerre» (1917-1921, caractérisées notamment par la guerre civile et l'intervention étrangère), et qui avait pour tâche de combattre la famine et les épidémies ainsi que de remettre en marche une économie stagnante, Lénine définit les grandes lignes de la fameuse NEP (Nouvelle politique économique): consolidation du pouvoir communiste, reconstruction de l'industrie et de l'agriculture, sortie de l'isolement international. La création officielle de l'URSS a été précédée par l'approbation par le Parti bolchevique du projet de la première Constitution.

«En décembre 1922 se tient le 1er congrès des Soviets de l'URSS. A ce congrès, sur la proposition de Lénine et de Staline, fut réalisée l'union librement consentie des peuples soviétiques en un seul Etat: l'Union des républiques socialistes soviétiques...» C'est en ces termes que la très officielle (Histoire du PC (bolchevique) de l'URSS — une véritable bible dans les années 40 et 50 — définissait la fondation de l'Etat soviétique. (Dans les éditions postérieures à 1956 ainsi que dans la Grande encyclopédie soviétique, la définition n'a pas changé mais le nom de Staline n'est plus mentionné).

De quatre à quinze républiques

Tout au début, l'URSS a été constituée de quatre «républiques socialistes fédératives soviétiques» — celles de Russie (RSFSR), d'Ukraine, de Biélorussie et de Transcaucasie. Deux années plus tard, les républiques de Turkménie et d'Ouzbékie se sont unies aux quatre premières, rejointes en 1929 par celle de Tadjikie.

Aujourd'hui, l'URSS est formée de quinze républiques — toutes égales, selon la Constitution soviétique — de vingt républiques autonomes, de huit régions autonomes et de dix districts autonomes. Le pays a une superficie de 22 400 000 kilomètres carrés et environ 270 millions d'habitants appartenant à des nombreux groupes ethniques et linguistiques. (ATS)

Le Japon «solidaire» dans la crise

Le Japon, qui faisait encore, l'an dernier, figure d'exception dans une conjoncture internationale déprimée, est, qu'il le veuille ou non, pris au piège de la récession. La crise politique de la fin de l'année qui a apporté au Japon un nouveau premier ministre et, peut-être un nouveau style, avait des raisons profondément intérieures, mais révélait les débats et les dissensions au sein de «l'establishment» japonais sur la politique économique à suivre face à une dégradation de l'environnement.

Deux indices, le ralentissement des exportations et l'affaissement de la courbe des bénéfices des entreprises suffiraient à montrer que des changements d'orientation s'imposent si le Japon veut se maintenir sur la voie de la croissance équilibrée sur laquelle il s'était fort bien rétabli en 1980 après deux chocs pétroliers successifs.

Selon les critères courants de la performance économique, la situation du Japon reste enviable: une balance des paiements excédentaire (1,8 trillion de yen prévu fin 1982, dont 7,2 milliards de dollars). Un taux d'inflation situé entre 3 et 4% en dépit d'une dépréciation sensible du yen sur une bonne partie de l'année, et un taux de chômage officiel de moins de 2,4% (un quart du taux enregistré chez les principaux clients du Japon). La croissance de l'année fiscale 1982, quoique inférieure aux prévisions initiales de 5,2%, sera de l'ordre de 3,4% en termes réels, soit un taux plus qu'honorable par rapport aux autres pays occidentaux.

Mais les exportations qui furent traditionnellement ici la «locomotive» de la croissance marquent des signes d'essoufflement et la dépréciation du yen ne leur a, cette fois, pas profité. Leur déclin, sur 9 mois consécutifs jusqu'à novembre, est passé de 1 à 2% par mois à 10% environ sur la fin de la période. Ceci tient autant aux restrictions «volontaires» (automobiles) ou forcées (magnétoscopes) qu'à la contraction générale de la demande sur les principaux marchés. Tandis qu'on assiste à des réductions de production dans certains secteurs (audio et électronique), certains se tournent vers la diversification (comme c'est le cas de Nissan en direction de l'armement).

«Ajustements de personnel»

Autre signe des temps, ce qu'il convient d'appeler les «ajustements de personnel» se répandent dans l'industrie. Après les industries de base, certains secteurs largement tournés vers l'exportation comme l'électronique et les maisons de commerce déplacent, transfèrent le personnel, encouragent la retraite anticipée ou réduisent les heures supplémentaires. Si les statistiques officielles de l'emploi restent sauves, si les ravages sociaux du chômage ne sont pas aussi manifestes qu'ailleurs, le chômage réel est probablement largement supérieur au chiffre officiel si l'on comptabilisait vraiment tous ceux qui souhaiteraient travailler mais ne trouvent pas d'emploi.

La dépréciation du yen, conjuguée à la baisse de la demande, a commencé à peser sur les bénéfices des sociétés. Selon une récente enquête du journal «Nihon Keizai» prenant en compte 450 entreprises soit la moitié des compagnies cotées en bourse, ils ont décliné de 15% entre avril et septembre par rapport au semestre précédent. C'est la première fois qu'une telle évolution est constatée depuis 1977, et, de surcroît, le déclin est plus marqué qu'anticipé, avait commenté le quotidien.

L'industrie, qui se heurte à un marché national anémié, réclame, depuis plusieurs mois, des mesures de relance de type keynesien (une telle relance serait, d'ailleurs, bien accueillie par les partenaires du Japon dans la mesure où elle serait de nature à favoriser les importations par le Japon de leurs produits manufacturés).

Pour réactiver la demande, un relâchement de la politique monétaire, qui était exclu tant que le yen restait faible, paraît déjà plus envisageable en fin d'année puisque le yen s'est réévalué de quelque 10% par rapport au dollar. Mais on peut rester sceptique sur l'efficacité du seul recours à l'arme monétaire. Or, le Gouvernement japonais sera encore plus gêné dans le maniement de la politique fiscale compte tenu de l'énorme déficit budgétaire (66 milliards de dollars prévus fin 1982, soit 6% du PNB) qui restera dans les esprits considéré comme le plus grave échec du Gouvernement Suzuki. (AFP)

Attentat contre le pape et piste bulgare

A Rome, on s'interroge

«L'affaire bulgare», qui après avoir défrayé la chronique de la péninsule, a fini par rebondir dans les milieux politiques italiens, a été discutée au Parlement, hier matin. Quatre ministres (Justice, Défense, Affaires étrangères et Intérieur) se sont en effet prononcés sur ce qu'il est désormais convenu d'appeler la «Bulgarian Connection», répondant à 20 interpellations parlementaires. Ces jours derniers, des informations provenant de l'étranger sont venues renforcer, en quelque sorte, les certitudes de la magistrature et des services secrets italiens, mais aussi, d'autre part, les entamer quelque peu, du moins jeter sur elles des ombres.

De Rome Jeanclaude BERGER

Deux quotidiens français, «Le Figaro» et «Le Quotidien de Paris», viennent de faire état de révélations qu'ils disent tenir d'un ancien chef des services secrets français. Selon ces révélations, les services secrets français auraient eu vent du complot qui se tramait contre Jean Paul II, et auraient même averti le Vatican. On ne sait si les services secrets français connaissent également la «puissance étrangère» qui y était impliquée. En Allemagne fédérale, l'hebdomadaire «Der Spiegel» a consacré un long article à la Bulgarie et aux violents différends qui auraient opposé, au printemps 1981, Brejnev et Jivkov, le chef du PC bulgare.

Il y a quelque temps déjà, l'hebdomadaire anglais «The Economist» avait mis en rapport les aventures d'Ali Agça avec les luttes intestines pour la succession du chef du Kremlin. En revanche, un récent article du «New York Times», daté de Jérusalem, vient en quelque sorte d'entamer les certitudes italiennes. On y lit que les services secrets ouest-allemands et israéliens, non seulement considèrent que les services secrets italiens ne jouissent pas d'un haut niveau professionnel, mais encore accueillent avec scepticisme les accusations italiennes contre la Bulgarie. Considérations de poids, surtout venant des services secrets israéliens, si l'on pense que Jérusalem a toujours soutenu que le terrorisme palestinien est une création soviétique, de même que les divers actes de terrorisme qui ont frappé les pays occidentaux, conclut le journal américain.

Désinformation

Toujours selon le New York Times», l'hypothèse de la «Bulgarian Connection» relèverait de la «désinformation», c'est-à-dire de la mise en circulation de fausses informations destinées à discréditer un adversaire. L'«adversaire» visé, en l'occurrence, ne serait personne d'autre que Youri Andropov lui-même, l'actuel «maître du Kremlin», après avoir été le chef du KGB. La source de cette «désinformation» proviendrait alors, toujours selon le «New York Times», de l'opposition interne des rivaux d'Andropov ou de celle de ses adversaires à l'étranger.

Quant au débat au Parlement italien de ce lundi 20 décembre, bien que très attendu, personne n'en attendait autre chose que des confirmations. Les quatre ministres, qui tous ont maintenu dans leurs déclarations la plus grande prudence, se sont en effet bornés à relater les activités et résultats de leurs ministères respectifs. Au moment de l'enlèvement et de la libération du général de l'OTAN Dozier, enlevé par les Brigades rouges, il y eut une inhabituelle augmentation des messages chiffrés en provenance de la Bulgarie, a déclaré le ministre de la Défense, de même que lors de l'attentat contre le pape.

C'est, a-t-il encore ajouté, Ali Agça lui-même qui a mis les autorités italiennes sur la «piste bulgare». On a également appris que 31 fonctionnaires diplomatiques (deux tiers libyens, un tiers provenant des pays de l'Est) ont été expulsés d'Italie. Quant au ministre des Affaires étrangères, il a déclaré que dès que nous pourrons fournir les preuves concrètes des responsabilités de la Bulgarie, nous adopterons alors des mesures plus énergiques, y compris la rupture des relations économiques et diplomatiques avec la Bulgarie.

J. B.

OPEP: accord sur un gel des prix

Quotas en suspens

Les ministres du pétrole des pays de l'OPEP se sont mis d'accord, hier, sur un gel des prix et une augmentation du plafond de la production globale d'un million de barils par jour mais n'ont pu régler la question fondamentale: la fixation des quotas de production.

Les membres ont accepté de plafonner la production jusqu'en 1983 à 18,5 millions de barils (un baril vaut 159 litres) par jour à un prix de base à 34 dollars le baril, a annoncé M. Ahmed Zaki Yamani, ministre séoudite du pétrole.

La production actuelle de l'OPEP est actuellement supérieure d'un million de barils au plafond convenu lundi. Cependant la chute de la demande attendue pour le printemps et l'été 1983 devrait entraîner une diminution de la production.

Les ministres ont renvoyé à plus tard une décision sur la répartition des quotas. L'Iran qui cherche des revenus pour financer sa guerre contre l'Irak, avait demandé l'autorisation d'accroître sa production tandis que parallèlement les Séoudites diminueraient la leur. Riad, favorable au régime irakien, avait rejeté cette proposition.

Le président de l'OPEP, M. Yahaya Dikko, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les ministres maintenaient les prix pour une période indéterminée.

Selon lui, la réunion ne peut être considérée comme un échec bien que les problèmes les plus délicats — différentiels de prix et contingentement de la production — n'aient pas trouvé de solution.

(AP)

Le talon d'Achille

Comme chaque année à la même époque, l'OPEP se réunit pour mettre au point la stratégie à suivre au cours de l'exercice suivant, en fonction des conditions du marché pétrolier. La conférence de Vienne — qui a clos hier ses travaux — a abouti à un consensus général sur les prix et le plafonnement de la production. Néanmoins, de l'accord à sa mise en pratique, il y a un véritable abîme, qui risque une fois encore de mettre à rude épreuve l'unité du cartel.

COMMENTAIRE

Il est bien révolu en effet le temps où l'OPEP — grisé par la surenchère des prix— dictait sa loi aux consommateurs, pressant le citron chaque fois davantage! La crise qui affecte le monde industrialisé a aussi ses effets de boomerang sur l'OPEP, aujourd'hui contrainte de parer au plus pressé pour maintenir le prix du baril à son cours actuel...

Le cartel avait cru naïvement qu'il suffisait de fermer un peu les robinets pour adapter l'offre à la demande et ainsi stabiliser les prix. Mais le marasme qui atteint le marché pétrolier est tel que la demande ne suffit plus à fournir aux pays producteurs les rentrées financières nécessaires. A tel point que l'OPEP accusera cette année un déficit estimé entre 10 et 15 milliards de dollars...

Nécessité économique fait loi et le cartel n'y échappe pas, lui qui a assisté depuis plus d'un an à l'essor d'une dangereuse indiscipline, à même de porter atteinte à la survie de l'organisation. Le dépassement des quotas individuels et la pratique du «dumping» ont porté un coup sévère à l'unité du cartel.

Or, si la conférence de Vienne a abouti à un accord, personne, en revanche, n'est en mesure de définir la part de production attribuée à chacun des membres, en fonction des 18,5 millions de barils/jour. D'où la faiblesse d'un accord qui porte en lui tous les germes de la dissidence, les intérêts nationaux l'emportant largement sur ceux du cartel, comme en témoignent les exemples iraniens, libyens ou séoudites.

Car si l'OPEP a sauvé la face, son talon d'Achille demeure, comme par le passé, les quotas individuels, desquels dépendent la production globale, en dépit du plafond fixé.

Charles Bays

La Chine reconnaît le droit d'Israël à l'existence

Pour la première fois, la Chine a admis hier, par la voix de son premier ministre, M. Zhao Ziyang, le droit d'Israël à l'existence à condition que l'Etat juif se retire des territoires arabes occupés.

M. Ziyang a fait cette importante déclaration avant son départ pour l'Afrique où il doit effectuer une tournée qui l'emmènera dans dix pays.

La Chine avait déjà affirmé le droit du «peuple d'Israël» à l'existence mais jamais celui de l'Etat d'Israël. Le 6 décembre dernier, le secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang avait déclaré à une délégation de la Ligue arabe que la Chine reconnaissait le «droit du peuple israélien à une existence pacifique» lié à la reconnaissance par Israël du droit des Palestiniens à avoir une patrie.

«D'après l'invariable position de la Chine, a dit M. Zhao Ziyang lundi, Israël doit se retirer des territoires arabes occupés et le peuple palestinien doit recouvrer ses droits nationaux, y compris le droit d'établir un Etat qui soit le sien... Sur cette base, tous les pays du Proche-Orient ont le droit de bénéficier du droit à l'indépendance et à l'existence».

Il a nettement souligné, que l'évacuation des territoires arabes et la création d'une patrie palestinienne étaient des conditions préalables.

La tournée africaine de M. Ziyang durera un mois au cours duquel il se rendra successivement en Egypte (où il est arrivé hier soir), en Algérie, au Maroc, en Guinée, au Zaïre, au Congo, en Zambie, au Zimbabwe, en Tanzanie et au Kenya. (AP)

Guerre du Golfe: l'escalade

Missiles irakiens sur Desfoul

Les forces irakiennes ont bombardé dimanche en fin d'après-midi la ville iranienne de Desfoul, située à une centaine de kilomètres de la frontière internationale entre les deux pays, avec des missiles sol-sol, faisant, selon un bilan provisoire, plus de 40 morts et 200 blessés, a rapporté hier l'agence iranienne de presse IRNA.

Plus de cent habitations ont été détruites dans cette ville de 100 000 habitants. Ce bilan provisoire devrait s'élever rapidement car de nombreux blessés étaient très grièvement atteints et un grand nombre de personnes, dont des femmes et des enfants, demeuraient ensevelies sous les décombres qu'ont entrepris de dégager, au cours de la nuit, des équipes de sauveteurs volontaires. (AP)

En visite à Washington

Hussein: l'espoir

DE NEW YORK PHILIPPE MOTTAZ

«Peu de chefs d'Etat sont venus à Washington pour une visite potentiellement aussi décisive que celle que le roi Hussein rend cette semaine au président Reagan», écrit Anthony Lewis, le commentateur du «New York Times». La semaine dernière, c'est en première page que le «Wall Street Journal» imprimait un long portrait du souverain hachémite. Sa visite ne passera pas inaperçue. Et pour cause. Pour l'administration Reagan, le roi Hussein représente l'espoir au Moyen-Orient. En réalité, sans sa participation, le «plan Reagan» ne verra certainement jamais le jour: car en décidant de soutenir une entité palestinienne fédérée à Amman, ce sont les Américains qui ont fait de la Jordanie la pierre de voûte de leur plan de paix dans la région.

Pour Hussein, c'est nouveau. Les Accords de Camp David avaient été conclus sans qu'il fût consulté, en conséquence de quoi il avait toujours refusé d'y souscrire et de se joindre aux négociations. Aujourd'hui pourtant, il semble mieux disposé à l'égard de l'initiative américaine: «C'est l'idée la plus courageuse et la plus réaliste» proposée depuis 1956 par les Etats-Unis, déclara-t-il notamment.

Cela dit, les Américains feignent d'ignorer que la tâche est rendue très difficile par le fait que la marge de manœuvre de Hussein est malgré tout limitée. A long terme, Washington entend non seulement obtenir la promesse de sa part qu'il acceptera finalement de négocier avec Israël mais également qu'il représente dans une phase initiale l'OLP. Or, Hussein sait fort bien que tendre la main à Israël risque de l'isoler encore davantage au sein du monde arabe, comme Sadate l'avait été, à la différence près que lui a besoin du soutien de ses alliés. Quant à l'OLP, elle n'est guère disposée à lui donner un mandat clair. Les décisions du sommet de Rabat restent à ce sujet en vigueur. Apparemment, pour l'heure, Hussein servira donc simplement de messager pour la direction de l'OLP. A ce stade, cette dernière ne tient en effet pas à figer la définition d'entité palestinienne contenue dans la proposition Reagan. A en croire le correspondant à Damas du «New York Times» qui cite des diplomates occidentaux, la tactique d'Arafat serait aujourd'hui la suivante: donner l'impression d'avoir fait une concession aux Etats-Unis en acceptant l'idée d'une association avec la Jordanie sans toutefois entrer dans les détails de la forme que devrait prendre cette association de manière à pouvoir assurer la base de l'organisation qu'en réalité rien n'a été décidé. Très probablement, Yasser Arafat espère toujours la création d'un Etat indépendant, une idée que Washington rejette. D'un autre côté cependant, Hussein et Arafat sont conscients qu'à moins d'un compromis, la Cisjordanie risque de leur échapper définitivement si rien n'est fait afin de mettre un frein au processus d'annexion indéniablement engagé par Israël. Après 29 ans de pouvoir, écrit le «Wall Street Journal», Hussein connaît les règles indispensables à sa survie politique. «Elles peuvent être résumées ainsi: ne pas provoquer les Israéliens, dont l'armée est capable d'écraser la Jordanie. Ne pas s'aliéner les Etats arabes dont le soutien économique est vital. Ne pas combattre l'OLP, car 70% de la population jordanienne est d'origine palestinienne. Ne pas non plus compter trop sur le soutien des Etats-Unis, souvent un allié peu fiable».

Sur ce dernier point en tout cas, Ronald Reagan va tout faire pour que son hôte change d'avis. **Ph. M.**

France

La fin de l'école privée

DE PARIS BARBARA SPEZIALI

L'enseignement privé sera inséré dans le service public: voilà ce qu'a déclaré le ministre de l'Education nationale Alain Savary en présentant les propositions du Gouvernement pour l'ouverture des négociations concernant l'avenir du système de l'enseignement français dans quatre domaines, à savoir la carte scolaire, le caractère des établissements, le statut du personnel et les activités éducatives. Les négociations commenceront en janvier et le projet devrait être mis en œuvre dès la rentrée 1983. «Notre objectif n'est pas de contraindre, a précisé M. Savary, mais de procéder par étapes à une rénovation d'ensemble du système national d'enseignement». Toutefois, il semblait bien que l'on vient de sonner le glas de l'école privée.

La principale caractéristique du projet gouvernemental réside dans le fait que l'avenir de l'école privée, comme celui de l'école publique, est envisagé dans le cadre d'une rénovation globale de l'enseignement. Dans un esprit de décentralisation, ce projet entend mettre fin à l'uniformité de l'éducation nationale tout en souhaitant rapprocher le plus possible le privé des écoles publiques. C'est ainsi que tous les parents auront les mêmes avantages, par exemple, ils auront le libre choix des établissements scolaires (ce qui est le cas pour l'enseignement privé) et ne devront plus mettre leur enfant dans l'école la plus proche du domicile. Chaque établissement disposerait d'une certaine autonomie, pour établir un projet définissant son identité. Enfin, le statut des enseignants du privé serait aligné sur celui des établissements publics.

Inquiétudes

Les écoles privées, pour leur part, deviendraient donc des établissements d'intérêt public et seraient gérées par un conseil d'administration comprenant des représentants de l'Etat, des collectivités locales et de l'association. Une convention devrait préciser les conditions dans lesquelles les collectivités participeraient au financement des écoles privées. Mais que restera-t-il à celles-ci de spécifique? Il est difficile, en effet, de ne pas lire dans le projet gouvernemental la disparition des écoles privées. Pour le Père Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, le projet comporte plusieurs éléments flous inquiétants. La carte scolaire, par exemple: peut-on parler de libre choix lorsque l'on sait que les établissements privés ne sont pas répartis géographiquement comme les établissements publics? Mais, c'est surtout le statut juridique qui inquiète le Père Guiberteau: «Nous ne sommes pas opposés à être insérés dans un service public, mais nous aimerions savoir quelle sorte de liberté on nous a laissée». L'importance respective des trois partenaires au sein du conseil d'administration n'est ainsi pas précisée: l'association privée ne risque-t-elle pas de devenir l'otage de l'Etat et des collectivités locales?

Les négociations sur l'avenir de l'école privée (qui concernent 2 millions d'élèves sur 18 millions) qui durent depuis un an se déroulent dans un climat passionné. Il est peu probable que les propositions de M. Savary apaisent les esprits, car toute tentative de rapprocher les deux systèmes d'enseignement ne peut que se faire au détriment des libertés du secteur privé.

B.S.

Turquie

Pirates de l'air acquittés

Les trois pirates de l'air soviétiques qui avaient détourné le 7 novembre un appareil de l'«Aeroflot» sur la Turquie ont été acquittés par la Cour de Sinop, sur la côte de la mer Noire, apprenait-on hier de sources judiciaires.

(AFP)

«MX»: revers pour Reagan

Crédits refusés

Le Congrès a refusé dimanche soir d'approuver des crédits pour la production du missile intercontinental «MX», infligeant ainsi un nouveau revers au président Ronald Reagan.

Cette décision a été prise par la conférence de conciliation bicamérale, chargée de dégager un compromis entre la Chambre des représentants et le Sénat pour l'adoption d'un budget temporaire d'urgence.

Alors que la Chambre avait rejeté les crédits pour la production du «MX», le Sénat les avait approuvés sous certaines conditions.

La décision de la conférence bicamérale élimine de la loi de finance temporaire 988 millions de dollars de crédits qui avaient été demandés par le Gouvernement pour la production des cinq premiers «MX».

En revanche, la conférence bicamérale a conservé des crédits de 2,5 milliards de dollars pour la recherche et les études concernant le missile mais dont l'utilisation serait liée à l'approbation par le Congrès du mode de déploiement des «MX». (AFP)

Afghanistan

Renforts soviétiques

L'URSS a envoyé d'importants renforts en hommes et en matériel en Afghanistan depuis le début du mois, ont rapporté, hier des voyageurs arrivant des provinces septentrionales de ce pays. D'autre part, des responsables d'organisations de secours internationales ont annoncé que l'aviation soviétique a violemment bombardé la semaine dernière des groupes de rebelles tout près de la frontière avec le Pakistan.

De source proche des rebelles afghans, on confirme l'arrivée la semaine dernière à Asadabad, capitale de la province de Kunar à la frontière avec le Pakistan, de nouveaux chars ainsi que de renforts afghans et soviétiques.

L'arrivée des renforts montre que les nouveaux dirigeants soviétiques ne prévoient pas de modifier dans l'immédiat le soutien que Moscou accorde au Gouvernement communiste afghan, estime-t-on de même source.

De source proche des rebelles afghans, on se déclare inquiet du fait que le front semble se rapprocher du Pakistan. (AFP/Reuter)

Italie

Vaste fraude à l'huile d'olive

Les producteurs italiens d'huile d'olive reçoivent des millions de dollars en subventions communautaires pour de l'huile qui n'existe pas, révèle un rapport à l'intention de la Commission européenne.

Les responsables craignent qu'une partie des fonds ne soit détournée par la mafia et d'autres organisations criminelles. La fraude pourrait porter sur 180 millions de dollars pour l'année 1981-1982.

Il apparaît que les planteurs d'oliviers réclament des subventions pour une production deux fois supérieure à celle qu'ils réalisent effectivement.

(Reuter)

PUBLICITÉ

Bourgeoisie: budgets 1983 et ventes de terrain

Une assemblée de «oui»

Séance sans histoire que celle qu'ont tenue hier soir à Fribourg une septantaine de bourgeoises et bourgeois de la ville, réunis pour leur assemblée annuelle sous la présidence du syndic Claude Schorderet. Les budgets des cinq administrations bourgeoisiales pour l'année 1983 ont été acceptés, tout comme la cession et la vente de trois parcelles de terrain. L'assemblée s'est déroulée en présence de plusieurs conseillers communaux, Jean Aesbischer, chargé des Affaires bourgeoisiales, Madeleine Duc et Gaston Sauterel.

VILLE DE FRIBOURG

«La bourgeoisie est au service de la commune», déclara Jean Aebischer en préambule, rappelant que cette notion de «service» succédait à une notion de «privilèges». Les dépenses de la bourgeoisie sont «sociales» (home, foyer, jardins familiaux), culturelles (Maison bourgeoisiale, restauration de la chapelle de Bourguillon). Mais les recettes stagnent quelque peu: vignes, domaines, forêts. Aujourd'hui la bourgeoisie a besoin de liquidités pour réaliser ses objectifs premiers; mais nous veillons quand même à protéger notre capital, déclara Jean Aebischer.

C'est le rapporteur de la commission examinatrice des comptes, Ernest de Buman, qui présenta les budgets 1983 des cinq administrations bourgeoisiales, «établis dans un souci constant des réalités». Résumons les résultats: déficit de 140 585 francs pour la Fondation de l'hôpital des Bourgeois; déficit de 9620 francs pour le Fonds Pies; déficit de 11 165 francs pour la Régie des copropriétés; déficit de 224 230 francs pour l'Orphelinat bourgeoisial; bénéfice de 100 fr. pour la Fondation Mossbrugger et bénéficie de 680 fr. pour la Caisse des Scholarques.

Précisons que le home bourgeoisial des Bonnesfontaines, avec 85 lits, un taux d'occupation d'environ 100% et une longue liste d'attente, fait un déficit d'exploitation de 275 600 francs. Dans les comptes de la Régie des copropriétés, près de 90 000 francs seront consacrés au déménagement d'une partie des jardins familiaux de La Faye à Torry, en raison de l'agrandissement de la zone industrielle de Givisiez. Les comptes d'exploitation de l'orphelinat bouclent, eux, par un déficit de 454 160 francs: une vingtaine de personnes (direction, éducateurs, psychologues, personnel de service) s'occupent aujourd'hui de vingt enfants. On étudie l'option de tranférer des locaux du foyer (une sous-occupation manifeste) au home (une longue liste d'attente).

L'assemblée des bourgeois accepta de céder 3000 m² de terrain à la commune de Schmitten pour la construction d'une route intercommunale devant relier la gare de Schmitten à Friesenheit, la liaison Friesenheit-Guin étant déjà ralisée. Cette route — qui permettrait au trafic du centre de distribution Denner d'éviter Schmitten — serait un désastre pour les hameaux voisins de Guin: aussi un bourgeois demanda-t-il le renvoi de cette cession à plus tard. «Nous n'avons pas à faire un croc-en-jambe à Schmitten pour faire plaisir à Guin» lui fut-il répondu. Et l'assemblée accepta par 54 voix de céder cette parcelle de terrain pour un prix de 12 fr. le m².

Les bourgeois de Fribourg acceptèrent encore de vendre 4800 m² à la paroisse de Villars-sur-Glâne pour construire un lieu de culte ou un centre paroissial: prix de vente, 120 fr./m² avec la condition que cette construction soit menée à chef dans les cinq ans à venir.

JLP

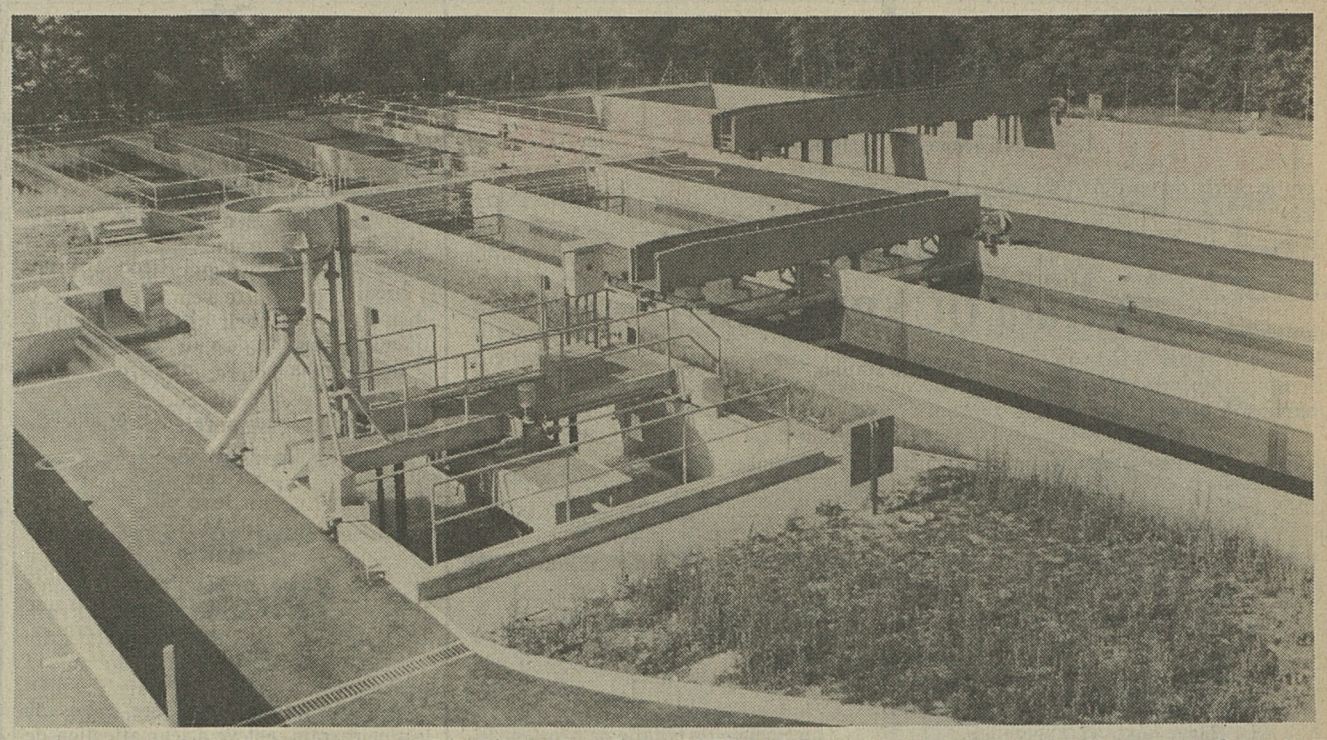

Le sud du canton de Fribourg dispose d'un délai qui expire en 1987 pour assainir ses eaux et construire une (des?) station d'épuration. (Photo Lib. — a)

Conjointement dans la Veveyse, la Glâne et à Oron

Epuration de l'eau à la carte

Les frontières naturelles ne correspondent pas toujours aux frontières politiques. La Haute-Broye s'en accommode, qui associe 23 communes fribourgeoises et 12 vaudoises dans une œuvre collective: l'assainissement et l'épuration des eaux usées. Un comité provisoire, présidé par le préfet d'Oron, M. Philippe Gavillet, avait convoqué hier après midi à Oron-la-Ville les délégués de ces communes, ainsi que les deux préfets fribourgeois de la Veveyse et de la Glâne, MM. Bernard Rohrbasser et René Grandjean. Il s'agissait principalement de prendre connaissance des conclusions d'une étude comparative réalisée par un ingénieur de Châtel-Saint-Denis. En outre, les représentants des offices vaudois et fribourgeois de la protection des eaux, MM. E. Robert et Denis Volery, participaient à cette rencontre.

La loi fédérale de 1971, modifiée en juin 1980, fixe au 1er juillet 1987 le délai pour l'assainissement du territoire cantonal. Dans ce but, il est nécessaire d'étudier pour chaque commune la solution la plus favorable, économiquement et techniquement, à son assainissement. Tel est l'objet de cette étude comparative, qui analyse toutes les possibilités de regroupements des communes situées dans une même région, en l'occurrence celle de la Haute-Broye.

Dans une première phase, 30 communes, 18 fribourgeoises et 12 vaudoises, toutes situées en amont de Promasens, furent prises en considération. La proximité de la station d'épuration regroupant ces communes d'une autre station intéressant les communes situées en aval d'Auboranges et non comprises dans le périmètre incita les responsables de l'étude à étendre le périmètre de base, avec, comme point de raccordement, le lieudit «En Verna», en aval de Promàsens.

Dès lors, ce sont 35 communes, soit cinq communes fribourgeoises de plus, qui sont englobées dans le périmètre. Plusieurs variantes fondées sur des regroupements plus ou moins importants furent étudiées par le bureau Monnard. En tenant compte des critères économiques, coût de construction et frais d'exploitation notamment, et de données techniques aussi, c'est la variante 24, avec une seule station d'épuration à La Verna, qui est apparue la plus favorable.

Toutefois, en première étape, c'est l'artère principale, soit l'épine dorsale de ce complexe, Palézieux-Oron-Verna, qui sera réalisée d'abord. Elle permettra de conduire en un premier temps les eaux usées des principaux centres à la station d'épuration. A tout moment, les communes non comprises dans ce périmètre de première phase pourront demander leur raccordement. Pour d'autres communes par contre, l'intégration devrait être examinée. Ce périmètre, y compris son extension, couvrirait les besoins de 10 500 habitants.

17 millions à investir

L'investissement total est estimé à 17 388 000 francs, la moyenne par équivalent-habitant se situant à 1586 francs. Pour les communes, les annuités brutes sont estimées à 29 fr. pour les frais d'exploitation et à 89 fr. pour l'amortissement, sur la base d'une répartition équivalent-habitant toujours. Pour Fribourg, subventions cantonales et fédérales se situent entre 71 et 75% et, pour Vaud, de 60 à 63%.

Le dossier ayant été exposé dans le détail aux délégués communaux, une information fut encore donnée sur les systèmes d'épuration dits «selon les méthodes douces». M. Fiaux de l'Office vaudois de protection des eaux, présenta les bassins-étangs réalisés à Aubonne et Daillens, une formule dont l'expérience est encore bien courte pour en retenir les résultats. M. Denis Volery insista, à propos de ces techniques, sur les grandes surfaces de terrain qu'elles exigent et démonstration fut faite, qu'en général, leur réalisation et leur exploitation sont d'un coût égal à celui des stations d'épuration dites traditionnelles.

Utilisation des boues

La discussion, après ces différents exposés, fut nourrie; il fut notamment question de l'utilisation des boues. «C'est l'affaire des spécialistes», répondit-on. D'ailleurs, leur traitement par pasteurisation est compris dans les frais d'exploitation. On étudie dans quelles limites l'agriculture pourra les absorber. Et l'on précisa que ces boues, provenant de régions où la pollution par les métaux est faible, seront de ce fait facilement utilisables. On ira même plus loin: c'est non seulement l'utilisation des boues qui fait actuellement l'objet de recherches, mais également leur valorisation. On se demande aussi si la centralisation ne comportait pas certains risques. «C'est le contraire», fut-il répondu, une seule station aux dimensions de celle prévue à La Verna comporte des avantages certains du point de vue de l'exploitation. De plus, à l'endroit prévu pour le rejet des eaux épurées, la Broye présente une configuration idéale.

Un conseiller communal de Saint-Martin demanda, puisque la centralisation était présentée comme intéressante, pourquoi les communes de la vallée du Flon et de la Mionna étaient laissées de côté. «Il ne fallait tout de même pas trop charger le bateau», lui répondit-on. Ces communes pourront cependant en tout temps s'y intégrer. Cette formule est ainsi: plutôt qu'une solution rigoureusement centralisatrice, une épuration à la carte.

M. Denis Volery était allé à Oron porteur de chiffres: le canton était épuré à 55% au 1er janvier dernier. 84 communes ont une étude en cours. Mais il en reste encore 46 qui n'ont pas abordé la question de l'épuration. M. Volery annonça qu'une soixantaine de sites avaient été retenus, pour lesquels la solution de l'épuration en étangs pourrait être envisagée. (ych)

ACCIDENTS

Embardée sur un pont

Conducteur blessé

Hier à 7 h. 30, un automobiliste de Charmey, M. Michel Thurler, âgé de 40 ans, circulait de son domicile en direction de Broc. Sur le pont de la Jogne, qui décrit une courbe à droite, sa machine dérapa sur la chaussée enneigée et glissante et entra en collision avec un camion argovien survenant en sens inverse. Blessé, M. Thurler fut amené à l'hôpital de Riaz. Quant aux dégâts, ils sont évalués à plus de 10 000 fr. (cp)

Jetschwil

Collision entre trois voitures

Lundi, vers 18 h.10, un automobiliste de Brünisried roulait de Mariahilf en direction de Guin. A Jetschwil, en bifurquant à gauche, il fut heurté latéralement par une voiture conduite par un habitant de Guin. Au même moment, arrivait de Guin une automobiliste domiciliée à Avenches qui heurta les deux véhicules en travers de la chaussée. Les dégâts matériels sont estimés à 15 000 francs. (Lib.)

Villars-sur-Glâne

Voiture en feu

Hier, vers 19 h. 30, une voiture neuchâteloise a pris feu à l'entrée du stationnement du magasin Jumbo à Villars-sur-Glâne. Les pompiers de Villars-sur-Glâne sont intervenus. Les dégâts subis s'élèvent à 4000 francs. (Lib.)

Appel aux témoins

Lundi, vers 7 h. 30, une automobiliste de Fribourg roulait sur l'autoroute de Guin à Fribourg. Peu avant le pont de la Madeleine, alors qu'elle circulait sur la voie de dépassement, elle fut coincée contre la berme centrale par un train routier qui déboîtait sur la gauche. Le chauffeur du train routier continue sa route en direction de Vevey. La voiture subit pour environ 800 francs de dommages. Le chauffeur du train routier et les éventuels témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Granges-Paccot. (☎ 037/21 19 11). (Lib.)

Après le suicide de Bellechasse

Le PSO demande une enquête

A la suite du suicide d'un détenu à la prison de Bellechasse, lundi dernier (voir nos éditions des 16 et 18 décembre 1982), le PSO (Parti socialiste ouvrier) a fait parvenir à la rédaction de La Liberté un communiqué dans lequel il dénonce «la légèreté avec laquelle les autorités veulent classer l'affaire et exige l'ouverture immédiate d'une enquête».

Tels qu'ils sont décrits par une quinzaine de détenus, poursuit le communiqué, les faits acccablent les responsables du pénitencier qui, eux, nient toute responsabilité. A elle seule, cette version contradictoire des faits justifie l'ouverture d'une enquête, ce que refuse le conseiller d'Etat Brodard. Tous les éléments de cette affaire doivent être tirés au clair. Dans ce but, les détenus doivent être largement entendus, au même titre que des témoins. Se retrancher derrière la responsabilité du canton de Vaud pour ne rien faire est grotesque et cynique, estime le PSO.

Il juge que l'aspect le plus révoltant de cette affaire est la mort d'un détenu et le fait qu'elle survient après une série de suicides dans les prisons helvétiques. Au lieu de favoriser la réinsertion dans la société, le système carcéral mène au désespoir et à la mort. Le PSO conclut en affirmant que ce triste événement met une nouvelle fois en relief le scandale permanent que représentent la condamnation et l'incarcération des objecteurs de conscience. (Com./Lib.)

PUBLICITÉ

GARDEN CENTRE

N'attendez pas
le dernier moment pour choisir!

Le plus grand choix de plantes vertes et beaucoup d'autres cadeaux originaux pour l'ami des fleurs.

Sapins de Noël spéciaux de plantations suisses

AEBI-KADERLI

17-903 Guin • Route de Berne • 037/28 44 44

PUBLICITÉ

ACADEMIE DE LANGUES ET DE COMMUNICATION

Immeuble Plaza
rue de Lausanne 91
Fribourg

Nouveaux cours dès janvier 1983

SCHWYZERTUTSCH | tous les niveaux
ANGLAIS |

Inscriptions par tél.
09.00 à 11.00 au
☎ 037/22 38 20

Le poisson frais
ne s'achète que chez
COMESTIBLES
Essig Frères SA
PÊCHERIE BROYARDE
Rue de Romont 23 - Fribourg
☎ 037/22 64 44
Toujours bon et pas cher!

†

Les Chemins de fer fribourgeois

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Gérard QUARTENOUD

chef de station

survenu le 19 décembre 1982

L'office d'enterrement aura lieu le mercredi 22 décembre 1982, à 14 h. 30, en l'église de Vuadens.

†

Le chœur mixte «L'Espérance» de Vuadens

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Gérard Quartenoud

membre d'honneur, actif

L'office d'ensevelissement aura lieu en l'église de Vuadens, le mercredi 22 décembre 1982, à 14 h. 30.

17-124108

†

Les familles locataires

ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Bertha Guillet

leur estimée propriétaire

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-36057

†

Les familles Bürgisser, fermiers à Eichholz, Chevrilles

ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Bertha Guillet

leur estimée propriétaire du domaine

L'enterrement aura lieu, le mercredi 22 décembre 1982, à 14 heures, à Praroman.

17-36052

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur
Edouard Scheurer

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de fleurs, de couronnes et de gerbes.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa plus profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier au personnel du foyer de l'hôpital d'Estavayer-le-Lac, aux médecins et au personnel de l'hôpital, ainsi qu'au pasteur Wyss.

Estavayer-le-Lac, décembre 1982.

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

†

La Société de laiterie de Morlon

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Louis Kolly

père et beau-père de Mme et M. Louis Tornare, leurs estimés laitiers

L'office d'ensevelissement est célébré en l'église de Pont-la-Ville, aujourd'hui, mardi 21 décembre 1982, à 14 heures.

17-124118

†

La Caisse Raiffeisen de Pont-la-Ville

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Kolly

père de M. Joseph Kolly leur dévoué et estimé président du conseil de surveillance

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-36018

†

La famille Emile Risse

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Kolly

père de MM. Paul et Marcel Kolly, leurs estimés fermiers

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-36058

†

La société de tir «Les Mousquetaires» de Pont-la-Ville

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Louis Kolly

père de Messieurs Conrad, Joseph et Jean Kolly, membres fondateurs, de M. Michel Kolly, membre, grand-père de M. Gérard Kolly, son dévoué président et M. Simon Kolly son dévoué chef cibarre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Madame Ottilia Riedo-Piller, sa mère, à Zolhaus;
Famille Rosine Kägi-Riedo, à Kilchberg;
Hans Riedo, à Marly;
Famille Agnès Brülhart-Riedo, à Bümpliz;
Famille Bertha Stempfel-Riedo, à Brünisried;
Famille Céline Tschan-Riedo, à Bümpliz;
Famille Louis Riedo-Falk, à Fribourg;
Famille Johanna Raemy-Riedo, à Zolhaus;
ainsi que les familles parentes et alliées

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Félix Riedo

Zolhaus

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, enlevé à leur affection des suites d'un tragique accident, le 19 décembre 1982, à l'âge de 58 ans.

L'office d'enterrement sera célébré, le mercredi 22 décembre 1982, à 14 heures, en l'église de Planfayon.

Veillée de prières ce mardi 21 décembre 1982, à 20 heures, en l'église de Planfayon.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital de Tavel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1700

†

Madame Anna Sautebin, à La Neuveville;
Madame Maria Moriggia, à Sessa;
Madame Caterina Di Marchi, à Sessa;
La Communauté et les pensionnaires du Château-du-Bois, à Belfaux;

ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle
Jeanne Haesler

leur chère tante et amie, enlevée à leur affection, le 19 décembre 1982, dans sa 92e année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, le mercredi 22 décembre 1982, à 9 h. 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de Saint-Pierre.

†

Le Seigneur fit pour moi des merveilles.

A toutes ma parenté, à tous mes amis, je tiens à faire part du décès de ma maman

Bertha Guillet

pour répondre à son désir, c'est en l'église de Praroman que sera célébrée la messe de sépulture, le mercredi 22 décembre 1982, à 14 heures.

N'apportez pas de fleurs s.v.p., mais pensez au Père Georges Conus, missionnaire de Béthléem, en Haïti (ccp 17-1480, Fribourg). Merci!

Pour éviter tout oubli, je n'enverrai pas d'avis personnel.

Raphaël Guillet
cure catholique
Chapelle 3
2400 Le Locle

Faire-part de deuil
Imprimerie Saint-Paul
Pérolles 42, Fribourg

AVIS MORTUAIRES

Du lundi au vendredi, les avis mortuaires sont reçus à Publicitas, rue de la Banque 2, à Fribourg, jusqu'à 16 heures, la veille de parution, au guichet, par téléphone au 037/81 41 81 ou par télex au numéro 36-264.

Ils peuvent être également adressés par télex au numéro 36-176 à la rédaction de «La Liberté» ou déposés dans la boîte aux lettres «Avis mortuaires» du nouveau bâtiment de Saint-Paul, Pérolles 42, à Fribourg, jusqu'à 16 heures: pour les avis de société, remerciements et In Memoriam et jusqu'à 20 heures: pour les avis de famille. Pour l'édition du samedi, le délai est fixé au vendredi à 16 heures pour toutes les annonces mortuaires.

La transmission des avis mortuaires par téléphone à la rédaction de «La Liberté» n'est pas acceptée.

ÉTAT CIVIL

...Fribourg

Promesses de mariage

6 décembre: Jungo Alphonse, de Fribourg et Bösingen à Fribourg, et Imbach Angelika, de Kriens, à Fribourg.

7 décembre: Chuard Claude, de Cugy à Fribourg, et Guttmann Henriette, de nationalité française à Genève. Godel Francis, de Domdidier à Fribourg, et Diener Geneviève, de Eschenz à Lausanne.

9 décembre: Renner Peter de Realp, à Fribourg, et de Tielemann Fabienne, de nationalité belge à Gooik (Belgique).

Naissances

1er décembre: Rossier Laurence, fille de Jean Pierre et de Madeleine, née Gremaud à Wallenried. Brunisholz Olivia, fille de Jean-Pierre et de Catherine, née Thieffry, à Fribourg.

2 décembre: Demierre Julien, fils de Jean-Claude et de Patricia, née Balmer à Villars-sur-Glâne.

3 décembre: Charrière Nadine, fille de René et de Eliane, née Catillaz, à Sâles (Gruyère). Dhif Semia, fille de Romdhan et de Naïma, née Ksantini, à Romont. Kolly Yves, fils de Oskar et de Klara, née Jungo, à Giffers.

4 décembre: Brodard Isabelle, fille de Jean-Louis et de Claudine, née Thoos, à La Roche. Jungo Sandra, fille de Heribert et de Colette, née Meuwly, à Fribourg. Debrot Anik Sophie, fille de Sylvain et de Liliane, née Jimenez, à Fribourg. Pasquier Yannick, fils de Pasquier Marie, à Vuisternens-en-Ogoz.

5 décembre: Campo Ismael, fils de Angel et de Serpil, née Kayikçi, à Fribourg.

6 décembre: Ferrero Daniel, fils de Eusebio et de Maria Teresa, cée Conesa, à Fribourg.

Décès

1er décembre: Wyss Henri, née en 1888, veuf de Louise, née Despont, à Givisiez. Macherel Henri Joseph, né en 1911, fils de Maurice et de Marie, née Meuwly, à Fribourg.

2 décembre: Fasel, née Déccoterd, Maria Aloyse, née en 1893, veuve de Fasel Joseph, à Fribourg.

3 décembre: Pugin Robert, née en 1910, époux de Anna, née Schorro, à Fribourg. Bovet Jeanne Clémence, née en 1907, fille de Joseph et de Marie, née Grivel, à Belfaux.

4 décembre: Bovet Lucie Aloïse, née en 1899, fille de Jean Hilaire et de Marie-Joséphine, à Fribourg. Andrey Jean-Louis, né en 1926, époux de Lucie, née Colliard, à Fribourg.

5 décembre: Brulhart, née Kolly, Maria Elisabetha, née en 1891, veuve de Brulhart Pierre Léon, à Fribourg. Chavaillaz Jules René, né en 1925, époux de Marcelle, née Chassot, à Fribourg.

Almanach catholique de la Suisse romande 1983

Participez à son grand concours

Vous y trouverez également:
— son calendrier
— son tableau des foires et marchés
— ses phénomènes et temps probables
— des chroniques religieuses
— des histoires et des contes passionnants
— maints conseils utiles
— la liste de nos autorités religieuses et civiles
— le souvenir de nos défunts

Chez votre libraire, dépositaire ou aux
ÉDITIONS SAINT-PAUL, FRIBOURG

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner aux ÉDITIONS SAINT-PAUL
Pérolles 42
1700 Fribourg

Le soussigné commande
.... ex. **de l'Almanach catholique 1983 de la Suisse romande** au prix de Fr. 5.—

Nom:
Prénom:
Rue:
NPL, localité:
Date et signature:

LE COLLÈGE SAINT-MICHEL A RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE

4e centenaire du Collège Saint-Michel

Jean-Denis Murith
Georges Rossetti

Le Collège Saint-Michel

76 pages de texte
39 illustrations noir/blanc
4 illustrations en couleurs
Cart. Fr. 28.—

Il vaut la peine de visiter le Collège Saint-Michel, grâce aux admirables photos de Benedikt Rast et d'en savoir plus sur sa longue histoire.

Chez votre libraire ou aux
EDITIONS SAINT-PAUL, FRIBOURG

BOÎTE AUX LETTRES

Arrière-goût de l'exotisme

Monsieur le rédacteur,

«Du soleil sur votre table», c'est ainsi qu'est libellé le titre d'un article prônant l'achat de fruits exotiques pour les fêtes dans «La Liberté» du 15 courant. Permettez-moi de réagir. En tant que mère de famille nombreuse et donc consommatrice importante, soucieuse en outre de la santé des miens et de l'équilibre du budget familial, j'ai commencé peu à peu à me renseigner sur la nourriture que j'achète, sur sa provenance, son prix et les conditions dans lesquelles elle est produite et vendue. Les pays du tiers monde cultivent des fruits et légumes pour les marchés occidentaux. Ces cultures se font au détriment des cultures vivrières locales et sont produites par des paysans chassés de leurs terres par les industriels de l'agro-business qui s'approprient les meilleures terres des pays concernés. Ces hommes, ainsi dépouillés, ne peuvent produire leur nourriture et celle de leur famille; ils deviennent soit chômeurs en quittant leur campagne et allant s'agglutiner autour des grandes villes à la recherche d'un hypothétique travail, soit dans le «meilleur» des cas, ouvriers agricoles produisant pour l'industrie alimentaire et exportatrice, et devant acheter leur propre nourriture, devenue partant trop chère pour leur maigre salaire, d'où malnutrition et tout son cortège d'atteintes à la santé physique et au potentiel intellectuel. Je pourrais allonger ces considérations, mais je ne veux pas fatiguer ceux qui «vont rêver pendant quelques moments à ces pays lointains synonymes de vacances et de soleil...» (tiré de votre article). Cependant, je veux dire simplement ceci: notre table de Noël familiale sera belle, les plats seront bien présentés, mais les aliments qu'ils contiendront essayeront de ne pas avoir l'arrière-goût amer de la douleur d'autres hommes, femmes et enfants qui, comme nous, aimeraient que Noël leur apporte le réconfort, non seulement moral, mais d'abord et tout simplement physique.

Elisabeth Yerly-Firmann

Portes trop largement ouvertes?

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de M. S. Ducret concernant les étrangers. Loin d'être opposés à leur présence dans notre pays, nous devons ressentir une certaine fierté et une grande joie en pensant à ce que nous pouvons leur donner et à ce qu'ils nous apportent. N'oublions pas que bien des étrangers sont venus chez nous pour y travailler et gagner durement, parfois, leur vie de chaque jour. N'oublions pas que, par leurs efforts et leurs sacrifices, ils ont contribué et contribuent encore au bien-être de toute la population. N'oublions pas, enfin, que nombre de réfugiés ayant vécu des situations dramatiques ont été heureux de trouver une nouvelle terre d'asile pour y refaire leur vie. Mais, si nous devons nous montrer généreux et accueillants, il y a tout de même des limites. Soyons certains que bien des citoyens voient d'un très mauvais œil le fait que des centaines de Turcs, Zaïrois ou autres envahissent notre pays, se croyant non seulement chez eux mais s'imaginant avoir tous les droits: nos frontières, telle une passoire, sont largement ouvertes; alors, à quoi bon s'étonner qu'on profite, voire qu'on abuse de notre hospitalité? On peut se poser bien des questions quant aux motifs réels qui incitent des gens de pays lointains à vouloir, à tout prix, s'établir en nos murs. S'agit-il de trouver un emploi, le chômage grandissant, les chances s'amenuisent? S'agit-il de fuir une dictature ou un régime ou, tout simplement, s'agit-il de l'illusion de se faire une place au soleil en Suisse et, ceci, aux frais de qui? Il semble que, dans certains cas, la troisième hypothèse soit la bonne car, il ne se passe pas un jour sans qu'on aperçoive, déambulant dans les rues, des groupes de personnes d'Afrique, de Turquie ou d'ailleurs. Que dire des bistrots et des tea-rooms dont elles forment une bonne clientèle! Personnellement, j'ai vu des Turcs sortir d'un hôtel vers 10 heures du matin, ceci, après avoir fait, on s'en doute, la grasse matinée et copieusement déjeuné, s'en aller faire leur petite promenade matinale. Combien de pères et de mères de famille de chez nous se lèvent de très bonne heure pour vaquer à leurs occupations afin de subvenir aux besoins du foyer? Combien de retraités ou de personnes âgées doivent calculer leur argent pour vivre modestement? Ne parlons surtout pas de racisme ou de xénophobie: il faut respecter tout être humain d'où qu'il vienne mais aussi garder les deux pieds sur terre et ne pas faire preuve débordante de naïveté qui peut, un jour, se retourner contre nous. Enfin, par une permissivité trop grande, nous nous exposons à toutes sortes de dangers. Voulons-nous garder en notre pays un havre de paix et de fraternité ou en faire une nouvelle Amérique du début du siècle avec ses règlements de comptes, ses crimes, ses hold-ups bref, un monde où il devient dangereux de vivre? La charité a des limites, à nous de choisir: ou bien des mesures sévères sont prises ou nous serons bientôt dépassés par les événements.

Henri Both

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction)

La paroisse de Villarsiviriaux en fête

Un orgue flambant neuf

La petite paroisse de Villarsiviriaux, qui a une très jolie église, bien restaurée en 1970, n'avait jamais eu d'orgue; elle s'était toujours contentée de son harmonium, presque centenaire, dont le président de paroisse, M. Paul Abriel, nous brossa le pittoresque «portrait». C'est son état de santé défaillant qui suscita la création d'un comité en vue de l'installation d'un petit orgue, dont la construction fut confiée à la manufacture Dumas, de Romont.

Lors de la présentation de son ouvrage, le facteur d'orgues fit état des conditions qui l'avaient guidé dans son travail: une acoustique plutôt faible, une tribune très haute, d'espace restreint, où le chœur doit aussi trouver place. Il en est sorti un petit instrument de cinq jeux, bourdon 8, principal 4, flûte à cheminée 4, flageolet 2 et larigot 1 1/3, avec traction mécanique des jeux et des notes, 56 touches manuelles, et 30 au pédalier.

Cela dit, on pouvait y aller pour un concert d'inauguration. On fit appel à deux jeunes, André Crausaz, organiste à Courtion, et Bruno Goumaz, trompettiste, à Belfaux. Nous avons grandement apprécié l'éclectisme de leur programme, passant du XVI[e] siècle au temps présent, avec Couperin, Corelli, Bach, Stanley, Clérambault, Haendel, Langlais, et Tornyos, qui nous a particulièrement plu, sans doute parce que peu connu (né en 1924).

Il y eut, bien sûr, en intermède, quelques interventions oratoires, d'abord de M. Henri Kolly, président du comité des orgues, du curé Henri Monneron, qui ne cacha pas sa satisfaction, de M. Abriel, président de paroisse, pour remercier les donateurs et tous les artisans de cette réalisation, en particulier MM. Kolly et Aloïs Crausaz, instituteur-directeur, qui fit chanter son chœur mixte à l'heure du verre de l'amitié. (lsp)

GLÂNE

M. Crausaz pendant le concert d'inauguration. (Photo Wicht)

Exposition de Noël au Musée du vitrail

Le gothique vaudois à l'honneur

Le vernissage de l'exposition de Noël du Musée du vitrail s'est déroulé vendredi dernier, sous la présidence de M. Michel Buchmann, président de la Fondation, la présentation des nouveaux «ouvrages» étant faite par le Dr Pierre Fasel, président des amis du musée. Parmi les invités, des artistes, comme il se doit, venus d'ici ou de là, mais aussi beaucoup de Romontois qui apprécient de plus en plus leur musée.

Aux cimaises, en prêts, les vitraux gothiques du Pays de Vaud, dont le catalogue de l'exposition romontoise trace un bref inventaire, remerciant au passage les Vaudois pour «ce geste fort civil». En couverture, une Flagellation du Christ, du XIII[e] siècle, et un vitrail d'armoiries de la famille La Sarra. Il y a aussi une excellente reproduction en couleurs d'un vitrail de Notre-Dame de Lausanne, attribué à Hans Funk (vers 1528). Il faut dire que les vitraux gothiques, à part ceux de la cathédrale de Lausanne, ne sont pas nombreux dans le canton de Vaud; on peut cependant en voir à La Sarraz, à Chapelle-sur-Moudon, à Constantine, à Payerne, à Granges-près-Marnand, à Curtilles et à St-Saphorin (Lavaux), dans les églises.

Pour meubler la salle, on trouva le moment favorable pour la présentation des dons, des dépôts et des acquisitions de vitraux depuis 1981: il y avait là onze pièces, signées Teddy Aeby, Spöri, Mehoffer, Hunziker, Paul Monnier, Th. Strawinsky, Léon Zack, célèbre peintre et verrier parisien. Il y avait encore deux vitraux d'armoiries des familles bernoises de Diesbach et de Müleren, les deux premières pièces du Musée du vitrail offertes par un particulier. Figuraient également de nombreux projets de vitraux conçus par Stockli, de Castella, Staiger, Jan, Bodjol, Le Moal, Stocker et à nouveau Zack. De quoi donc passer de bons moments, du 18 décembre au 9 janvier, puis aux jours habituels jusqu'à fin février. (lsp)

ROMONT

Deux des vitraux exposés à Romomt.

PUBLICITÉ

Ce soir, à Fribourg

ouverture des magasins

jusqu'à 21 h. 30

17-1010

ÉDITIONS UNIVERSITAIRES, FRIBOURG (SUISSE)
ÉDITIONS SAINT-PAUL, PARIS (FRANCE)

L'ÉVÉNEMENT DU CENTENAIRE

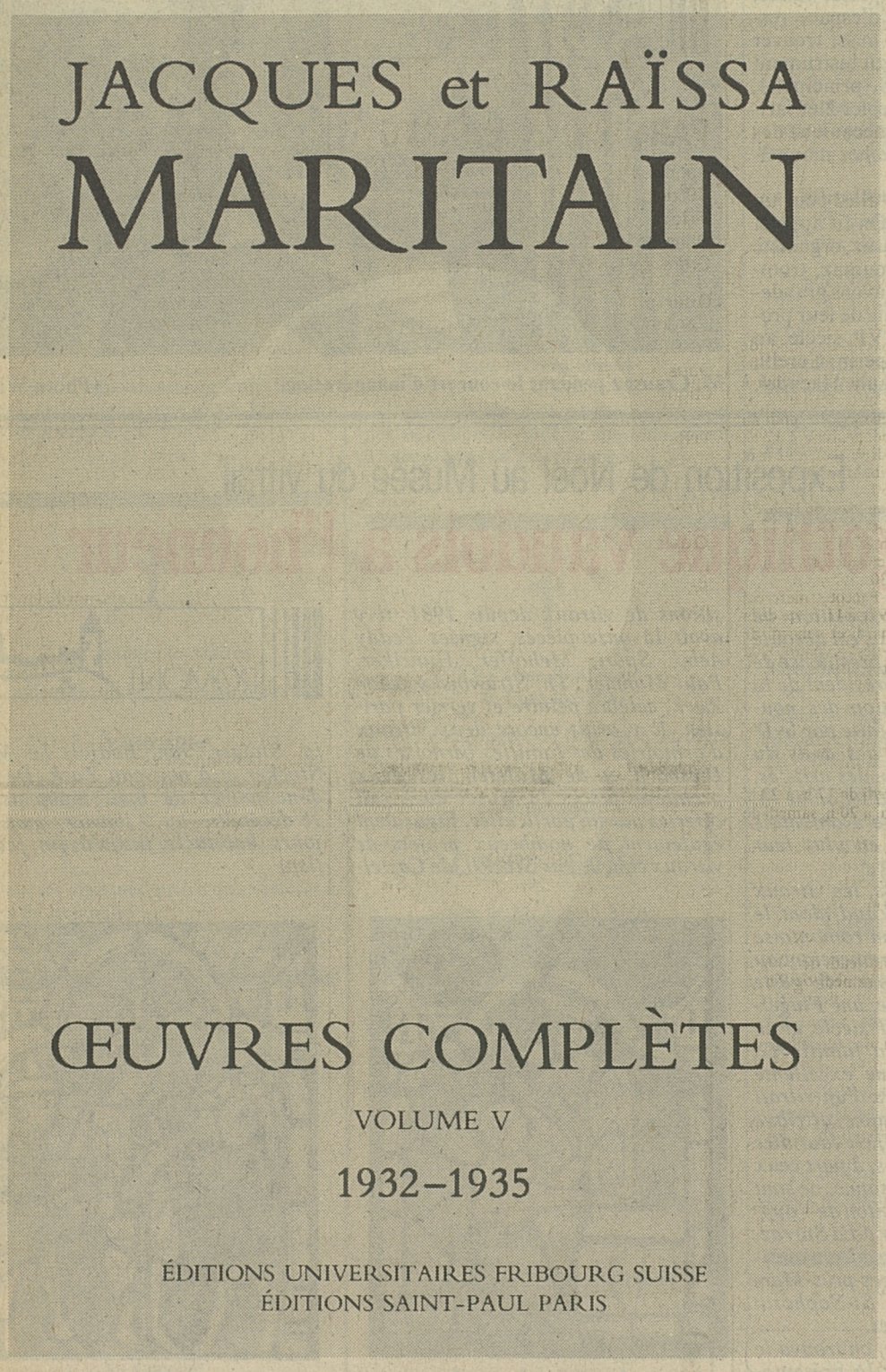

La publication intégrale d'une pensée majeure de notre temps

Le volume V a paru.
Le volume IV paraîtra le 30 mars 1983.
Deux volumes par an sont prévus.

Caractéristiques de l'édition

15 volumes au format 130 × 210 mm, de 1000 à 1200 pages chacun, impression noire sur papier bible ivoire de 45 g, un signet, reliés skivertex bordeaux et dorés au fer sur le dos et le premier plat, avec deux demi-jaquettes couleurs sous film rhodoïd.

Table des matières du volume V

Le Songe de Descartes
De la philosophie chrétienne
Du régime temporel et de la liberté
Sept leçons sur l'être et les premiers principes de la raison spéculative
Frontières de la poésie et autres essais
La philosophie de la nature: essai critique sur ses frontières et son objet
Témoignages - Débats (1932-1934)
Préfaces - Recensions
Annexes bibliographiques
Index

En vente dans les librairies ou chez l'éditeur.

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner aux Editions Universitaires
Pérolles 42
CH - 1700 Fribourg

Le soussigné

☐ souscrit aux 15 volumes des Œuvres complètes de Jacques et Raïssa Maritain.
Prix de souscription du volume V: Fr. 96.— (+ frais de port)

☐ commande sans engagement pour la suite le volume V au prix de Fr. 120.— (+ frais de port)

Nom: Prénom:

Adresse:

Date et signature:

MÉMENTO

URGENCES

PERMANENCE MÉDICALE
Fribourg: 037/22 36 40 jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.
La Gruyère: 029/2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).
Bulle: 029/3 12 12 (hôpital de Riaz).
Estavayer: 037/63 21 21 (hôpital).
Romont: se renseigner au 037/ 52 27 71.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 79 41 (hôpital de Châtel).
Morat: 037/71 32 00 (Service médical d'urgence).
Payerne: 037/61 17 77 (police) ou 62 11 11.

PERMANENCE DENTAIRE
Fribourg: 037/22 33 43. Dimanche et jours fériés de 10 h. à 11 h. 30. Samedi de 8 h. à 11 h. 30. Autres jours: de 8 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.
Payerne: se renseigner au 17.

PHARMACIES DE SERVICE

FRIBOURG
Pharmacie de service du 21 décembre: pharmacie St-Barthélemy, route de Tavel 2.

Ouvert de 8 h. à 22 h. Après 22 h., cas urgent, ☎ 117.

Bulle: renseignements au 029/2 33 00. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. 30 à 18 h. 30.
Estavayer: le dimanche de 9 h. 15 à 11 h. 15.
Romont: vendredi dès 18 h. 30. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. à 19 h.
Châtel-Saint-Denis: après 19 h. et le dimanche. En cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.
Payerne: 037/61 17 77 (police) ou 62 11 11 de 18 h. à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au 037/61 17 77 sur ordonnance.
Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne: jusqu'à 20 h. du lundi au vendredi.

SOS

AMBULANCES
Fribourg: 037/24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.
Bulle: 029/3 12 12 (hôpital) ou 029/2 56 66 (police).
Estavayer: 037/63 21 21.
Romont: 037/52 13 33.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 71 78 ou 56 72 21.
Lavaux: 021/56 21 22.
Wünnewil: 037/36 10 10.
Morat: 037/71 28 52 ou 71 20 31.
Payerne: 117.

POLICE
Appel urgent: 117.
Police de la circulation: 037/21 19 11.
Postes d'intervention:
Fribourg: 037/21 17 17.
Bulle: 029/2 56 66.
Estavayer: 037/63 13 05.
Romont: 037/52 23 59.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 72 21.
Morat: 037/71 20 31.
Tavel: 037/44 11 95.
Payerne: 037/61 17 77.

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin: 029/2 56 66.
Hélicoptère: 029/6 11 53.
Lac de la Gruyère: 029/2 56 66 ou 029/5 21 44 ou 037/45 14 05.
Lac de Morat: 037/21 17 17 (Fribourg) (Vully); 75 17 50 (Avenches).
Lac de Neuchâtel: 037/63 13 05 (Estavayer); 038/22 35 77 (Neuchâtel).

FEU
Fribourg: 118.
Autres localités: 037/22 30 18.

HÔPITAUX

FRIBOURG
Hôpital cantonal: 037/82 21 21.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 14 h. à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 14 h. à 20 h.
Hôpital Daler: 037/82 21 91.
Heures de visites: chambres communes en semaine de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 15 h. 30; chambres à 1 ou 2 lits tous les jours de 10 h. à 21 h.
Clinique Garcia: 037/82 31 81.
Heures de visites: tous les jours de 12 h. à 21 h.
Clinique Ste-Anne: 037/81 21 31.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 10 h. à 21 h.
Riaz: 029/3 12 12.
Heures de visites: chambres communes de 14 h. à 15 h. (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 h. à 20 h.
Estavayer: 037/63 21 21. Heures de visites: tous les jours de 13 h. à 15 h. 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.
Billens: 037/52 27 71. Heures de visites: chambres communes, de 13 h. à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; chambres privées de 10 h. à 20 h.; pédiatrie: pas de visite le soir.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 79 41. Heures de visites: chambres communes et mi-privées de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; dimanche et jours fériés de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées jusqu'à 20 h. 30; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.
Meyriez: 037/72 11 11. Heures de visites: de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h. et de 13 h. 30 à 15 h.
Tavel: 037/44 13 83. Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; Pédiatrie: pas de visite le soir.
Payerne: 037/62 11 11.
Heures de visites: tous les jours de 12 h. 45 à 13 h. 45 et de 18 h. 45 à 19 h. 30; chambres privées jusqu'à 21 h.; samedi et dimanche de 12 h. 45 à 14 h. 50 et de 18 h. 45 à 19 h. 30.
Hôpital psychiatrique de Marsens: 029/5 12 22.
Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 14 h. 30; le jeudi, le samedi, le dimanche jusqu'à 16 h.; pour les autres heures, s'adresser aux services.
Sanatorium d'Humilimont: 029/5 17 98.
Heures de visites: tous les jours de 14 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. Le dimanche de 14 h. à 17 h. et de 18 h. à 20 h.

SERVICES

Office du tourisme de la ville de Fribourg: 037/81 31 75. Location de spectacles: 037/81 31 76, Grand-Places.
Union fribourgeoise du tourisme: 037/24 56 44. Rue de la Carrière 4, Fribourg.
Poste principale de Fribourg: Guichet urgent lundi à vendredi de 12 h. à 13 h. 30, 18 h. 30 à 21 h. Samedi de 11 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Dimanche de 19 h. à 20 h. Guichets du télégraphe lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 h. à 21 h. 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 h. à 12 h. 30 et de 17 h. à 21 h.

AIDES FAMILIALES
Fribourg: Office familial: 037/22 10 14.
Sarine-Campagne: 037/45 12 15.
Mouvement populaire des familles: 037/22 89 64 de 12 h. à 13 h. 30 et dès 19 h.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE: Soins infirmiers - soins d'hygiène - travaux ménagers - encadrement personnalisé: répondeur automatique le week-end donnant le numéro de l'infirmière de garde du district.
Fribourg-Ville: 037/22 63 51.
District de la Sarine: 037/22 63 54, appeler entre 11 h. et 12 h., du lundi au vendredi.
Estavayer-le-Lac et district de la Broye: 037/63 34 88, appeler entre 11 h. et 12 h. du lundi au vendredi.
Bulle et district de la Gruyère: 029/2 30 33 appeler entre 11 h. et 12 h. et de 16 h. 30 à 17 h. 30 du lundi au vendredi.
Romont et district de la Glâne: 037/52 33 88 appeler entre 11 h. et 12 h. du lundi au vendredi.
Service cantonal d'ergothérapie ambulatoire: 037/22 63 51.
Service de repas chauds à domicile: y compris régimes, pour Fribourg-Ville 037/22 63 51.
Service de baby-sitting: 037/22 63 51. (Aux heures de bureau).
Crèche universitaire: se renseigner auprès de Piera Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly 037/ 46 12 61.
Crèche de la paroisse réformée: 037/22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, chemin des Bains 1, Fribourg.
SOS futures mères: 037/22 72 27 permanence.
Villa Myriam: 037/22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant. Avenue de Rome 2, Fribourg.
Crèche de Villars-sur-Glâne: ☎ 24 72 85 ou 24 58 39, enfants de 2 à 5 ans, Villars-Vert 25.

CONSULTATIONS CONJUGALES
Fribourg: 037/22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h. à 17 h.; vendredi de 9 h. à 12 h. pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 h. à 17 h. — Immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.
Bulle: au 3e étage de l'Hôtel de Ville. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (français et allemand).
Morat: Deutschekirchgasse 16. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (allemand et français).

CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
Fribourg: immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne), 3e étage: 037/22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. De préférence sur rendez-vous. Le jeudi après midi consultation médicale gynécologique.
Districts: Fribourg: 037/22 83 22, selon indications données.

Mouvement Enfance et Foyer: rue de l'Industrie 8, 037/24 84 88.
Mouvement de la condition paternelle: 022/ 45 22 58. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.
ASASM: service social romand de l'Association suisse pour les sourds démutisés (consultations sur rendez-vous au 021/23 51 32).
Fondation «Pour la vieillesse - Pro Senectute»: 037/22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.
Centre Suisse-Immigrés: ouvert le samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., rue du Nord 23, Fribourg 037/22 57 31.
Pro Infirmis, service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme: 037/ 22 27 47. Mercredi de 9 h. à 12 h. jeudi de 15 h. à 19 h. et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.
Ligue contre la tuberculose et Ligue contre le cancer: réception du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., à la route des Daillettes 1, Fribourg. 037/24 99 20.

Radiophotographie publique: le 1er et le 3e jeudi du mois de 8 h. à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg 037/24 99 20.
Dispensaire antituberculeux: le vendredi de 8 h. 30 à 9 h. 30, Hôpital cantonal, Fribourg, seulement sur rendez-vous.
Service social pour les handicapés de la vue: lundi et mardi de 9 h. à 12 h. au chemin des Pommiers 5, 1er étage, 037/26 43 56.
Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes: notre local du 30, de la rue des Alpes est à nouveau ouvert au public selon les horaires suivants: du lundi au samedi de 16 h. à 20 h., dimanche fermé. Une permanence téléphonique a lieu tous les jours 24 heures sur 24, au 037/22 29 01. — Pour les cas d'urgence, les numéros suivants sont valables: 037/24 79 18 et 037/24 64 59
Le Tremplin: Centre d'accueil et d'hébergement pour les jeunes en difficulté: avenue Weck-Reynold 62, 2e étage. Le centre d'accueil: ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 18 h. Le centre d'hébergement: ouvert du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. Permanence téléphonique assurée 24 h. sur 24, du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. ☎ 037/22 30 70.
Clinique des Platanes: 037/26 33 66. Visites de 13 h. à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h.
AA Alcooliques anonymes: 037/26 14 89, case postale 29, 1701 Fribourg.
Groupes familiaux Al-Anon: parents, amis d'un buveur à problème, case postale 51, 1700 Fribourg 6, contact 037/26 14 89.
Bulle AA Alcooliques anonymes: contact 037/26 14 89 case postale 58, 1630 Bulle.
Association suisse des non-fumeurs: section de Fribourg, case postale 23 - 1701 Fribourg 037/24 99 20.
Service consultatif des locataires: le lundi de 14 h. à 16 h. et le mercredi de 19 h. à 20 h., au centre d'accueil «Au Carrefour», à l'ancien séminaire (rue Derrière-les-Remparts 3a).
Bulle: chaque 1er et 3e mardi du mois de 20 h. à 21 h. au café des XIII-Cantons.
Romont: les 2e et 4e lundis du mois, de 20 h. à 21 h., au café de l'Harmonie.
Consommateur-Information: heures d'ouverture, mercredi de 14 h. à 17 h. 037/22 28 07, Pérolles 8, Fribourg.
Femmes-Information: rue Locarno 7, 1er étage, à Fribourg, ouvert chaque jeudi matin de 8 h. 30 à 10 h. 30. En cas d'impossibilité on peut prendre contact par téléphone aux numéros suivants chaque lundi de 18 h. à 20 h.; 037/46 18 74 — 45 18 85.

Protection des animaux: inspecteur: 037/ 31 25 86 (les lundi, mercredi, vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30). Refuge pour chiens à Montécu: 037/33 15 25. (Ouvert mardi, jeudi et samedi).
Association fribourgeoise du diabète: réception du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 1, route des Daillettes, 1700 Fribourg, ☎ 037/24 99 20.
Société de radiodiffusion et télévision du canton de Fribourg (SRT-FR): case postale 128 -1700 Fribourg 5.

EXPOSITIONS

FRIBOURG
Musée d'art et d'histoire: ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10 h. à 17 h.; le jeudi également de 20 h. à 22 h.
Le Musée d'histoire naturelle: est ouvert **gratuitement,** tous les après-midi **de 14 à 18 heures.** Le matin, le musée n'est ouvert qu'à l'intention des classes et des écoles.
Jardin botanique: lundi-samedi de 8 h. à 17 h.

BULLE
Musée gruérien: mardi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dimanche de 14 h. à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC
Musée folklorique: samedi et dimanche, 14 à 17 h.

MORAT
Musée historique: mardi à dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

ROMONT
Musée du vitrail: samedi et dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

TAVEL
Musée singinois: samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

BIBLIOTHÈQUES

FRIBOURG
Bibliothèque cantonale et universitaire: lundi de 10 h. à 22 h., mardi à vendredi de 8 h. à 22 h., samedi de 8 h. à 16 h.Prêt à domicile: lundi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Bibliothèque de la Ville de Fribourg: du lundi au jeudi, de 14 h. à 18 h., mercredi de 10 h. à 12 h., vendredi de 14 h. à 19 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. Jours fériés: bibliothèque fermée, veilles de fête, fermeture à 16 h.
Deutsche Bibliothek: du lundi au jeudi de 15 h. 30 à 19 h. samedi de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.
Bibliothèque St-Paul: mardi et jeudi de 14 h. à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h. 30.
Ludothèques: avenue Granges-Paccot 3: mercredi de 15 h. 30 à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h. rte de la Vignettaz 57 (Africanum): mardi et vendrdi de 15 h.30 à 17 h. 30. Chemin des Kybourg 20a (bâtiment Sylvana); lundi et jeudi de 15 h. à 17 h.

BELFAUX
Bibliothèque scolaire: ouverte le mardi de 15 h. à 17 h. 30 et le vendredi de 15 h. à 18 h. 30.

BULLE
Bibliothèque du Musée: mercredi de 17 h. à 20 h. jeudi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Ludothèque de la Gruyère: rue de la Condémine (bâtiment des écoles primaires), ouverte le mercredi de 14 h. à 17 h., et le vendredi de 15 h. à 18 h. Téléphoner pendant la journée au 029/2 54 87 ou 2 57 83.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Bibliothèque publique: mardi au jeudi de 14 h. à 16 h., mercredi de 19 à 21 h., samedi de 9 h. à 11 h.

DOMDIDIER
Bibliothèque communale: lundi et jeudi de 15 h. 30 à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h. Samedi de 9 h. à 11 h.

ESTAVAYER-LE-LAC
Bibliothèque publique: mardi de 14 h. à 15 h.30, mercredi de 16 h. à 17 h. 30, jeudi de 19 h. à 20 h. 30, samedi de 10 h. à 11 h. 30.

MORAT
Bibliothèque de la Ville: lundi, mercredi et vendredi de 16 h. à 19 h. vendredi de 20 h. à 22 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

PAYERNE
Bibliothèque publique: le mardi de 18 h. à 22 h.

CURIOSITÉS

BULLE
Orchestrion: «Soléa», automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYÈRES
Château: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30.
Fromagerie de démonstration: de 8 h. à 18 h. 30, tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG
Piscine de la Motta: fermée depuis le 5 septembre.
Piscine du Schoenberg: du lundi au mardi de 11 h. 30 à 14 h. 15 et 17 h. 15 à 22 h., mercredi et jeudi de 8 h. à 22 h., vendredi de 8 h. à 16 h. et 17 h. 15 à 22 h., samedi et dimanche de 9 h. à 18 h.
Piscine du Levant: du lundi au vendredi de 12 h. à 14 h. et de 17 h. à 22 h., samedi et dimanche de 8 h. à 20 h.

BULLE
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: ouverte au public: mercredi de 18 h. à 21 h., vendredi de 18 h. à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. 30 à 18 h.

CHARMEY
Piscine de Charmey: lundi fermé, du mardi au vendredi 15 h. à 22 h., samedi 15 h. à 19 h., dimanche 10 h. à 12 h. Fêtes chômées, de 15 h. à 19 h.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: lundi fermé, du mardi au vendredi de 19 h. 30 à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

LES PACCOTS
Piscine de l'Ermitage: fermée.

MORAT
Piscine couverte: ouverte au public, lundi de 14 h. à 21 h., mardi de 11 h. à 21 h., mercredi, jeudi et vendredi de 9 h. 30 à 21 h., samedi et dimanche de 9 h. 30 à 18 heures.

CINÉMA

FRIBOURG
Alpha. — **Descente aux enfers:** 18 ans.
Capitole. — **Les Misérables:** 12 ans.
Corso. — **Plus beau que moi, tu meurs:** 16 ans.
Eden. — **Le dragon du lac de feu:** 12 ans.
Rex. — **Pink Floyd - The Wall:** 16 ans.
Studio. — **Le train du plaisir:** 20 ans; **Cover girls:** 20 ans.

BULLE
Prado. — **L'as des as:** 10 ans.

PAYERNE
Apollo. — **La porte du paradis:** pour tous.

GAGNÉ!

PARI-TRIO ET QUARTO

Rapports des courses françaises du 19 décembre 1982: Vincennes

Trio:	Fr.
Dans l'ordre	8934.70
Ordre différent	1786.95

Quarto:
L'ordre n'a pas été réalisé, cagnotte Fr. 9354.20
Dans un ordre différent 4462.25
Cagnes-sur-Mer

Trio
L'ordre n'a pas été réalisé, cagnotte Fr. 1799.70
Ordre différent 899.85

Quarto:
L'ordre n'a pas été réalisé, cagnotte Fr. 1372.80
L'ordre différent n'a pas été réalisé, cagnotte Fr. 2059.20

LA LIBERTÉ
Quotidien fribourgeois du matin
Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg
Rédacteur en chef: **François Gross**
Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 42
037/82 31 21 Chèques postaux 17-54
Tarif des abonnements:

	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	40.50	78.—	152.—
Etranger	78.—	149.—	275.—

Téléphone 037/82 31 71
Télex 36 176
Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg ☎ 037/81 41 81
Chèques postaux 17-50 Télex 36 264

PUBLICITÉ

UN CADEAU IDÉAL
Foulard ou écharpe pure soie ou pure laine
Pierre Baccara - Ted Lapidus - Jean Patou - Rochas - Castillo - Maggy Rouff - Fisba Stoffels
dans tous les tons classiques et modes
Gai Printemps NOUVEAUTÉS
Pérolles 21, Fribourg
☎ 037/22 58 50
17-217

A L'AGENDA

Musée d'art et d'histoire: exposition Denise Voïta, de 10 à 17 h.

Musée d'histoire naturelle: exposition «Taxidermie», de 14 à 18 h.

Musée du vitrail de Romont: exposition des dons et acquisitions du musée en 1982, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Château de Gruyères: exposition ornements sculptés, de 9 à 12 h., et 13 à 17 h.

Galerie de la Cathédrale: exposition de Albert Schnyder, peinture, et Pierre Beck, aquarelle, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie Grand-Rue 11: exposition «Parenthèse» dessins en couleur de Jean-Pierre Humbert, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Rue de Genève 20: Vitrine Fri-Art, Ian Annul.

Galerie Aebischer: exposition «Art gothique contemporain», de 14 à 18 h. 30.

Ecole secondaire de Bulle: exposition SPSAS Fribourg, de 17 à 20 h.

Atelier Galerie F. Martin, Farvagny-le-Petit: exposition de Noël, objets artisanaux, de 14 h. à 22 h.

Villars-les-Joncs: exposition de fin d'année, œuvres d'art, bijoux, de 14 à 18 h. 30.

Patinoire de St-Léonard: Tournoi de hockey sur glace Inter-Nations. 16 h.: Allemagne de l'Est - Autriche; 20 h.: Finlande «Sisu» - Suisse.

Cave Chaud 7: 20 h. 20, «Increvable mais vrai», nouveau spectacle du Cabaret Chaud 7, location au Luthier.

Nouvelle Galerie Beauregard 3: exposition de Léocadie Jande, huiles, ouverte de 13 h. 30 à 19 h.

MÉTÉO

PRÉVISIONS JUSQU'À CE SOIR

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: temps en général très nuageux. Précipitations intermittentes. Limite des chutes de neige s'abaissant de 1500 m à 600 m. Température en baisse comprise entre 2 et 7 degrés; fort vent d'ouest en montagne.

Sud des Alpes et Engadine: chutes de neige intermittentes.

PUBLICITÉ

Concert de l'Avent à Villars-sur-Glâne

Variété et vitalité

COLLABORATION LA LIBERTÉ

Cette sixième série de concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne s'est achevée, dimanche, par un concert fort intéressant donné par le chœur «Pro Arte» de Lausanne, dirigé par André Charlet, et de l'organiste Christa Novotny-Lutz. Le choix des œuvres était des plus variés et les interprétations se distinguaient par beaucoup de vitalité.

C'est une pièce à cinq voix de H. Schütz, «Also hat Gott die Welt geliebt» qui était placée en début de programme. Cette pièce a permis à André Charlet de mettre en valeur la bonne fusion des voix de son chœur. Cette œuvre de Schütz formait un étonnant contraste avec le «Christe adoramus te», également à cinq voix, de Claudio Monteverdi. Le «Cantate Domino» à six voix du même Monteverdi ramenait à une écriture plus proche de celle de Schütz. André Charlet a donné de ces œuvres des interprétations marquées par beaucoup de ferveur et un beau sens de la ligne musicale.

Avec une pièce de Haydn et le «Christ ist erstanden» de Schubert, André Charlet introduisit en quelque sorte la «Messe allemande» de Schubert. Il a su rendre sensible la différence très nette qui existe entre ces pièces et la musique du début du XVII^e siècle. Quatre œuvres de Mendelssohn représentaient un élément de poids dans ce programme. Dans les deux pièces sacrées, le chœur «Pro Arte» apparut un peu terne, on aurait pu souhaiter que les lignes musicales soient détaillées avec plus de netteté. Les deux pièces profanes, par contre, ont frappé par la simplicité de leur expression.

Le «Pater Noster», suivi de l'«Ave Maria» et du «Credo» de Strawinsky, formaient certainement un des grands moments de ce concert. André Charlet a remarquablement mis en évidence le caractère presque rude et très recueilli de ces trois pièces, tout en faisant ressortir la beauté sonore de l'écriture de Strawinsky. Avec «Impératifs», op. 27 de J.-F. Zbinden, le chœur «Pro Arte» a présenté un autre aspect de l'écriture vocale contemporaine, avant de passer à quelques noëls traditionnels, interprétés avec beaucoup de simplicité et de chaleur.

Trois œuvres pour orgue solo étaient encore intercalées entre ces œuvres vocales, de Frescobaldi, Bach et Marcel Dupré, où l'organiste a su exploiter avec finesse les ressources un peu limitées de l'instrument.

Ce concert, mêlant habilement la musique pour orgue à la musique vocale, a mis un point final à cette sixième série de concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne, qui semblent répondre à un réel besoin, ce que démontre le public nombreux qui les a suivis. (mfl)

Double prestation de l'Orchestre des jeunes

Noël en trompette...

NOTES EN PORTÉES

L'Orchestre des jeunes de Fribourg a donné cette année son traditionnel concert de Noël deux fois. Il a joué, vendredi soir, à Farvagny et le concert était répété, dimanche soir, à l'église Saint-Paul au Schoenberg. Le programme comprenait le «Concerto grosso» en sol mineur op. 6 N° 8 «pour la nuit de Noël» de Corelli, un Concertino pour violon et cordes du compositeur germano-brésilien Ernest Mahle, ainsi que trois œuvres de Bach, dont le splendide Concerto brandebourgeois N° 2 en fa majeur.

L'Orchestre des jeunes a fait preuve, vendredi soir, d'une sonorité d'ensemble ample et bien équilibrée. Theo Kapsopoulos a fort bien fait ressortir les contrastes entre les brefs mouvements du Concerto grosso de Corelli et le dialogue entre le concertino; le tutti de l'orchestre était marqué par beaucoup d'intensité.

Emmanuel Siffert était le soliste du Concertino pour violon et cordes, composé en 1972 par Ernet Mahle (1929). L'œuvre est bâtie sur un matériau musical au caractère simple. La partie orchestrale variée soutient le soliste de manière remarquable, qui a fait preuve dans cette pièce d'une belle assurance.

La deuxième partie du concert s'ouvrait par deux extraits de l'Art de la Fugue de Bach. Theo Kapsopoulos a articulé avec beaucoup de lucidité le tissu contrapuntique de ce «Contrapunctus» I et IX.

Mais c'est évidemment le 2^e Concerto brandebourgeois en fa majeur de Bach qui était le point culminant de ce concert. L'œuvre fait appel à quatre instruments solistes dont la trompette. C'est Jean-François Michel qui tenait la partie de trompette, André Stauffer, flûte, Michel Rosset, hautbois, et Pascal Siffert, violon, étaient ses partenaires. Jean-François Michel se joua avec une étonnante facilité des difficultés de la partition et surtout sut-il s'insérer dans le quatuor de solistes. Il ne recherchait pas l'éclat sonore à tout prix mais bien plus le raffinement sonore, ce qui a permis de découvrir l'interdépendance musicale des quatre parties solistiques. L'orchestre accompagnait avec une remarquable aisance dans cette œuvre qui est apparue, ici, brillante et subtile à la fois. (mfl)

Récital d'orgue à Saint-Pierre-aux-Liens

Classique avant tout

C'est maintenant devenu une tradition bien établie à Bulle que d'inviter régulièrement des organistes suisses romands à monter à la tribune de Saint-Pierre-aux-Liens. Après Pierre Segond, Pierre-Alain Clerc et d'autres encore, ce fut au tour de François Delor, organiste genevois, de s'installer à la console de l'orgue de Mooser, dimanche soir dernier, dans un programme presque exclusivement consacré à des compositeurs de la période classique comme Mozart, Haydn et Mendelssohn.

Parmi cette constellation d'œuvres charmantes et rarement jouées à l'orgue étaient néanmoins inscrits à ce même programme le Prélude et Fugue en do majeur BWV 547 et la Pastorale en quatre mouvements BWV 590 de J.-S. Bach, une très belle œuvre qui fut certainement la meilleure interprétation du récital de François Delor.

Trois Noëls variés de Louis-Claude Daquin, émaillés de petites fautes et dont le déroulement thématique fut parfois un peu bousculé, précédaient ensuite ces trois œuvres classiques originales. Verve malicieuse d'un Allegro con brio, câlineries d'un Largo e sostenuto, vigueur toute dansante d'un Presto ma non troppo d'une sonate en ré majeur de Joseph Haydn (faute d'indication plus précise, certainement une sonate pour piano ou clavier à l'origine); mystère d'une pièce brève, insolite pour orgue, de Mozart dont le mouvement vif foisonnant d'idées musicales est ici enchâssé entre deux splendides Adagio; majesté parfois tonitruante d'un Con muoto maestuoso suivi d'un Andante tranquillo quelque peu mièvre de la sonate N° 3 en la majeur op. 65 de Mendelssohn, furent interprétés avec vie et bon goût par l'organiste genevois, malgré quelques infimes dérapages dans la restitution de la fulgurance des traits et quelques relâchements dans l'intensité et l'expression.

Une variation, vraisemblablement, sur un Noël populaire, enlevé avec brio mettait un terme au récial sympathique de François Delor, un organiste qui possède une excellente technique et un sens musical affiné, qui se double d'un art consommé de la registration, judicieuse et fort belle dans Bach, Mozart et Mendelssohn (jeux d'anches, éther et brillance des mixtures parfaitement réverbérée dans l'architecture du lieu. (bs)

Ex-courtier d'une feuille gratuite mécontent

Qui c'est qui commande?

DEVANT LE JUGE

Siégeant sous la présidence de M. Charles Guggenheim, la Cour civile du Tribunal cantonal avait à examiner, hier matin, une affaire jugée le 17 mai dernier par la Chambre des prud'hommes de la Sarine. Un ancien employé du journal «Week-end» avait recouru contre ce jugement qui ne lui avait pas accordé gain de cause en ce qui concerne un montant de 3500 francs, réclamé pour renvoi abrupt.

Mais reprenons les faits. Au début du mois de janvier 1982, l'ambiance est houleuse dans ce journal. «Il y avait de l'orage dans l'air à cause de questions d'argent que l'on promettait, mais que l'on remettait à plus tard», témoigne une ancienne employée, chargée alors de l'acquisition des annonces.

Une dispute éclate le 28 janvier entre, d'une part, le réalisateur technique du journal et, d'autre part, le courtier, demandeur au procès, et l'un de ses collègues. «Je vous fous à la porte»!», s'exclame le réalisateur technique à l'intention des deux hommes. Résultat: le courtier envoie une lettre aux éditeurs, défenseurs à l'action, en déclarant qu'il «se considérait comme licencié». Ceux-ci lui font-ils parvenir une réponse disant que ce n'est pas le cas? Ils le prétendent en tout cas, alors que, de son côté, le courtier soutient n'avoir reçu aucune missive.

Nœud de toute cette affaire: les 3500 francs réclamés par le courtier pour son salaire du mois de février, en raison de son renvoi abrupt. Et une question essentielle: si le réalisateur technique du journal n'avait aucun pouvoir de congédier le courtier, celui-ci pouvait-il inférer des circonstances que celui-là en avait le droit?

«On pourrait, relève Me Michel Bussey, défenseur du courtier, comparer le journal «Week-end», tel qu'il apparaissait à l'époque, à un théâtre de marionnettes où l'on ne voit jamais les superchefs, ceux qui tirent les ficelles. Avec eux, les contacts sont nuls». Car le courtier n'a jamais traité directement avec les éditeurs qui procédaient systématiquement par délégation de compétence. Dans un tel système, l'employé peut admettre qu'ont qualité pour le congédier ceux-là mêmes qui, habituellement, lui donnent des instructions, ce qui était le cas du réalisateur technique. A ajouter que le réalisateur technique, «à l'époque, l'étoile montante de la bande», avait déclaré au courtier qu'il avait investi une partie de ses honoraires dans l'affaire. Tous ces éléments ne pouvaient ainsi que conforter le courtier dans son idée des pouvoirs que pouvait avoir le réalisateur technique.

«Non», va rétorquer M^lle Fabienne Hohl, stagiaire, au nom des deux éditeurs. Le courtier a pris prétexte de l'altercation pour résilier son contrat avec effet immédiat. Il était conscient du fait que le réalisateur technique n'avait aucun pouvoir pour le licencier et que son rôle se bornait à donner des instructions nécessaires à la mise en pages, ajoute M^lle Hohl en concluant au rejet du recours.

Le jugment sera rendu prochainement. (fmj)

Assemblée communale à Cerniat...

Un terrain à équiper

GRUYÈRE

Réunis sous la présidence de M. Jean Charrière, syndic, les contribuables de Cerniat ont ratifié le budget 1983 de leur commune. Pour le fonctionnement, un bénéfice de 62 600 francs est prévu, sur un total de recettes de 516 400 francs constituées pour 325 000 francs par les rentrées fiscales.

Le budget des investissements mentionne 317 000 francs de dépenses. Il fut ratifié à la quasi-unanimité de la soixantaine de contribuables présents, qui autorisèrent la commune à consacrer 150 000 francs à l'aménagement d'un terrain à bâtir de l'évêché acquis au printemps dernier. Ce lotissement, sis au lieu-dit «La Fin», au-dessus du village, comporte une quinzaine de parcelles destinées à la construction de maisons familiales. Le syndic Jean Charrière put convaincre des concitoyens de la nécessité d'une telle politique, coûteuse dans l'immédiat, mais sûrement profitable à moyen terme.

Un montant de 80 000 francs fut encore voté pour la rénovation extérieure de l'hôtel de La Berra, alors que le solde était nécessaire pour des travaux d'entretien de routes communales et forestières. (ych)

...et à Avry-devant-Pont

Projet de salle polyvalente

A Avry-devant-Pont, assemblée pour le budget également, qui boucle avec un bénéfice supputé à 87 210 francs sur 492 140 francs de recettes. Le compte des investissements inscrit 35 000 francs pour des aménagements routiers.

De même, on vota un montant de 30 000 francs comme participation de la commune à l'aménagement du terrain de football de Gumefens, utilisé par les jeunes de la paroisse.

A caractère régional encore, on ratifia un projet de construction d'une salle polyvalente destinée à la gymnastique pour les écoles du groupement scolaire d'Avry-devant-Pont–Gumefens et Le Bry, ainsi qu'aux sociétés locales. Ce complexe abritera également les équipements de Protection civile. D'un coût devisé à 1 750 000 francs, il devrait représenter, pour Avry-devant-Pont, une dépense de 600 000 francs. Les citoyens de Gumefens et Le Bry seront appelés, au cours des semaines prochaines, à se prononcer à leur tour sur ce projet. (ych)

VITE DIT

● **Interruptions de courant.** — Les Entreprises électriques fribourgeoises avertissent les abonnés des localités de Châtonnaye, Middes et Torny-le-Petit que le courant sera interrompu aujourd'hui de 13 h. à 13 h. 45 environ, pour cause de travaux. (Com.)

● **Nommé à Berne.** — M. Nicolas Barras, à Fribourg, vient d'être nommé au poste d'archiviste-historien des Archives françaises de la ville de Berne. Agé de 25 ans, et licencié en lettres de l'Université de Fribourg, M. Barras est un ancien élève du Collège Saint-Michel. (Ip)

SARINE

Majorettes de Marly

En voyage

Samedi soir dernier, les personnes présentes à la soirée des Majorettes de Marly ont certainement apprécié le merveilleux spectacle qui y fut présenté par une jeunesse rafraîchissante.

En effet, après une première partie technique, donnant un aperçu des qualités requises pour manipuler une baguette, le public, au nombre de 450 personnes environ, fut transporté sur les boulevards de New York en passant par le Brésil et les îles Hawaii grâce à un show brillamment préparé. Une fois de plus, on avait la certitude que les Majorettes sont en mesure de tenir une scène pendant deux heures tout en enthousiasmant le public. On était loin du portrait stéréotypé que l'on se fait de ce mouvement habituellement. (Ip)

Loterie romande

Calendrier fribourgeois

D'un artiste anonyme, un portrait de princesse du XVII^e siècle.

C'est à la peinture fribourgeoise du XV^e au XX^e siècle que la Loterie romande consacre son calendrier 1983. Quelques mots d'introduction de M. Etienne Chatton, conservateur des monuments, précèdent douze reproductions de qualité de Hans Fries à Raymond Buchs. (Lib.)

Infomanie

243 343

PUBLICITÉ

Le cadeau rêvé qui plait à coup sûr: offrez des bons de livres

Librairie J.C. Meyer
Pérolles 14, 1700 Fribourg
037 22 30 97

p.e. 10.– 25.– 100.– 500.–

meyer

La Grenette -Fribourg
Dimanche 26 décembre
14 h. 15 et 20 h.
SUPER LOTO RAPIDE
2 × 25 séries
10 × 500.—, 18 × 200.—
22 × 100.—, 50 × 50.—
50 × 25.—
Org.: «OLYMPIA» Lutte
Gr. Frib. Vétérans ASF
(soir)

Café - Restaurant du Commerce
Payerne
MENU DE NOËL
Feuilleté en surprise
* * *
Consommé au vieux porto
* * *
Dinde aux marrons
Choux de Bruxelles
Pommes croquettes
* * *
Bûche glacée
* * *
Adulte: Fr. 21.—
Enfant jusqu'à 12 ans: Fr. 11.—
Veuillez réserver vos tables s.v.p. au 037/ 61 13 82
Famille René Overney
17-36005

Deuxième descente de Val Gardena: Mueller 2e, Raeber 3e et Heinzer 4e

Klammer empêche un triomphe des Suisses

Troisième descente Coupe du monde de la saison, troisième vainqueur différent. Après le champion du monde Harti Weirather à Lagalb (S) et le vice-champion du monde Conradin Cathomen, lors de la première descente de Val Gardena, c'est l'Autrichien Franz Klammer qui a inscrit son nom sur les tablettes de la Coupe du monde 1982/83, au cours de la seconde descente de Val Gardena. Deuxième à Lagalb, troisième hier, sa victoire n'a donc guère de quoi surprendre.

L'Autrichien, âgé de 29 ans, fête ainsi son 24e succès dans une descente de Coupe du monde, son 25e succès en Coupe du monde, datant du combiné de Wengen, il y a six ans. Et il ne faut pas oublier non plus une autre victoire importante: la descente des Jeux olympiques d'hiver de 1976.

Kernen confirme

Les Suisses ont, cette fois, pris les trois places derrière Klammer par Mueller (19e seulement la veille), Raeber (4e déjà la veille) et Heinzer (7e lors de la première descente), Cathomen ne terminant que 4e Helvète, au 9e rang. Nouvelle confirmation du talent du jeune Bruno Kernen, 21 ans, de Schoenried (BE), qui obtient le 10e rang avec le dossard numéro 37. Cinq Suisses, trois Autrichiens et deux Canadiens se partagent les 10 premières places de cette descente courue dans des conditions atmosphériques fort différentes de la veille. Au temps intermédiaire, Urs Raeber et Peter Mueller précédaient encore le champion autrichien, mais dans la partie inférieure de cette piste longue de 3446 m, le style déhanché, cahotant de Klammer fit merveille.

Cathomen guère surpris

Le Grison Conradin Cathomen n'a pas su rééditer son succès de la veille. Pour lui, ce ne fut guère une surprise: «Neuvième, ce n'est pas si mal. Je déteste les doubles courses. Surtout si j'ai réussi un bon résultat dans la première. Alors, là, je deviens franchement euphorique pour la deuxième, et ce n'est pas bon signe. Là, j'ai commis trop d'erreurs dans la partie intermédiaire. De plus, je préfère courir par beau temps. Question de moral et peut-être d'acuité visuelle. En revanche, je suis heureux de la performance d'ensemble des Suisses et du comportement, de la confirmation d'Urs Raeber, qui lors des entraînements d'automne n'avait pas le moral, car ça ne marchait pas fort pour lui».

La ténacité de Raeber

A 24 ans, Urs Raeber semble, enfin, grâce à la ténacité qui a aussi fait la renommée de Cathomen, s'assurer le respect des autres descendeurs.

Cinquante-huitième la veille, le Leysenoud Silvano Meli a fait nettement mieux hier: 18e. N'empêche que le skieur des Alpes vaudoises se plaint toujours du matériel, accusations corroborées par Walter Vesti qui, lui aussi, s'estime handicapé par son ski «lent».

Le plus sûr espoir suisse est, actuellement, le Bernois de Schoenried, Bruno Kernen, qui fêtera ses 22 ans en mars prochain.

La lutte Suisse-Autriche-Canada, qui ne fut troublée hier que par la présence du 15e Vladimir Makeev (URSS), se poursuivra les 8 et 9 janvier, à Morzine, par une nouvelle «double descente».

Le grand retour de Franz Klammer. (Keystone)

Cathomen 9e, Kernen 10e

2e descente de Val Gardena (3446 m, 839 m dénivellation, 33 portes): 1. Franz Klammer (Aut) 2'08"91. 2. Peter Mueller (S) à 0"48. 3. Urs Raeber (S) à 0"70. 4. Franz Heinzer (S) à 0"73. 5. Harti Weirather (Aut) à 1"41. 6. Todd Brooker (Ca) à 1"67. 7. Ken Read (Ca) à 1"70. 8. Leonhard Stock (Aut) à 2"15. 9. Conradin Cathomen (S) à 2"16. 10. Bruno Kernen (S) à 2"39. 11. Bernhard Flaschberger (Aut) à 2"55. 12. Helmut Hoeflehner (Aut) à 2"56. 13. Peter Wirnsberger (Aut) à 2"68. 14. Stefan Niederseer (Aut) à 2"81. 15. Vladimir Makeev (URSS) à 2"89. 16. Sepp Wildgruber (RFA) à 3"02. 17. Steve Podborski (Ca) à 3"30. 18. Silvano Meli (S) et Toni Buergler (S) à 3"41. 20. Peter Luescher (S) et Phil Mahre (EU) à 3"58. 22. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) à 3"68. 23. Philippe Verneret (Fr) à 3"92. Puis 51. Markus Schnuriger (S) à 6"60. 86 partants. Eliminés (entre autres): Resch (Aut), Vesti (S), McLeish (Ca).

Les temps intermédiaires. Départ-1er poste chronométrage: 1. Raeber (S) 1'33"77. 2. Mueller (S) à 0"11. 3. Klammer (Aut) à 0"31. 4. Heinzer (S) à 0"62. 5. Brooker (Ca) à 1"13. 6. Erwin Resch (Aut) à 1"19 (chute au temps intermédiaire). 7. Read (Ca) à 1"20. 8. Makeev (URSS) à 1"43. 9. Cathomen (S) à 1"44. 10. Weirather (Aut) à 1"56.

Poste chronométrage-arrivée: 1. Klammer (Aut) 34"83. 2. Weirather (Aut) à 0"16. 3. Kernen (S) à 0"38. 4. Heinzer (S) à 0"42. 5. Wirnsberger (Aut) à 0"54. 6. Mueller (S) à 0"68. 7. Niederseer (Aut) à 0"69. 8. Meli (S) à 0"70. 9. Read (Ca) à 0"81. 10. Brooker (Ca) à 0"85.

Classement total des deux descentes de Val Gardena: 1. Klammer (Aut, 3e + 1er) 4'19"00. 2. Raeber (S, 4e + 3e) à 0"73. 3. Heinzer (S, 7e + 4e) à 1"35. 4. Cathomen (S, 1er + 9e) à 1"61. 5. Read (Ca, 5e + 7e) à 2"00. 6. Weirather (Aut, 6e + 5e) à 2"01. 7. Mueller (S, 19e + 2e) à 2"59. 8. Stock (Aut, 8e + 8e) à 2"85. 9. Brooker (Ca, 11e + 6e) à 2"93. 10. Hoeflehner (Aut, 9e + 12e) à 3"27. 11. Wirnsberger (Aut, 10e + 13e) à 3"70. 12. Flaschberger (Aut, 12e + 11e) à 3"92. 13. Niederseer (Aut, 13e + 14e) à 4"36. 14. Kernen (S, 20e + 10e) à 4"71. 15. Wildgruber (RFA, 17e + 16e) à 5"03.

Peter Mueller et Franz Klammer: une joie que l'on comprend aisément. (Keystone)

COUPE DU MONDE

Klammer et Heinzer à égalité au 3e rang

Général: 1. Peter Mueller (S) 80; 2. Harti Weirather (Aut) 66; 3. Franz Heinzer (S) et Franz Kalmmer (Aut) 60; 5. Conradin Cathomen (S) 52; 6. Urs Raeber (S) 44; 7. Ken Read (Ca) 37; 8. Peter Luescher (S) 35; 9. Pirmin Zurbriggen (S) 33; 10. Helmut Hoeflehner (Aut) 31; 11. Ingemar Stenmark (Su) 25.

Descente: 1. Franz Klammer (Aut) 60; 2. Harti Weirather (Aut) 46; 3. Conradin Cathomen (S) 44; 4. Peter Mueller (S) 35; 5. Urs Raeber (S) 33; 6. Ken Read (Ca) 30; 7. Franz Heinzer (S) 23; 8. Helmut Hoeflehner (Aut) 22; 9. Erwin Resch (Aut) 20; 10. Peter Wirnsberger (Aut) 18.

Par nations: 1. Suisse 543 (messieurs 347 / dames 196); 2. Autriche 388 (259 / 129); 3. Etats-Unis 177 (30/147); 4. France 152 (0/152).

Ouverture de la Coupe romande à Leysin

Stricker et Stéphanie Siry s'imposent et bonne prestation des Fribourgeois

La première étape du périple de la Coupe romande réunissait dimanche, à Leysin, quelque 140 skieurs et skieuses, effectif considérable, si l'on considère le nombre d'inscriptions à des courses organisées par d'autres clubs. En plaçant trois coureurs dans les sept premiers, les Fribourgeois ont donc pleinement réussi leur entrée.

Sur cette piste d'une dénivellation de 126 mètres, les concurrents affrontaient 48 portes dans une première manche tracée par René Vaudroz et 46 dans la seconde, tracée par Olivier Brünisholz. Ce premier spécial remplaçait le géant initialement prévu. Mais le manque de neige et les conditions atmosphériques exécrables obligèrent les organisateurs à annuler le concours de samedi et à transformer le géant en spécial. Relevons ici le travail excellent fourni par les membres du SAS qui ont pu offrir aux coureurs une piste en tout point parfaite.

Assez discret la saison dernière dans les courses fribourgeoises, Claude Stricker du SAS Lausanne s'impose assez nettement pour considérer sa victoire comme une demi-surprise. Pourtant il n'était que quatrième à la fin de la première manche qui voyait à sa tête, le membre du SAS Fribourg Jacques Ménétrey qui ne pouvait mieux commencer sa saison. Malheureusement, skiant moins bien dans la deuxième manche où il ne réalisait que le onzième temps, le Fribourgeois reculait jusqu'à la cinquième place, à plus d'une seconde et demie.

Derrière Stricker, nous retrouvons deux hommes se partageant le deuxième rang, à une demi-seconde déjà du vainqueur. Wahlen et Schenk, qui n'étaient séparés que de deux centièmes de seconde seulement lors de la première manche, se livrèrent une lutte passionnante tout au long de la seconde, pour finalement se retrouver à égalité.

Bonne performance de Dietrich

En se hissant à la quatrième place au terme de deux manches très régulières, le coureur de Planfayon, Anton Dietrich, réussit une bonne opération. Il termine premier Fribourgeois et bat Jakob, Bruegger, Delacrétaz ou encore Jacques Ménétrey qui ont de meilleurs points FSS que lui. Il est à moins d'une seconde des deuxièmes alors que Markus Bruegger se classe au septième rang, ce qui est plus ou moins conforme à son classement FSS.

Du côté des dames, après la chute de Valérie Perriraz des Chevreuils, la victoire ne pouvait plus échapper à la Genevoise Stéphanie Siry qui laisse sa dauphine à près de cinq secondes. Les Fribourgeoises, avec un effectif très restreint, n'ont guère brillé. La meilleure d'entre elles, la Châteloise Marina Wicki étant éliminée dans la première manche déjà, tout comme la Bulloise Claudine Ménétrey.

Georges Oberson

Résultats

Messieurs: 1. Claude Stricker, SAS Lausanne, 1'29"73 (47"59, 42"14). 2. ex aequo: Jean-François Wahlen, SAS Lausanne, 1'30"30 (47"57, 42"73) et Jean-René Schenk, SAS, 1'30"30 (47"55, 42"75). 4. Anton Dietriech, Planfayon, 1'31"13 (48"42, 42"71). 5. Jacques Ménétrey, SAS Fribourg, 1'31"21 (47"39, 43"82). 6. Willy Jakob, Aïre-Le Lignon, 1'31"36 (48"88, 42"48). 7. Markus Bruegger, Planfayon, 1'31"68 (48"62, 43"06). 8. Bernard Delacrétaz, SAS Lausanne, 1'32"47 (48"77, 43"70). 9. Pascal Parolini, Les Chevreuils, 1'32"94 (49"39, 43"55). 10. Rudolf Bucher, Berne GGB, 1'32"98 (48"91, 44"07). 11. Pascal Cataneo, SAS, 1'33"09. 12. Stefan Mejstrik, Berne Birg, 1'33"12. 13. Roger Staub, Saanen, 1'34"76. 14. Jean-Jacques Blatti, SAS, 1'35"06. 15. Philippe Jorand, SAS, 1'36"70. 16. François Reymond, SAS, 1'36"93. 17. Daniel Huguenin, Aïre-Le Lignon, 1'37"07. 18. Markus Pogrielz, Lac-Noir, 1'37"11. 19. Christian Ruth, Berne STB, 1'37"23. 20. Claude Meyer, Les Chevreuils, 1'37"34. 21. François Oberson, Alpina, 1'37"93. 22. Jean-Claude Hasler, Onex, 1'38"83. 23. Olivier Brunisholz, SAS Fribourg, 1'39"56. 24. Didier von der Muehl, SAS, 1'40"35. 25. Daniel Wyss, Flamatt, 1'40"89.

Dames: 1. Stéphanie Siry, Genève, 1'36"87 (49"49, 47"38). 2. Claudine Meylan, Les Chevreuils, 1'41"24 (51"74, 49"50). 3. Sonja Gempeler, Wattenwil, 1'42"20 (52"84, 49"36). 4. Lilian Gerber, Berne GGB, 1'46"29 (53"95, 42"34). 5. Jacqueline Bapst, Lac-Noir, 1'48"38 (54"95, 53"43). 6. Romaine de Lavallaz, SAS, 1'48"60. 7. Chantal Audergon, Lutry, 1'54"74.

Victorieuse de C. Lloyd en finale du «Masters»

M. Navratilova première joueuse mondiale 1982

TENNIS

L'Américaine Martina Navratilova, en remportant, à East Rutherford, la finale du «Masters» féminin aux dépens de sa compatriote Chris Lloyd (4-6 6-1 6-2), a confirmé son classement de première joueuse mondiale 1982.

Outre le succès dans le «Masters», Navratilova a en effet enlevé cette année deux autres tournois du grand chelem: les Internationaux de France et de Wimbledon. En fait, dans les dix-sept tournois auxquels elle a participé en 1982, elle n'a été éliminée que trois fois: par Sylvia Hanika en finale du circuit hivernal, par sa compatriote Pam Shriver en quart de finale de l'US Open et par Chris Lloyd en finale des Internationaux d'Australie.

La victoire de Navratilova sur Lloyd, à l'issue d'une partie qui a duré près de deux heures, a été amplement méritée. Lente à se mettre en action, elle a concédé la première manche. Mais dans la deuxième, variant constamment son jeu, elle a imprimé une vitesse supérieure. Chris Lloyd éprouva des difficultés à soutenir le rythme qui lui était imposé. L'ex-Tchécoslovaque se détacha rapidement à 5-0 avant de s'adjuger la manche par 6-1. Dans le troisième et dernier set, Navratilova mena 3-0, puis 5-2, pour finalement gagner le jeu suivant et le match sur son service.

Après sa victoire, Martina Navratilova a déclaré: «J'étais très motivée pour ce match. Je ne me suis pas affolée quand j'ai perdu le premier set. Par la suite, en montant régulièrement à l'attaque et en variant mes coups, je devinais que mon adversaire faiblirait. Je vais maintenant prendre trois semaines de vacances et préparer ensuite ma saison 1983».

Chris Lloyd, très sportivement, a rendu hommage à la gagnante: «Je n'ai aucune excuse à faire valoir, car j'étais en grande forme. Navratilova était au sommet de son jeu.»

Usego

votre *agréable* voisin

Café de fêtes oro vac sous vide moulu 250 g **3.45**

Notre maître de chai vous offre:

Châteauneuf-du-Pape
1979/80
Sélection Bergeron
Appellation contrôlée

C'est le vin le plus fameux de la région, c'est celui dont le Pape arrosait ses festins dans son beau château neuf. On le reconnaît à son arôme, à son bouquet puissant.

8.45 7 dl

Une exclusivité Usego

Offre de produits frais valable jusqu'au 24.12.82

Pour les fêtes
Ananas
frais
de la Côte d'Ivoire
kg **3.20**

Saumon fumé
sous vide / plaques Baby
100 g **3.35**

Crème à fouetter UHT
1,8 dl **2.10** (1 dl 1.16)

«Quick»
- Palette fumée
- Jambon roulé fumé

1 kg **19.90**

Dattes Kingsgold
de la Californie
225 g **1.95**

Actions Usego du 21.12. à 24.12.82

Kronenbourg
6-Pack
Trois siècles de tradition
6 x 3,3 dl **3.95** (1 dl -.20)

Notre maître de chai vous offre:

Salvagnin Branteroux
1979/80
Sélection la rampe
Un vin rouge vaudois, élégant, à l'arôme velouté.
7 dl **7.95**

Roletti «Zweifel»
avec arôme de jambon fumé
85 g **1.15**

«Kambly» Cocktail
pour l'apéritif
200 g **4.10** (100 g 2.05)

Gourmets «Hero»
Choix de légumes à la Parisienne
poids égoutté 540 g **3.95**

Feuille pour l'alimentation «Glad»
longueur 30 m
largeur 30 cm **1.75**

Bain-Crème «Fenjal»
- Classic
- Provence

100 ml **5.95**

Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An, faites un cadeau de bon goût et raffiné.

Offrez une peinture à l'huile de la

Nouvelle Galerie

TABLEAUX — GRAND CHOIX DE CÉRAMIQUES

Avenue Beauregard 3, 037/245 246

81-32055

Miele

présentation du programme complet Miele

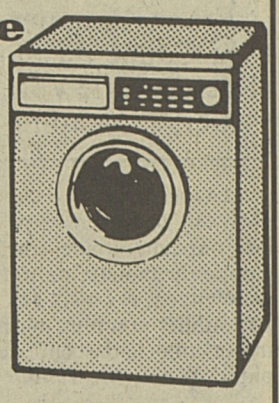

- lave-linge
- sèche-linge
- lave-vaisselle
- frigos
- congélateurs
- cuisinières
- aspirateurs

Nous sommes de bon conseil.
Profitez! jusqu'à la fin de l'année

des prix exceptionnels!

Comptoir Ménager

P. MORANDI & Cie
Rue Guillimann 12 – Fribourg
☎ 037/22 40 10

17-1133

MACHINES À LAVER

d'exposition, neuves. Bas prix. Nos OCCASIONS Schulthess, Unimatic. Adora, AEG, Zanker, Indesit, dès Fr. 390.—. Réparations de toutes marques sans frais de déplacement.

DOM Elektro
Bulle
☎ 029/2 65 79
ou 4 73 13

81-137

J'ai trouvé des **VIDÉO-CASSETTES VHS** E 180 **JVC maxell** Fr. 24.— **RADIO KESSLER** rte de Berne 28-30 Fribourg

ABM

idées Cadeaux

Fribourg, Pérolles 7

à quelques pas de la gare

Fiat X 1.9, 76.
Renault 12 TL, 75.
Honda Accord, 79.
Mazda 626, 79.
Renault 5 TL 74.
VW Golf, 77.
Mercedes 450 SEL, 76.
☎ 037/24 19 19 (heures de bureau).

BU/LY 26/82

OCCASIONS RENAULT: des OFFRES IMBATTABLES!

Occasions Renault contrôlées, avec 6 mois de garantie OR.

Crédit avantageux: taux d'intérêt réduit actuellement de 10%!

du 15 déc. au 31 janv.

SUR TOUTES NOS OCCASIONS RENAULT 14 18 20

Nous vous offrons en plus
UN PORTE-SKIS RENAULT
Un jeu de chaînes à neige

Garage SOVAC SA
Route de Berne 11
3280 MORAT - ☎ 037/71 36 88

Occasion OR RENAULT

La garantie qu'une voiture d'occasion a été contrôlée selon une check-liste en 24 points et déclarée bonne.

L'exploit de Vernier profite à Vevey

BASKETBALL

Vevey ne pensait pas atteindre la pause seul en tête du classement du championnat de Ligue nationale A, notamment après sa défaite à Mendrisio. Logiques et attendus vainqueurs du choc au sommet contre Nyon, les Veveysans ont toutefois profité de la victoire de Vernier à Fribourg. L'exploit des Genevois constitue la plus grande surprise de ce présent championnat et de cette première journée du deuxième tour. Un autre favori, Pully, a connu quelques frayeurs à Morges, mais les prolongations l'ont sauvé de l'humiliation. Enfin, le derby tessinois est revenu à Bellinzone, qui réalise ainsi une bonne opération, tandis que SF Lausanne et Lugano ont confirmé leur classement contre des adversaires modestes.

Le choc au sommet entre Vevey et Nyon n'aura duré qu'une mi-temps, car les Nyonnais ont été incapables de tenir tête au nouveau leader. La sortie de Boylan pour cinq fautes ne changea même pas la physionomie de la partie. C'est dire si les Veveysans étaient nettement supérieurs aux Nyonnais qui ont concédé un écart de 15 points tout de même significatif. Il sera maintenant difficile de déloger les Veveysans de leur première place.

Fribourg Olympic a vraiment raté le coche et rien ne laissait prévoir une telle issue: menés 82-81 à cinquante secondes de la fin de la rencontre, les Fribourgeois avaient encore le temps de renverser la situation. Ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes de n'avoir pas réussi. Cette défaite risque de coûter cher aux Fribourgeois, qui avaient l'intention cette année de terminer en tête du tour préliminaire. Pour cela, il faudra réussir quelques exploits au deuxième tour et déjà à Pully lors de la reprise en janvier. Les finalistes du dernier championnat n'ont donc pas été à la fête, puisqu'il s'en est fallu de peu que Pully connaisse la même mésaventure sur le terrain de Lemania Morges.

Le comportement de Momo

Ces dernières saisons et notamment cette année, Momo s'était attiré quelques sympathies, car la politique du club était saine: conservant les mêmes Américains et le même entraîneur, les Tessinois avaient misé juste, d'autant plus qu'ils faisaient confiance aux joueurs du cru. Mais le comportement de l'équipe tessinoise sur leur terrain dépasse parfois les limites, comme ce fut notamment le cas vendredi soir à Bellinzone où Brady, victime de sa cinquième faute, lança une chaise sur le terrain et où l'entraîneur Heck s'en serait même pris à un spectateur. De tels gestes n'ont rien à faire sur un terrain de basketball et il est à souhaiter que des sanctions soient rapidement prises pour que de tels actes ne se renouvellent pas. La victoire de Bellinzone se dessina notamment après les sorties de Brady et de Stich, ce qui est tout à fait normal. Par contre, Monthey et Lucerne, en déplacement à Lugano et Lausanne, n'ont pas été en mesure de créer la surprise et demeurent sur leurs positions périlleuses.

Classement

1. Vevey	12	10	2	1139- 974	20
2. Nyon	12	9	3	1033- 925	18
3. Olympic	12	9	3	1024- 936	18
4. Pully	12	9	3	1125-1059	18
5. Lugano	12	7	5	1110-1074	14
6. Momo	12	7	5	1095-1071	14
7. SF Lausanne	12	7	5	1042-1036	14
8. Vernier	12	6	6	1014- 998	12
9. Bellinzone	12	3	9	1029-1120	6
10. Lucerne	12	2	10	943-1060	4
11. Lemania	12	2	10	1001-1174	4
12. Monthey	12	1	11	977-1105	2

Prochaine journée (12 janvier): Nyon-SF Lausanne, ESL Vernier-Vevey, STV Lucerne-Bellinzone, Momo-Lugano, Monthey-Lemania Morges, Pully-Fribourg Olympic.

Classement des marqueurs étrangers: 1. Green (Bellinzone) 371. 2. Raivio (Pully) 352. 3. Nicolic (Lemania) 340. 4. Edmonds (Monthey) 339. 5. Kresovic (Lemania) 322. 6. Gregg (Lausanne) 318. 7. West (Vernier) 311. 8. Johnson (Lucerne) 308. 9. Brady (Momo) 304. 10. Smith (Lugano) 287.

Classement des marqueurs suisses: 1. Stockalper (Vevey) 313. 2. Dousse (Olympic), Zali (Pully) 203. 4. Fellay (Vernier) 198. 5. Scubla (Momo) 197. 6. Etter (Vevey) 188. 7. Portmann (Lucerne) 170. 8. Girod (Pully) 162. 9. Briachetti (Olympic) 137. 10. Badoux (Lausanne) 135.

Ligue B: trois équipes dans le sillage de City

Les équipes de Ligue nationale B ont terminé le premier tour de leur championnat. Il reste toutefois un match, celui qui doit opposer Union Neuchâtel à Sam Massagno, l'équipe tessinoise ayant gagné son recours. Relégué de Ligue nationale A, City est logiquement en tête et son Américain Billips occupe également la première place du classement des marqueurs devant Kendrick de Champel. Champel étonne d'ailleurs et se trouve dans le sillage de City en compagnie de deux autres équipes, Sam Massagno le néo-promu et Stade Français repêché la saison dernière en raison du retrait de Muraltese. Meyrin, battu dans le derby genevois, déçoit, alors que les Suisses alémaniques sont à leur juste place. Quant à Neuchâtel, il semble capable de mieux. Les deux formations valaisannes végètent pour leur part en queue de classement.

Classement

1. City Fribourg	10	8	2	860-751	16
2. Sam Massagno	9	7	2	758-634	14
3. Champel	10	7	3	968-881	14
4. Stade Français	10	7	3	801-763	14
5. Meyrin	10	5	5	990-941	10
6. Birsfelden	10	5	5	837-843	10
7. Reussbuehl	10	5	5	746-778	10
8. Neuchâtel	9	3	6	737-768	6
9. Wetzikon	10	3	7	792-946	6
10. Sion	10	2	8	839-930	4
11. Wissigen Sion	10	2	8	786-887	4

Prochaine journée (22 janvier): Champel-Wetzikon, Birsfelden-Union Neuchâtel, Sion-Wissigen Sion, Stade Français-Reussbuehl, Sam Massagno-City Fribourg (dimanche). Meyrin au repos.

En 1re ligue, Beauregard avec les meilleurs

Au terme du premier tour, Beauregard se trouve avec les meilleurs, puisqu'il est en tête du championnat de 1re ligue en compagnie de trois autres équipes. Les Fribourgeois n'ont connu que deux défaites à domicile, alors qu'ils sont invaincus à l'extérieur. Ils auront toutefois un deuxième tour difficile, puisqu'ils affronteront tous les meilleurs à l'extérieur, mais la première place n'est pas l'objectif de la formation de Kurt Eicher. Quant à Marly, il a les moyens de terminer au milieu du classement. Il a toutefois manqué le coche ce week-end à Birsfelden, si bien qu'il est toujours menacé de relégation.

Classement

1. Chêne	11	9	2	1069-756	18
2. Castagnola	11	9	2	916-754	18
3. Cossonay	11	9	2	1042-912	18
4. Beauregard	11	9	2	829-745	18
5. Martigny	11	8	3	939-759	16
6. Vacallo	11	6	5	777-853	12
7. St-Paul	11	5	6	729-838	10
8. Marly	11	4	7	870-871	8
9. Birsfelden	11	3	8	786-900	6
10. Jeans West	11	2	9	858-938	4
11. Lausanne	11	2	9	783-893	4
12. Uni Bâle	11	0	11	715-984	0

Prochaine journée (22 janvier): Cossonay-Marly, Beauregard-Lausanne, Uni Bâle-Chêne, Jeans West-Vacallo, Birsfelden-St-Paul, Martigny-Castagnola.

M. Berset

Deux Praguoises restent en France

Deux joueuses du Sparta de Prague, qui a rencontré Montferrand en quart de finale de la Coupe Ronchetti, mercredi soir à Clermont-Ferrand, ne sont pas reparties jeudi matin avec leurs coéquipières, a-t-on appris de source sûre.

Les deux joueuses, dont l'identité n'a pas été dévoilée, n'ont pris aucun contact officiel avec les autorités locales.

En 1re ligue nationale, St-Paul-Beauregard 63-73 (33-36)

Déjà sur un air de relâche...

Beauregard, en allant gagner à Lausanne, a terminé en beauté le premier tour de championnat. La formation d'Eicher n'a en effet égaré que 4 points, et elle se trouve de ce fait fort bien placée pour la suite de la compétition. Mais l'ultime rencontre n'aura pas été la meilleure performance des Fribourgeois. Ceux-ci avaient déjà la tête ailleurs, si bien que le spectacle fut de petite cuvée.

Déplorant les absences de Clément et d'André Schaub, Beauregard ne connaissait en rien son adversaire. Seul son classement flatteur le laissait présager très compétitif. Or, il n'en fut rien. Les Vaudois, même s'ils s'accrochèrent durant la première mi-temps, durent vite se résoudre à laisser l'enjeu à Beauregard. Pourtant, la concentration n'était guère de mise dans le camp visiteur: la bonne volonté et la condition physique étaient présentes, mais les idées manquaient sérieusement.

Ayant débuté l'entraînement à la mi-août, Beauregard subissait le contrecoup des deux ou trois entraînements hebdomadaires.

Suspense tôt levé

St-Paul débuta en jouant une défense en zone très serrée sur les grands. Mal lui en prit, puisque Théo Schaub se trouvait dans la forme adéquate pour réussir ses essais depuis l'aile. Forcée de se découvrir, l'arrière-garde locale favorisa les percées des pivots. La pression n'étant guère vive, Beauregard alternait la zone et l'individuelle, dans l'unique but de ne pas se laisser endormir. Et si l'écart était faible à la mi-temps, le suspense disparut très tôt en seconde période.

Par interceptions

Les Fribourgeois bâtirent leur succès en quelques minutes. Profitant des inexactitudes adverses, ils interceptèrent maintes fois le ballon, par l'intermédiaire de Ducrest et de Cattaneo. A la 27e, la marque indiquait 39 à 46, pour s'établir à 45-58 à la 34e. Fort de son avance, Beauregard put évoluer en complète décontraction, se contentant de conserver la marge de sécurité.

St-Paul, qui devait déplorer une petite taille moyenne, vit ses ailiers manquer de réussite. Mais l'équipe est jeune et combative, ce qui laisse présager une avenir prometteur.

La pause, si elle est bienvenue, sera pourtant courte pour Beauregard. Le 4 janvier, l'entraînement reprendra ses droits. Mais à ce moment, Sudan sera de retour, lui qui a enlevé son plâtre il y a quelques jours. De sorte que Beauregard retrouvera sa formation au complet.

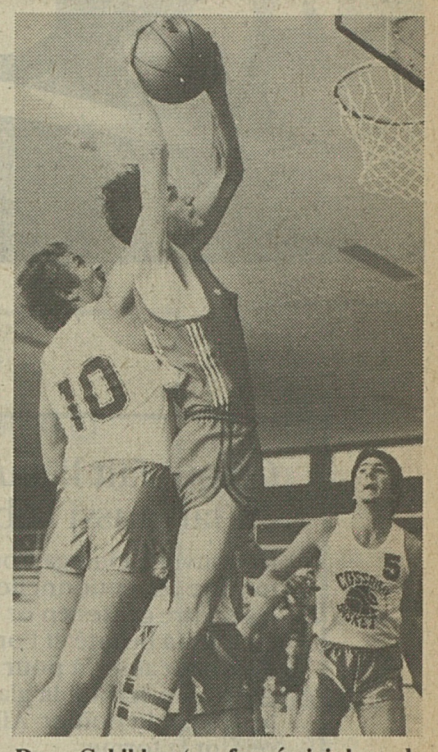

Pour Schibler (en foncé, ici lors du match contre Cossonay) et ses coéquipiers, une victoire somme toute assez facile. (Photo Wicht)

Beauregard: Pacolat 6, Ducrest 6, Eicher 17, Cattaneo 9, Schibler 6, Nuoffer 6, Schwartz 4, Théo Schaub 19.

J.-M. G.

Marly était pourtant meilleur

Birsfelden-Marly 68-66 (33-41)

Huit jours après son beau succès face aux Tessinois de Jeans West, Marly n'est pas parvenu à confirmer les bonnes dispositions que l'équipe semblait afficher en cette fin de premier tour. Affichant leurs ambitions, les joueurs de l'entraîneur Dénervaud profitèrent pourtant habilement de la valse hésitation de Birsfelden pour tenter d'imposer leur manière. Certaines contre-attaques furent tranchantes mais Marly se heurta souvent aux arbitres, qui sans être mauvais, se contredisaient bizarrement.

La domination d'ensemble des Fribourgeois se révéla fructueuse en plusieurs occasions. Pour les Bâlois, ces moments de doute furent pénibles. A la 13e minute Marly menait de quatre points (18-22) et cette avance augmenta encore jusqu'à la pause.

La force de Marly ce fut, en règle générale, son pressing exercé dès que le porteur du ballon franchissait le milieu du terrain. La formation fribougeoise a, il est vrai, l'avantage de posséder des hommes qui savent porter une balle (Dominique Currat, Maillard) et sont capables d'affronter une défense, même agressive, en cherchant sans cesse des appuis. Le fait d'évoluer à l'extérieur, autre élément d'importance, ne diminuera en rien le brio d'une équipe souvent stoppée par les décisions des arbitres qui, soit dit en passant, n'étaient pas dans leur meilleur jour. Marly tenait bien son rôle. Durant toute la seconde mi-temps, toute l'équipe donna l'impression de pouvoir résister aux attaques d'une formation bâloise faisant preuve de beaucoup de précipitation. Sans cesse avec une marge d'avance, bien qu'elle ne fût par instants que de deux points (30e minute, 55-57), Marly donnait l'impression de supporter sans mal l'absence de Rainer Dressler, ce d'autant plus que Demierre, chargé d'occuper le poste de pivot, se tirait fort bien d'affaire.

Pourtant à cinq minutes de la fin le vent tourna. Des hésitations, une certaine fatigue, des passes manquées: la marque tournait et, du coup, Marly manqua de maîtrise. Superbement organisé en contre-attaque, Birsfelden, dont la tranquille assurance a permis de conserver une avance de deux points, remit les pendules à l'heure en infligeant à l'équipe fribourgeoise, qui avait pourtant fait le jeu, une défaite regrettable. Marly, agressif durant toute la partie, manqua parfois de vista sur la fin pour conserver son avantage. La confiance habitait les gens de Marly mais la chance ne fut que rarement de leur côté, l'arbitre n'osant même pas prendre la décision qui s'imposait, juste avant le coup de sifflet final quand Dominique Currat fut proprement balancé par un Bâlois.

Marly, en tout cas, fut meilleur que son adversaire, c'est dire que l'équipe fribourgeoise doit regretter ces deux points.

Marly: Maillard (12), Wolhauser (6), Folly (4), M. Demierre (14), Chenaux (1), Daler (11), Currat (18), Dénervaud (-).

belo

En 1re ligue régionale, Renens-Bulle 86-95 ap. p. (80-80, 42-37)

Un beau cadeau pour les Bullois

La jeune équipe de l'entraîneur Desplan aura donc attendu la dernière journée du premier tour pour savourer son premier succès à l'extérieur. Alors qu'il y a une semaine face à la lanterne rouge Sierre, Bulle, parti avec la profonde conviction de s'imposer, avait subi un cruel échec, il a réussi un exploit de taille à Renens.

Et pourtant, ce succès ne tomba pas comme un fruit bien mûr dans l'escarcelle bulloise. Au contraire, il constitue une authentique surprise, puisque l'équipe gruérienne était menée de 14 points (64-78) cinq minutes avant la fin du match. Les Bullois réussissaient 16 points et avaient match gagné à cinq secondes de la fin (80-79). Nerveux, mauvais dans la relance et sous le panier, Renens devait encore terminer à quatre joueurs, les autres étant exclus pour cinq fautes. On ose dire que ce fameux chiffre cinq, qui est revenu souvent en fin de match, a été un chiffre fétiche, celui qui apporta à Bulle son succès.

Comme de coutume, la jeune formation de l'entraîneur Desplan commença très mal ce match. Craintifs et peu à l'aise dans la relance, les Bullois donnaient l'impression de ne pas y croire. Pourtant, Daniel Aeby apportait, par sa présence, un rayon d'espoir. Cherchant sans cesse à capter les rebonds, il distilla de très bons ballons vers des jeunes à qui François Desplan faisait confiance, Torche et le petit Tinguely.

Renens prenait ses distances avec une certaine aisance et tous les joueurs, confiants dans le succès qui se dessinait, semblaient satisfaits de la tournure que prenaient la marque et le match.

Rien à l'heure du thé ne laissait présager que cette rencontre puisse subitement basculer. Bonne durant 35 minutes, ne prenant pas de grands risques et se contentant de l'acquis (64-78), l'équipe vaudoise pensait déjà à passer Noël avec deux points de plus, un capital bien précieux, car il avait relégué Bulle et Sierre aux dernières places du classement. Subitement, il y eut un coupable relâchement. Toute l'équipe piétina et l'adversaire profita de l'occasion. Grâce à une fin de match extraordinaire, il parvenait à coiffer sur le fil un partenaire qui ne savait pas ce qui lui arrivait. Certes, Bulle aurait pu se contenter d'un petit point pour fêter son succès. En effet, bénéficiant de deux lancers, il préféra une remise de jeu depuis la touche en lieu et place de leur exécution. Un ballon perdu et ce fut l'égalisation. Nullement touché par ce coup du sort, Bulle donna sa pleine mesure durant la prolongation, s'assurant du même coup d'une victoire plus nette. C'est un beau cadeau pour le président Gumy et ses dirigeants, qui luttent dans cette première ligue avec des moyens bien limités. Comme dit le proverbe, Bulle avait la foi qui permet de renverser les montagnes.

Bulle: Aeby (26), Durathny (8), Zuchinetti (15), Trezzini (17), Racca (4), Buchs (10), Gumy (6), Castella (2), Tinguely (5), Torche (2).

TENNIS

La «Sunshine Cup» à la France

A Delray Beach, en Floride (EU), la France a remporté la «Sunshine Cup», épreuve par équipes réservée aux juniors. En finale, les tricolores ont pris le meilleur sur les Etats-Unis par 3-0.

«Sunshine Cup» à Delray Beach. Finale: France - USA 3-0. Loïc Courteau (Fr) bat John Ross (EU) 6-3, 6-2; Tarik Benhabiles (Fr) bat Kelly Jones (EU) 6-3, 6-3; Courteau/Benhabiles (Fr) battent Ross/Jones 6-3, 2-6, 7-6.

ce soir: JUMBO ou

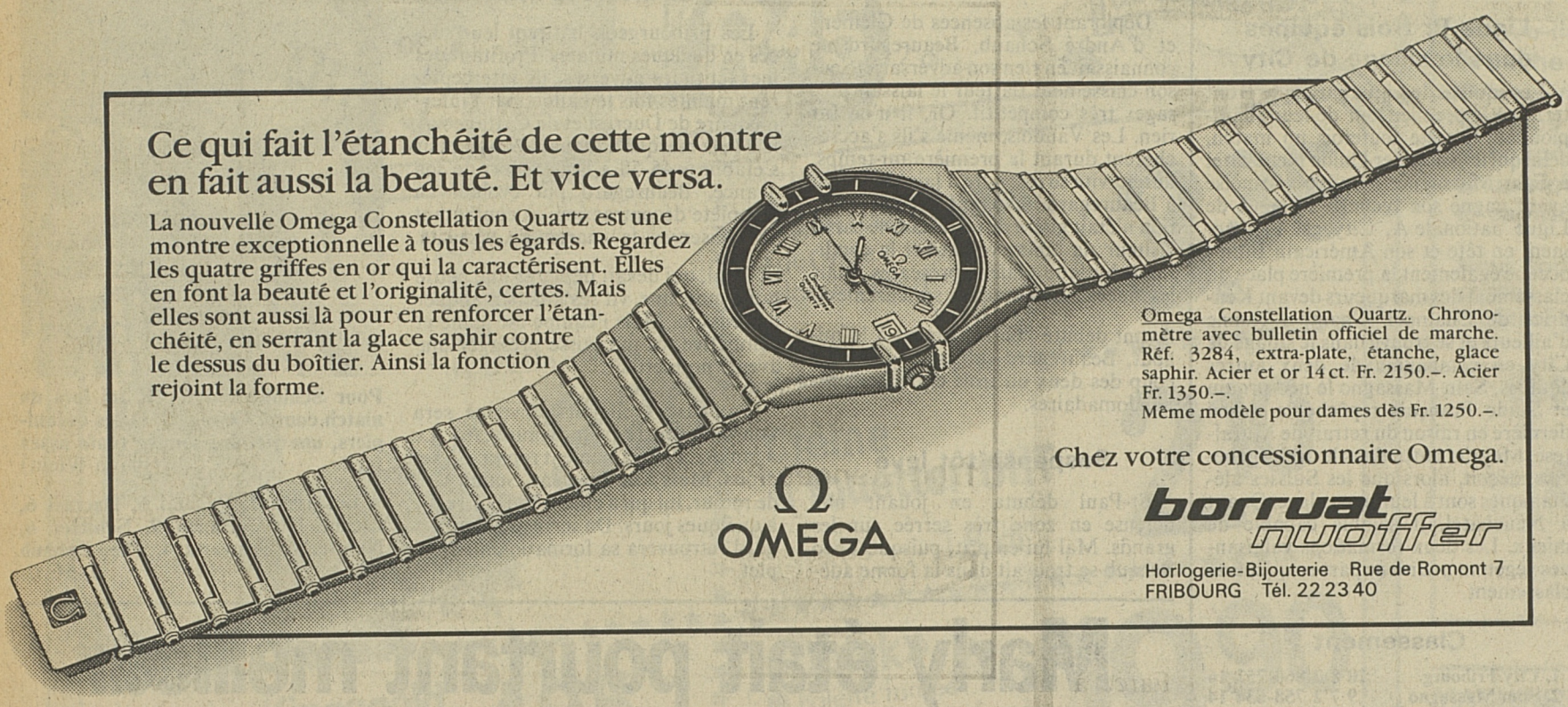

Ce qui fait l'étanchéité de cette montre en fait aussi la beauté. Et vice versa.

La nouvelle Omega Constellation Quartz est une montre exceptionnelle à tous les égards. Regardez les quatre griffes en or qui la caractérisent. Elles en font la beauté et l'originalité, certes. Mais elles sont aussi là pour en renforcer l'étanchéité, en serrant la glace saphir contre le dessus du boîtier. Ainsi la fonction rejoint la forme.

Omega Constellation Quartz. Chronomètre avec bulletin officiel de marche. Réf. 3284, extra-plate, étanche, glace saphir. Acier et or 14 ct. Fr. 2150.–. Acier Fr. 1350.–.
Même modèle pour dames dès Fr. 1250.–.

Chez votre concessionnaire Omega.

Ω OMEGA

borruat nuoffer
Horlogerie-Bijouterie Rue de Romont 7
FRIBOURG Tél. 22 23 40

Pour vos repas de fin d'année

la Pisciculture du Gottéron vous propose ses

TRUITES FRAÎCHES

Paul Bossy
☎ 22 62 26

17-35965

FRIBOURG
GARAGE PILLER S.A.
Ø 22 30 92

Rien ne sert de rêver! Il faut voyager avec les points de voyages gratuits de la...

GAGNEZ 2 × PLUS

à la rue de Lausanne et au Bourg

Aujourd'hui **21 décembre**
TOUTE LA JOURNÉE

du matin jusqu'à la vente du soir, vous recevrez pour chaque franc d'achat

les DOUBLES POINTS DE VOYAGES GRATUITS

17-8

... Rue de Lausanne et du Bourg

PUBLICITAS

MERCEDES-PUCH 230g1
Véhicule de démonstration, peu roulé, absolument à l'état de neuf, vendu avec garantie d'usine d'un an, sans limitation de km. Valeur Fr. 37 700.-, cédé Fr. 27 900.-.

MERCEDES 207/D 25
Superbe fourgonnette, 1980, vendue expertisée avec garantie totale. Prix très intéressant.

GARAGE DE LA RIVIERA
route de St-Maurice 233
1814 LA TOUR-DE-PEILZ
☎ 021/54 96 31

22-1578

Au Restaurant Suisse
AVENCHES
chez PABLO
Se recommande, pour sa
PIZZA
faite maison, sauf le lundi
☎ 037/75 11 69

17-35745

A vendre
VESPA PIAGGIO,
125 cm³, 80, exp., prix à disc.,
037/24 23 77
dès 19 h.

17-304838

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

AIDE MÉDICALE
expérience privée et hospitalière, cherche place dans cabinet ou clinique.
Offre sous chiffre C 17-304882, Publicitas SA, 1701 Fribourg.

JEUNE FILLE
sortant de l'école en juillet 83, s'intéressant à la cuisine,
CHERCHE PLACE pour un apprentissage dans un institut, maison de repos ou hôpital, pouvant faire un stage auparavant.
Adressez vos offres sous chiffre D 17-304881 PUBLICITAS 1701 Fribourg

ICI
votre annonce aurait été lue par près de
90 000
personnes.

VOTRE CADEAU DE NOËL!

A vendre à partir du 23.12.1982, voiture de direction CX Prestige 80, gris métallisé Pallas.

— Il s'agit du modèle CX de haut de gamme prolongé.
— Radiocassette-micro Philips.
— Intérieur cuir sellier.
— Climatisation.
— Pneus neige et été.
— Antibrouillard.
— Phare arrière antibrouillard à haute puissance.
— Vitres électriques.
— Volets pare-soleil arrière.
— Direction Maserati.
— Valeur neuve Fr. 36 000.-
— **VALEUR cash Fr. 10 500.-**

Note: il s'agit d'une voiture ayant 140 000 km, mais dans un tel état technique et de carrosserie qu'elle fera encore facilement 40 à 50 000 km sans problème.

Voiture visible les 23 et 24.12, r. de l'Etang, à Bulle.

Prière de prendre rendez-vous au **☎ 029/2 39 39 (bureau) ou 029/7 13 78 (privé).**

17-12863

Profitez aujourd'hui de notre vente du soir jusqu'à 21h30

Pfister Meubles

AVRY-CENTRE
près de Fribourg
sortie de l'autoroute Matran

G 86

...vert jusqu'à 22 h

entrée jusqu'à 21.30 h

du maître-boucher -le spécialiste en viande

vos menus de ★★★ fêtes

- Volailles fraîches:
Dindes - Pintades - Canards - Cailles - Lapins - Poulets

- Spécialités en croûte:
Filet Wellington - Filets mignons - Jambon

- Pâtés: à l'Armagnac, veau, gibier

- Terrines:
De campagne - Foie de volaille - Au poivre vert - Aspics - Farce à vol-au-vent

- De notre fumoir:
Jambons roulés ● Noix et lard de jambon ● Côtelettes fumées ● Palettes ● Jambon de campagne ● Saucissons pur porc

— Pour les fondues:
Bourguignonne - Chinoise - Bacchus - Charbonnade

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
PAPAUX FRÈRES

Marly	☎ 037/46 11 14
Fribourg, rue Guillimann 17 a	☎ 037/22 45 86
Fribourg, Beaumont-centre	☎ 037/24 85 41
Villars-sur-Glâne, Villars-Vert 32	☎ 037/24 26 29

Veuillez passer vos commandes à temps, svp!

17-70

Aujourd'hui, ouvert jusqu'à 21 h. 30

PRIX SPÉCIAUX et UN CADEAU à chaque acheteur!

Grand choix d'articles cadeaux
MOQUETTES À L'EMPORTER
Fr. 8.—, 10.—, 12.—, etc. le m²

Tapisol

1700 Granges-Paccot - Tél 26 54 54
(à côté du Stade St-Léonard) P Sortie Fribourg-Nord
Directement de l'entrepôt moquettes - **prix imbattables!!**

à vous gens de Fribourg
EUROTEL
Grand'Places 14 Tél.037/813131

ABM
idées Cadeaux
Fribourg, Pérolles 7
à quelques pas de la gare

A vendre
JAMBONS
garantis
fumés à la borne.
Fr. 15.50 le kg.
☎ 037/52 24 57
17-35497

5 TV COULEURS
Philips, grand écran, état de neuf, 6 mois de garantie.
Fr. 450.—
037/64 17 89

A vendre magnifique
FORD ESCORT 1300 GT
4 p., radiocassette,
4 roues d'hiver,
expertisée déc.82
☎ 037/24 52 19
17-3021

A vendre splendide
SIMCA 1100 GLS
5 p., 4 roues d'hiver, expertisée déc. 82.
☎ 037/24 52 19
17-3021

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE... VOTRE MEILLEURE ARME: LA PUBLICITÉ

Un jour, un journal

Le «Benjamin» des patrons

Boston, l'an de grâce 1721. La Nouvelle Angleterre est traversée de sérieux remous sociaux et politiques, notamment face à... la vieille Angleterre à l'esprit colonial. Dans ce creuset de luttes sourdes ou déclarées, un journal fait beaucoup parler de lui, et des idées qu'il lance.

C'est "The New England Courant". Un journal qui d'emblée se taille une belle place, enchantant ses lecteurs par la qualité de sa présentation, de sa typographie, des illustrations. De l'avis de tous: une brillante réussite face aux feuilles officielles qui transpirent l'ennui.
Un détail: le journal "tourne" très fort bien que son directeur purge une peine de prison pour un excès de libéralisme dans ses opinions. Et c'est le frère de l'absent qui a pris la direction des opérations et a suscité toutes les améliorations qui font ce succès. Il s'agit d'un garçon de 16 ans qui semble promis à un bel avenir. Un certain Benjamin Franklin.

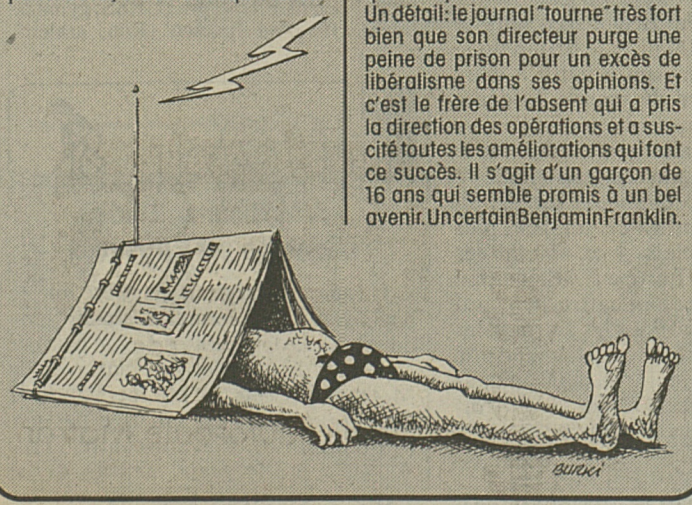

Une affaire de jeunesse

Un grand quotidien romand publiait récemment les résultats d'un sondage effectué sur un échantillon représentatif de 800 personnes.

Des chiffres plus que significatifs quant à la santé et à l'avenir de la presse quotidienne malgré l'invasion, la profusion et... l'efficacité, reconnaissons-le, des moyens audiovisuels. Par exemple, à la question: "Comment suivez-vous l'actualité?", la Presse arrive en tête (une courte tête, mais quand même surprenante) devant la télévision, et à plusieurs points devant la radio. 74% des gens lisent un quotidien tous les jours. 33% déclarent en lire plusieurs!

Mais surtout, la note inattendue est donnée par les jeunes. Seule une infime minorité (6%) dit se désintéresser de tous les moyens d'information. Quant aux autres, c'est la presse qui pour eux vient en premier avec une indiscutable supériorité sur les autres media: 71%!

Interrogez les jeunes gens autour de vous: ils perçoivent exactement ce qui leur fait préférer le journal et en sont très conscients: la clarté, la disponibilité de ce "stock d'informations" qu'il représente. La possibilité qu'il laisse à chacun de choisir son heure et son rythme personnel pour s'informer. Est prise en grand compte aussi la diversité des opinions représentées par l'éventail d'une presse libre et le sens critique qu'elle permet de développer par confrontation des tendances.

Même si tous les rédacteurs en chef n'ont pas les 16 ans de Benjamin Franklin, la presse est et reste une affaire de jeunesse. Jeunesse d'esprit en tous cas. Pour ceux qui la lisent comme pour ceux qui la font.

Vous tenez un outil fantastique: Votre journal.

En ligue A, le LUC brigue la succession de SSO

En ligue B, Marly et Morat battus sans appel à Koeniz

VOLLEYBALL

La semaine a été passionnante en ligue A. SSO, champion suisse, est dans le doute: battus par Volero ZH et vainqueurs sans gloire de Spada ZH, les Genevois ne peuvent plus se permettre un seul faux pas s'ils entendent conserver leur titre. Volero s'est probablement fait l'auteur d'un exploit inutile, puisque deux jours après, il perdait contre Bienne qui était loin de jouer les terreurs jusqu'ici. Avec le Lausanne UC qui porte son avance à quatre points, ces trois formations se retrouveront dans le tour final (TF).

Dans le tour de relégation (TR), ce sera la confrontation entre Bienne, Spada et vraisemblablement Näfels qui devrait remporter ses deux dernières rencontres alors que Chênois ou Leysin perdraient les leurs. Qui de Leysin ou de Chênois dans le tour final et dans le tour de relégation. Chênois se rend encore à Bienne et Näfels et reçoit Volero; Leysin accueille chez lui Spada ZH et SSO. Chênois est crédité d'un léger avantage, mais il faut tenir compte que les équipes partent dans le TF ou le TR avec les points acquis dans le tour de qualification; on peut se douter que Bienne et Näfels vendront chèrement les points en jeu, et que même Spada devrait avoir un sursaut s'il entend avoir une chance mathématique de s'en sortir.

Chez les dames, ce genre de question est déjà réglée: on peut même presque dire que dans le tour final, seul Uni-Bâle et Lucerne lutteront pour le titre de champion suisse; LUC et VB Bâle devront se contenter d'un exploit éventuel, ce qui ne servira pas plus leur cause. Dans les relégables, la lutte est loin d'être terminée, seul le VBC Lausanne risquant de se voir condamner et ce avant même le début du tour de relégation.

En ligue B deux fois 3-0 pour Koeniz

La première journée du 2e tour a été brutale pour les formations fribourgeoises. Battu 3-0 par Koeniz, Marly n'avait pas les moyens d'obtenir davantage alors que Morat aurait mérité mieux que ce 3-0 final trop flatteur pour les Bernois. Ceux-ci conservent aux sets la tête du classement devant Colombier. Montreux 3e a profité de la faiblesse de SSO toujours sans point pour prendre une longueur à quatre formations comptant 10 pts. Soleure, vainqueur du derby local contre Aeschi, revient à la hauteur du LUC, de Tramelan et de Morat, relégué lui à la 7e place, là aussi à la différence de sets. Entre le LUC, 4e à 10 pts, et Lausanne VBC, 9e avec 6 pts, la marge n'est vraiment pas grande: le 2e tour s'annonce particulièrement serré.

En ligue B féminine, toutes les formations couchent sur leur position du week-end précédent. Notons seulement que Carouge est trop fort pour une suite de formations qui ne donnent pas de la ligue B féminine une haute impression. Uni-Berne et Köniz, 2e à 4 pts des Genevoises, sont loin d'impressionner par leur volume de jeu. En bas du classement, c'est Neuchâtel qui pour l'instant fait la meilleure affaire dans le groupe des relégables en se portant à 8 pts, Uettligen, AVEPS Marly et Chênois demeurant à six, quatre et zéro points. La reprise de la compétition pour la ligue A et B se fera le 15 janvier.

Köniz-Marly 3-0
(15-10, 15-10, 15-9)

Pauvre volleyball! La prestation indigeste de Marly ne fut pas compensée par celle d'une équipe bernoise dont on a peine à croire qu'elle occupe le 3e rang de la ligue B. Après un début catastrophique des Bernoises, Marly menait 5-0. Ce fut tout ou presque d'une rencontre ennuyeuse. Certes Marly ne fut pas vraiment dominé au premier set puisque l'on se retrouva à 6-6, 8-8, 10-10. Mais il faut reconnaître que Marly ne marque des points que sur erreur de l'adversaire ou parfois au bloc. Il a fallu attendre jusqu'à 8-7 pour voir Christine Baud réussir le premier smash propre de la rencontre du côté des visiteuses. Avec une attaque aussi percutante, Köniz avait beau jeu, à défaut de faire le spectacle, de réussir une relance un peu plus valable. Même le fer de lance habituel, S. Bugnon demeura en retrait de ses possibilités et si le smash passait, le bloc de Köniz en diminuait l'effet. Du naufrage collectif, sortons malgré tout C. Baud et B. Wassmer qui apportèrent une certaine vivacité spécialement sur services, les seules balles qui mirent vraiment en difficulté la défense bernoise. Et comme de surplus les deux équipes ont totalisé plus de 24 services ratés et réussi au moins 18 engagements directs, inutile d'insister sur la faiblesse technique que certaines joueuses voyaient plus facilement chez l'adversaire et que l'arbitre eut tort, faut-il le souligner, de ne pas siffler, participant lui aussi au médiocre débat de ce week-end.

Köniz-Morat 3-0
(15-9, 15-13, 18-16)

La formation fribourgeoise a droit à quelques excuses pour cette rencontre en l'absence d'Ueli Habegger (pour 6 semaines au moins), de P.-André Schmidt (inflammation du tendon d'Achille) et de S. Leuenberger. Réduite à 7 joueurs, la formation moratoise, au vu du score final, aurait mérité mieux d'une rencontre jouée sans grande passion. Avec un Morat trop tranquille qui n'a peut-être pas entièrement cru en ses possibilités, Köniz est trop bien payé par un 3-0, même si sa victoire est logique. Un léger plus au contre — Lerf eut beaucoup de peine à passer, surtout en début de rencontre — et un registre d'attaques mieux exploitées lorsque Kneubühler ou Adam se trouvaient devant permirent aux Bernois de remporter la victoire et de garder la tête du classement aux décomptes des sets. Du côté de Morat, il a manqué un rien d'audace supplémentaire, Hämmerle ou Jan Müller ne parvenant pas à convertir la 3e passe en balle suffisamment vicieuse lorsqu'il n'y avait pas d'attaque-smashes. Köniz fut inquiété sans que la formation d'Anthonioz puisse provoquer ce petit déclic — qu'on peut aussi appeler chance au bon moment: trois balles de set sauvées au 2e set à 14-13. La présence d'Erwin au centre et un Lerf plus percutant au 3e set auraient dû permettre à Morat de sauver l'honneur sans un passage à vide à 12-8 en leur faveur. Une première balle de set gâchée suivie de deux services encaissés directement et voilà Köniz en possession de cinq balles de match. Ce sera malgré tout 15-15, puis 16-16. Enfin deux imprécisions enlevèrent à Morat la possibilité qui se manifestait de plus en plus nettement d'inquiéter à terme une formation bernoise en proie à quelques ratés surprenants.

Coupe suisse: Fribourg-Colombier 0-3
(10-15, 8-15, 9-15)

Affrontant le leader de la ligue B, la dernière formation fribourgeoise encore en lice en Coupe suisse obligea Colombier à se dépenser fortement pour éviter toute surprise. Avec la présence de C. Albrici qui s'imposa largement au bloc tout en rendant la tâche de la défense adverse difficile, le VBC Fribourg a pu se rendre compte, lui qui évolue cette année en 2e ligue, que son potentiel devrait lui permettre de retrouver en fin de saison sa place en catégorie supérieure. Relevons encore la prestation très régulière de Monteleone qui s'affirme comme deuxième pilier de la formation. Entouré par des jeunes auxquels Michel Fragnière sait inspirer confiance, le VBC Fribourg semble reparti vers des jours meilleurs.

Résultats

LIGUE A.: Hommes: Leysin - Lausanne UC 0-3; Volero ZH - Servette 3-2; CS Chênois - Lausanne UC 0-3; Servette - Spada ZH 3-0; Volero ZH - Bienne 2-3; Näfels - Leysin 3-1.

Dames: Uni Bâle - VB Bâle 3-0; Berne - Bienne 1-3; Lucerne - Lausanne UC 3-0; Spada ZH - Lausanne VB 3-0.

LIGUE B / OUEST. Hommes: Montreux - Servette 3-0; Colombier - Lausanne 3-0; Tramelan - Lausanne UC 1-3; Köniz - Morat 3-0; Soleure - Aeschi SO 3-2.

Dames: Chênois - Carouge 0-3; AVEPS - Servette 0-3; Neuchâtel - Uettligen 3-0; Uni-Berne - Moudon 3-2; Köniz - Marly 3-0.

Classements

LIGUE A.: 1. Lausanne UC 12/22 (35-10). 2. SSO 12/18 (32-15). 3. Volero ZH 12/18 (29-17). 4. Chênois 11/12 (21-24). 5. Leysin 12/12 (22-28). 6. Näfels 12/8 (21-29). 7. Bienne 11/4 (16-29). 8. Spada ZH 12/2 (11-35).

Dames: 1. Lucerne 12/24 (36-4). 2. Uni Bâle 12/22 (35-3). 3. LUC 12/14 (24-21). 4. VB Bâle 12/14 (23-22). 5. Berne 12/8 (22-28). 6. Spada ZH 12/8 (22-28). 7. Bienne 12/6 (15-29). 8. Lausanne VB 12/0 (2-36).

LIGUE B. Hommes: 1. Köniz 10/16 (25-10). 2. Colombier 10/16 (28-13). 3. Montreux 10/12 (20-16). 4. LUC 10/12 (22-19). 5. Tramelan 10/10 (21-18). 6. Soleure 10/10 (20-18). 7. Morat 10/10 (19-21). 8. Aeschi SO 10/8 (17-23). 9. Lausanne VB 10/6 (14-23). 10. SSO 10/0 (5-30).

Dames: 1. Carouge 10/20 (30-2). 2. Köniz 10/16 (25-12). 3. Uni Berne 10/16 (26-14). 4. Moudon 10/14 (24-17). 5. SSO 10/12 (21-13). 6. Neuchâtel Sp. 10/8 (19-22). 7. Uettligen 10/6 (11-25). 8. AVEPS 10/4 (15-27). 9. Marly 10/4 (10-28). 10. Chênois 10/0 (9-30).

J.P.U.

Joli succès des gymnastes de Cugy-Vesin

Dernièrement, à la salle communale, la traditionnelle soirée de la Société fédérale de gymnastique de Cugy-Vesin a connu un très joli succès.

En présence de tous les membres de la section qui formaient un ensemble imposant et coloré, M. Gabriel Grandgirard, président, a montré que l'ancien et populaire adage de Juvénal «Mens sana in corpore sano» est toujours actuel et a relevé les bienfaits de la gymnastique, sport nécessaire à l'équilibre et à la santé de chacun. Il a aussi rappelé les faits marquants de la saison 1982 et a exhorté les parents à s'intéresser vivement aux activités sportives de leurs enfants.

Puis, chaque groupe a présenté l'un des seize numéros du programme, tous bien élaborés et bien étudiés, où souplesse, fantaisie, entrain et imagination étaient les caractéristiques de scènes aussi bien gymniques que chorégraphiques, sur des sujets variés, à la fois cocasses, exotiques et facétieux.

En bref, ce fut un spectacle pittoresque et divertissant, avec des jeux de lumière subtils, une musique expressive, des costumes ravissants et une souriante présentatrice, Mme Josiane Chuard.

(jb)

PUBLICITÉ

A NE PAS OUBLIER!!!
Fribourg, patinoire communale

AUJOURD'HUI

16 h. ALLEMAGNE EST-AUTRICHE
Entrée gratuite pour les enfants.

20 h. SUISSE-FINLANDE SISU
Distribution des prix.

Comme le montre cette photo prise lors de la fête de la St-Nicolas, le Club de patinage de Fribourg compte de très jeunes membres.

Le Club de patinage de Fribourg prend de l'ampleur

Un vrai virage cette saison

La semaine dernière, à la patinoire communale, le Club de patinage de Fribourg, présidé par Gérard Dorthe, fêtait, comme le veut la tradition, la St-Nicolas, une occasion de réunir tous les membres et de présenter le travail effectué. Ce club a négocié un vrai virage cette saison avec l'arrivée de nouveaux membres qui coïncide avec la mise à disposition de la nouvelle patinoire.

Existant déjà depuis de nombreuses années, puisqu'il organisa en 1934, au Jura, une Coupe romande, le Club de patinage de Fribourg était quelque peu tombé dans l'oubli. L'arrivée, en 1977, d'un professeur, Sabine Piller, d'ailleurs toujours en fonction, donna un premier élan au club qui ne cessa de prendre de l'ampleur pour atteindre cette saison le nombre de 70 membres. Parmi eux, une quarantaine d'enfants de quatre à sept ans. Les dirigeants ont tenu alors à prendre les choses au sérieux, d'autant plus que la situation financière cause maintenant moins de soucis.

Un ancien champion suisse

Si parmi les enfants, on compte actuellement cinq garçons, parmi les adultes un ancien champion suisse en couples, s'adonne toujours à son sport favori. En effet, le club fribourgeois est fier de compter parmi ses membres Rudolf Johner, plusieurs fois champion suisse et ayant obtenu de bons résultats lors de championnats d'Europe. Cela ne peut être qu'un stimulant pour les jeunes.

La nouvelle patinoire étant très occupée, les heures de glace ne sont pas trop nombreuses pour les membres du club de patinage. Les dirigeants se montrent toutefois satisfaits, utilisant les installations aux heures creuses, soit à midi et le soir. Le club dispose de neuf heures par semaine, mais à deux reprises seulement de la patinoire tout entière. Certains membres s'entraînent entre trois ou quatre fois par semaine, tandis que les débutants sont une ou deux fois par semaine sur la glace.

Une douzaine de licenciés

Qui dit sport, pense souvent compétition. Celle-ci est réelle au Club de patinage de Fribourg, qui compte actuellement une douzaine de licenciés. Comme nous le disait Sabine Piller, il s'agit tout d'abord de passer des tests au sein du club (deux sessions par saison), puis d'accéder à des tests de l'Association romande, puisque le club fribourgeois est membre de l'Association romande de patinage (ARP) et de l'Union suisse de patinage (USP). Le grand travail de la saison est l'entraînement où se prépare notamment les programmes imposés et libres qui seront présentés dans les compétitions régionales ou pour les meilleurs dans une épreuve de la Coupe romande (pour participer à ce genre de compétitions, il faut avoir passé un certain nombre de tests). La préparation est d'ailleurs très longue, Sabine Piller étant secondée par huit monitrices. Des cours collectifs sont donnés deux fois par semaine pour les pupilles et pour les juniors, soit les plus avancés.

Organisant une fois par année son gala, le club fribourgeois aimerait également mettre sur pied une compétition régionale. Pour l'instant, cela est problématique, car il faudrait disposer de la patinoire durant tout un week-end, mais les dirigeants ont bon espoir d'atteindre leur but, notamment après une année de rodage. Ainsi, le Club de patinage de Fribourg, qui peut compter sur l'appui de nombreux parents, tente de se réorganiser pour donner aux jeunes la possibilité de pratiquer le patinage artistique.

M. Berset

Les sportifs de l'année de l'AFP

Paolo Rossi et Marita Koch

Le footballeur italien Paolo Rossi, meilleur buteur de la dernière Coupe du monde, et l'athlète est-allemande Marita Koch, qui a porté le record du monde du 400 m féminin à 48"16, ont été élus «sportifs de l'année» par l'agence France Presse.

Paolo Rossi, auteur de six buts durant le «Mundial», dont les trois buts transalpins lors du fameux Brésil-Italie, auteur aussi d'une fantastique résurrection après une absence de deux ans (affaire du «Totocalcio», devance deux athlètes: l'Américain Carl Lewis, qui a multiplié les exploits en saut en longueur et au 100 m, et le Britannique Daley Thompson, qui a battu à deux reprises le record du monde du décathlon.

Marita Koch a largement dominé le classement féminin en raison de sa performance exceptionnelle sur 400 m, performance confirmée un peu plus tard lors du relais 4 x 400 m des championnats d'Europe à Athènes, au cours duquel elle allait battre un record du monde de plus. Pour les journalistes de l'AFP, elle précède l'Allemande de l'Ouest Ulrike Meyfarth (2,02 en hauteur) et la Suissesse Erika Hess, trois fois lauréate aux championnats du monde de ski.

Voici le classement des «sportifs de l'année» de l'agence France Presse. Messieurs: 1. Paolo Rossi (It, football). 2. Carl Lewis (EU, athlétisme). 3. Daley Thompson (GB, athlétisme). 4. Jimmy Connors (EU, tennis). 5. Li Ning (Chine, gymnastique). 6. Larry Holmes (EU, boxe). 7. Dino Zoff (It, football). 8. Michael Gross (RFA, natation). 9. Vladimir Perfenovitch (URSS, canoë-kayak). 10. Ghumal Rasoul (Pakistan, hockey sur gazon).

Dames: 1. Marita Koch (RDA, athlétisme). 2. Ulrike Meyfarth (RFA, athlétisme). 3. Erika Hess (S, ski). 4. Martina Navratilova (EU, tennis). 5. Breit Aunli (No, ski nordique). 6. Brigit Fischer (RDA, canoë-kayak). 7. Mélanie Smith (GB, hippisme). 8. Petra Schneider (RDA, natation). 9. Elena Bitcherova (URSS, gymnastique). 10. Vali Ionescu (Rou, athlétisme).

HOCKEY SUR GAZON

A Melbourne, l'Inde déclassée par l'Australie

L'Inde, qui régnait naguère sur le hockey sur terre mondial, a subi l'une des plus lourdes défaites de son histoire en finale du tournoi international de Melbourne. Elle a été écrasée par l'Australie, qui s'est imposée par 6-1 (mi-temps 4-0). L'avant-centre Terry Walsh a été le grand artisan de ce succès en marquant à quatre reprises, dont trois au cours des 26 premières minutes.

HAMMOND

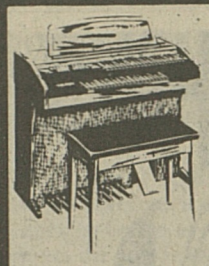

l'orgue
à la sonorité
souvent imitée
jamais égalée!

JACCOUD
FRIBOURG

Pérolles 29 ☎ 037/22 22 66
037/22 29 95

DÉMONSTRATION:
ce soir jusqu'à 21 h.

ALTERNATIVE BOUTIQUE

R. des Epouses 137 - 037/22 33 46
Fribourg

Mille et une idées pour vos cadeaux:

— articles en laiton, nacre, osier, bois
— mobiles: motifs sport
— parapluies coton ou nylon
— vêtements pour tous les goûts.
— robes et ensembles de soirée
— PRÊT-À-PORTER pour DAMES et MESSIEURS

17-219

Ce soir, à Fribourg

ouverture des magasins

jusqu'à 21 h. 30

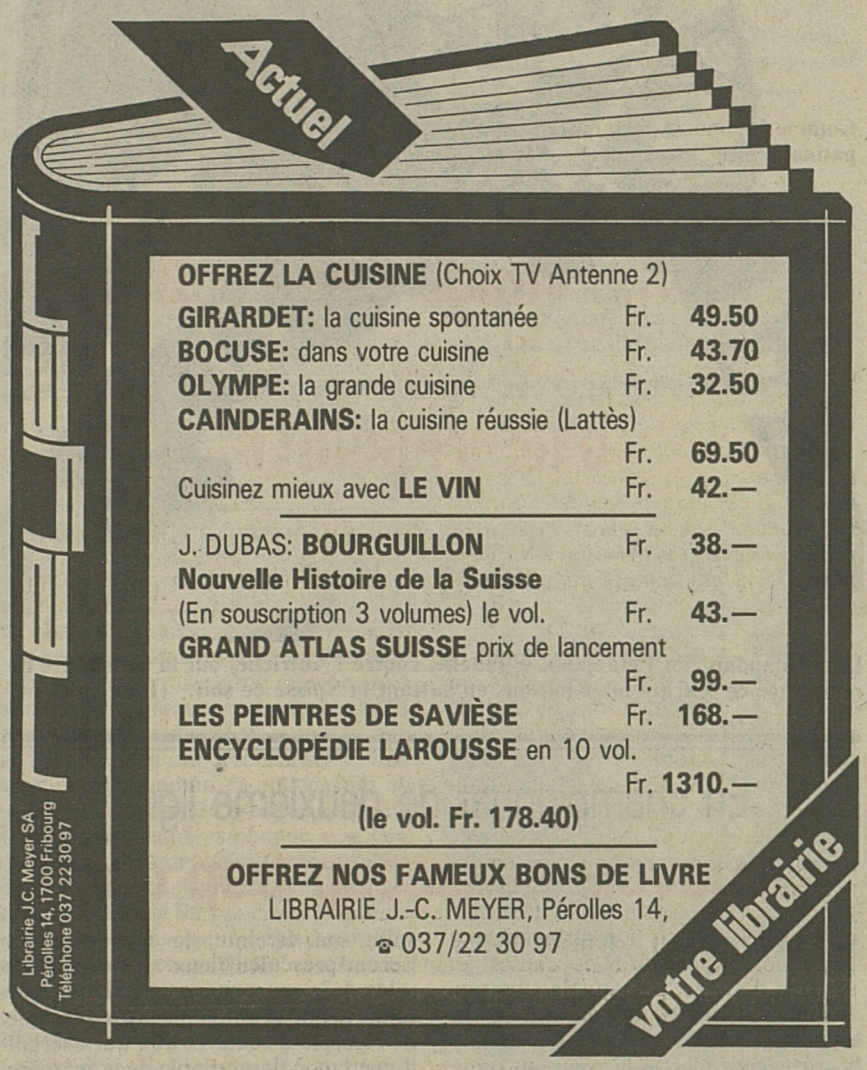

OFFREZ LA CUISINE (Choix TV Antenne 2)

GIRARDET: la cuisine spontanée	Fr.	**49.50**
BOCUSE: dans votre cuisine	Fr.	**43.70**
OLYMPE: la grande cuisine	Fr.	**32.50**
CAINDERAINS: la cuisine réussie (Lattès)	Fr.	**69.50**
Cuisinez mieux avec **LE VIN**	Fr.	**42.—**
J. DUBAS: **BOURGUILLON**	Fr.	**38.—**
Nouvelle Histoire de la Suisse (En souscription 3 volumes) le vol.	Fr.	**43.—**
GRAND ATLAS SUISSE prix de lancement	Fr.	**99.—**
LES PEINTRES DE SAVIÈSE	Fr.	**168.—**
ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE en 10 vol.	Fr.	**1310.—**

(le vol. Fr. 178.40)

OFFREZ NOS FAMEUX BONS DE LIVRE
LIBRAIRIE J.-C. MEYER, Pérolles 14,
☎ 037/22 30 97

votre librairie

Librairie J.C. Meyer SA
Pérolles 14, 1700 Fribourg
Téléphone 037 22 30 97

QUELQUES IDÉES pour vos CADEAUX...

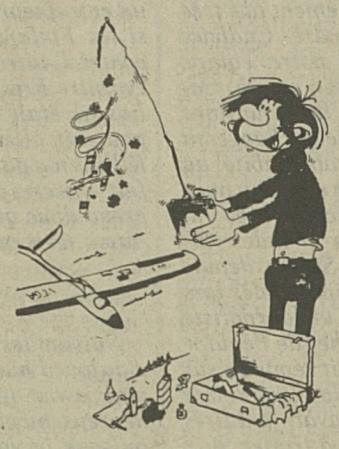

— Grand choix de **JEUX** électroniques

dès Fr. **39.–**

Pour initier vos enfants aux **modèles réduits** radio-commandés, grand choix de:

— voitures — buggy — avions, etc.

Vous serez bien conseillés par les spécialistes

AIR-CRAFT

Pérolles 18 a FRIBOURG
☎ 037/22 40 71

BONNE FÊTE

TAPIS PINGOUIN

Pérolles 8
FRIBOURG
☎ 037/22 57 59

MODERN ART TOLEDO

Etanche 30 m.
Glace saphir
inrayable

LIGHT CLUB

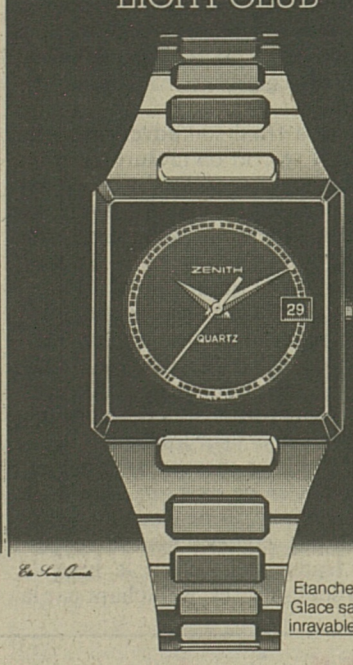

Etanche 30 m.
Glace saphir
inrayable

ZENITH

G. GIRARDIN

Bd. de Pérolles 22 - 1700 Fribourg

---

offrir à NOËL un cadeau apprécié toute l'année

idées – choix – conseils chez votre spécialiste

entreprises électriques fribourgeoises

ROSSIGNOL

Les skis Competition de Rossignol:

Les vainqueurs de la Coupe du monde

Excellente stabilité, même à grande vitesse; accrochage exceptionnel sur la glace et précision absolue dans la conduite des virages.

F 5 Competition
Slalom géant et descente. Vainqueur de la Coupe du monde descente Messieurs en 1979 et 1980.

SM Competition
Slalom géant. Vainqueur au classement général de la Coupe du monde 1979.

FP Competition
Slalom. Médaille de bronze à Lake Placid.

Conseils, service et vente Rossignol chez:

Commerce de fer fribourgeois SA
Rue de Lausanne 85 ☎ 037 / 22 44 61
— POINTS DE VOYAGE —

LA MAISON DU TRICOT

Rue de Romont 12

Offre le 16 et 21 décembre de 10 heures à 22 heures
un coffret cadeau ou une surprise de Crabtree & Evelyn Londres,
à toutes les clientes achetant un article.

Pour vos cadeaux, nous vous proposons plus de **5000** pullovers dans **50** coloris mode de **39.80** à **59.–**

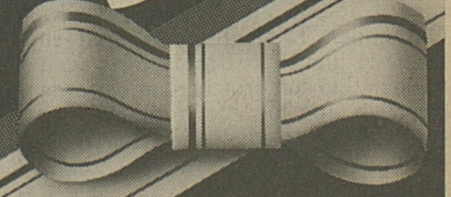

Echos du tournoi internations de Fribourg

«Si les Allemands de l'Est votaient chez nous...»

Les rencontres de notre équipe nationale n'attirent pas la foule. Le phénomène ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Avec 3200 spectateurs contre la RDA et 5100 contre l'Autriche, nos internationaux ont toutefois été encouragés par plus de monde que lors des deux matches tests contre la Yougoslavie à Olten et à Grindelwald, il y a quelques semaines. Le public fribourgeois aime beaucoup le hockey, mais il vient avant tout à la patinoire pour voir gagner ses favoris. C'est la raison pour laquelle on ne dénombrait que 200 spectateurs, tant pour le match entre l'Autriche et la Finlande «Sisu», que pour celui entre Finnois et Allemands de l'Est qui aurait mérité une autre assistance. En valeur intrinsèque, ce sont en effet les deux meilleures équipes du tournoi qui s'affrontaient.

* * *

Les Allemands de l'Est font beaucoup parler d'eux. Tout avait commencé vendredi à Zurich Kloten, où ils refusèrent de rallier Fribourg avec le même car que les Finlandais. Logés à l'hôtel du Faucon (Maison du peuple), certains d'entre eux ont ensuite fait la moue. Lorsqu'ils étaient venus à Fribourg, il y a une année, les joueurs de Dynamo Berlin avaient été hébergés à l'Eurotel! Mais pour la durée du tournoi, cet établissement a été «réquisitionné» par les Suisses qui en ont fait leur quartier général.

Un mot encore sur les Allemands de l'Est: ils n'ont pas un sou en poche. Raison pour laquelle le comité d'organisation a alloué à chaque joueur la somme de dix francs par jour en guise d'argent de poche. Ce qui a fait dire au chef de presse du HC Gottéron et du tournoi, Raymond Cudry: «Si ces gens votaient chez nous, je leur aurais donné un billet de vingt francs»!

* * *

D'aucuns n'ont visiblement pas très envie de voir Paul-André Cadieux revêtir le maillot de notre équipe nationale. Devenu citoyen suisse, Cadieux remplit pourtant les conditions qui précisent qu'un joueur changeant de nationalité doit avoir habité au moins trois ans dans son nouveau pays avant de pouvoir participer avec lui aux championnats du monde. Or, Cadieux se trouve en Suisse depuis plus de dix ans. On comprend dès lors mal que, à la question d'un journaliste suisse alémanique, le chef de l'équipe suisse, Gerry Staehli, ait répondu sur un ton péremptoire que la Ligue suisse de hockey sur glace avait d'autres problèmes que celui-là à traiter. Aux yeux de l'entraîneur Ohlsson, Cadieux serait donc juste bon à faire les «commissions» dont il n'ose lui-même se charger. Par exemple, celle qui consistait à informer Jean-Charles Rotzetter qu'il ne faisait plus partie des cadres de l'équipe nationale, après qu'il n'eut même pas eu une véritable chance.

* * *

Pour son centième match à la tête d'une équipe nationale, Ruedi Killias aurait bien aimé pouvoir fêter une victoire. Il ne peut en tout cas reprocher à ses Autrichiens de ne pas s'être battus avec suffisamment d'énergie; l'arbitre Carlsson n'a pas distribué moins de 74 minutes de pénalités dans ce qui ressembla plus à un meeting de boxe qu'a un match de hockey sur glace. Killias tient pour une erreur la désignation d'un arbitre suédois pour cette rencontre. Parce que la Suisse a un entraîneur de cette nationalité? Et si les Finlandais, lorsqu'ils ont rencontré l'Autriche, s'étaient plaints de l'arbitre Frei, parce que, comme Killias, il était Suisse? A ce jeu-là, on pourrait aller loin. La vérité est là: Killias n'a pas encore accepté de s'être fait «virer» par la LSHG. On comprend donc qu'il ait soif de revanche. Aussi, n'en rate-t-il pas une!

* * *

Suivant les résultats, les rencontres d'aujourd'hui auraient très bien pu ne plus avoir le moindre intérêt. Fort heureusement, le suspense demeure puisque le vainqueur du match Finlande «Sisu» - Suisse de ce soir sera aussi celui du tournoi. L'empoignade est prometteuse, même si les robustes nordiques partent favoris. La rencontre de cet après-midi entre l'Autriche et la RDA ne sera pas que du remplissage. A supposer que Finnois et Helvètes fassent match nul, les Allemands de l'Est ont encore une chance théorique de remporter le tournoi. En cas d'égalité, ce sont les rencontres directes qui seront déterminantes, puis la différence de buts, le goal-average et, enfin, le nombre de buts marqués. Comme aux championnats du monde.

On saluera au passage l'heureuse initiative grâce à laquelle les écoliers bénéficieront de l'entrée gratuite au match de cet après-midi entre la RDA et l'Autriche. Mais pourquoi n'avoir pas invité ces gosses pour un match de l'équipe suisse? Il faut enfin souhaiter qu'instituteurs et institutrices libéreront leurs élèves suffisamment tôt pour que ceux-ci puissent être présents au coup d'envoi fixé à 16 heures.

A. Winckler

Les Finlandais (ici Petaejaho, à gauche, contre l'Autriche) ont la possibilité de remporter ce tournoi inter-nations en battant la Suisse ce soir. (Photo Wicht)

Groupes 3 et 4 de 1re ligue: des duos de tête serrés

Groupe 1: Kuesnacht - Frauenfeld 1-3; Ascona - Illnau/Effretikon 6-0; Weinfelden - Schaffhouse 2-2; Gruesch/Danusa - Buelach renvoyé au 22 décembre; Uzwil - St-Moritz renvoyé au 25 janvier.- Classement: 1. Ascona 11/20; 2. Uzwil 10/17; 3. Kuesnacht 11/13; 4. Weinfelden 11/13; 5. Illnau/Effretikon 11/13; 6. Frauenfeld 11/9; 7. Buelach 10/8; 8. Gruesch/Danusa 10/6; 9. Schaffhouse 11/6; 10. St-Moritz 10/1.

Groupe 2: Lucerne - Zunzgen/Sissach 4-8; Urdorf — Thoune/Steffisburg 3-5; Zoug - Soleure 7-3; Berthoud - Bâle renvoyé au 5 janvier; Aarau - Rotblau Berne renvoyé au 22 décembre.- Classement: 1. Zoug 11/22; 2. Zunzgen/Sissach 11/15; 3. Rotblau 10/14; 4. Berthoud 10/12; 5. Bâle 10/11; 6. thoune/Steffisburg 11/11; 7. Soleure 11/8; 8. Lucerne 11/7; 9. Aarau 10/4; 10. Urdorf 11/2.

Groupe 3: St-Imier - Unterseen 5-2; Lyss - Le Locle 8-6; Wiki - Adelboden 6-4; Moutier - Fleurier 5-7; Konolfingen - Neuchâtel renvoyé.- Classement: 1. Fleurier 11/19; 2. Lyss 11/17; 3. Wiki 11/14; 4. Moutier 10/11; 5. Konolfingen 10/9; 6. St-Imier 10/8; 7. Neuchâtel 9/7; 8. Adelboden 10/7; 9. Unterseen 10/5; 10. Le Locle 10/5.

Groupe 4: Monthey - Lens 11-3; Martigny - Vallée de Joux 7-3; Villars-Champéry 9-2; Sion - Forward Morges 6-0; Leukergrund - Genève Servette 1-14.- Classement: 1. Villars 11/19; 2. Genève Servette 11/17; 3. Monthey 10/14; 4. Martigny et Sion 11/13; 6. Forwad Morges et Lens 11/8; 8. Champéry et Vallée de Joux 10/7. 10. Leukergrund 10/0.

PATINAGE DE VITESSE

Innsbruck: le combiné à Silvia Brunner

Dans le cadre du match quadrangulaire Autriche - Suisse - France - Italie, qui s'est tenu à Innsbruck, Silvia Brunner a remporté le combiné féminin. La Davosienne a nettement dominé ses rivales, l'emportant dans trois des quatre distances. Côté masculin, Franz Krienbühl faisait son retour à la compétition à 54 ans. Les résultats:

Match des quatre nations. Messieurs: 1. Autriche 118; 2. France 161; 3. Italie 160; 4. Suisse 54. **Petit combiné:** 1. Werner Jager (Aut) 171,574 pts. Puis: 12. Markus Ulmer 190,206; 14. Franz Krienbühl 191,907.

Dames: 1. Italie 56; 2. Suisse 50; 3. France 38; 4. Autriche 20. **Combiné:** 1. Silvia Brunner (S) 183,617.

Décès d'un ancien président de Servette

Clément Piazzalunga, qui fut président de Servette de 1952 à 1957, est décédé à Genève, dans sa 75e année, après une longue maladie. C'est sous sa présidence, notamment, que l'éclairage avait été installé au stade des Charmilles. L'inauguration avait eu lieu le 11 juin 1956. Karl Rappan avait toujours été son principal adjoint à la direction du club. Le président s'en était toutefois partiellement séparé en 1953 et 1954 au profit de l'équipe nationale.

SAUT A SKI

Un espoir suédois grièvement blessé

La saison est terminée pour l'espoir suédois Daun, victime d'un grave accident, à Holmenkollen, alors qu'il venait de s'élancer du tremplin de 90 mètres.

Anders Daun (19 ans), huitième du championnat du monde l'an dernier sur ce même tremplin, a perdu l'équilibre au moment de son impulsion. Relevé inconscient sur l'aire de réception, il a été transporté par hélicoptère à l'hôpital d'Oslo où les médecins ont diagnostiqué la fracture d'une clavicule et d'un avant-bras.

AUTO-MOBILISME

Fangio va quitter l'hôpital

Juan Manuel Fangio, l'ancien grand champion argentin, quittera l'hôpital où il a subi une intervention chirurgicale au cœur, en début de semaine prochaine, ont annoncé, à Buenos Aires, les médecins qui l'assistent.

L'état de santé de Fangio a évolué favorablement et aucune complication n'est apparue durant la période post-opératoire, selon les chirurgiens qui ont posé une veine en remplacement d'une artère obstruée.

Tournoi des «Izvestia»

La Finlande bat aussi la Suède

Les Finlandais continuent de surprendre au tournoi international de Moscou. Après avoir battu la Tchécoslovaquie par 3-2, ils ont maintenant pris le meilleur sur la Suède par 5-3 (1-1 0-1 4-1). Devant 8000 spectateurs, les Suédois menaient encore par 2-1 à la 28e minute mais ils se sont littéralement écroulés en fin de rencontre.

Finlande - Suède 5-3 (1-1 0-1 4-1). 8000 spectateurs. Arbitre: Kompalla (RFA). Buts: 11e Makkonen 1-0. 19e Eriksson 1-1. 28e Eklund 1-2. 42e Summanen 2-2. 43e Melametsa 3-2. 52e Javanainen 4-2. 54e Rautakallio 5-2. 59e Olsson 5-3. Pénalités: 6× 2' contre la Finlande, 4 × 2' contre la Suède.

Classement: 1. URSS 3/6. 2. Tchécoslovaquie 3/4 (18-9). 3. Finlande 3/4 (11-11). 4. Suède 4/2. 5. RFA 3/0.

Les juniors suisses vainqueurs en Italie

L'équipe nationale junior helvétique des moins de 20 ans, emmenée par Res Kuenzi et Werner Meier a remporté le tournoi de Côme et Varese, battant la RFA par 5-0 forfait (la rencontre avait été arrêtée sur le score de 2-1 pour la Suisse, après plusieurs bagarres et les Allemands avaient quitté la glace), l'Italie par 10-1 et la Yougoslavie par 9-2.

Le meilleur buteur suisse dans cette ultime rencontre fut Haussener (Kloten), un joueur convoqué in extremis. Ses coéquipiers de Kloten, Waeger et Burkart ont réussi respectivement 2 et 1 buts, les deux autres réussites étant signées Bertaggia et Bosch.

Les résultats: Suisse - Yougoslavie 9-2 (3-1, 2-0, 4-1); RFA - Italie 15-0. Classement final: 1. Suisse 3/6 ; 2. RFA 3/4; 3. Italie 3/2; 4. Yougoslavie 3/0.

En championnat de deuxième ligue

Genevois beaucoup trop durs

GE Servette II - Marly 2-13 (1-3, 1-7, 0-3)

Le HC Marly a commencé la seconde boucle de son parcours comme la précédente, c'est-à-dire par une large victoire. Toutefois, c'est la seule chose à retenir de cette confrontation déséquilibrée quant à la valeur des antagonistes en présence car, par moments, elle a sombré dans une dureté excessive d'où un nombre de pénalités, particulièrement du côté genevois.

Prenant à froid son adversaire, GE Servette II se crut en mesure de créer une surprise. Il se défendit en conséquence pour conserver son avantage initial. Seulement voilà, il n'était tout de même pas apte à rivaliser d'égal à égal avec Marly qui ne tarda du reste pas à rétablir la parité. Cependant, il fallut attendre la fin du premier tiers-temps pour que la supériorité marlinoise se matérialise par l'obtention de deux nouveaux buts. Ces derniers agirent négativement sur les Genevois qui ne furent plus en mesure de répliquer valablement en ce sens que, lors de la période médiane, ils ne trouvèrent plus la parade aux vagues d'assauts successifs du leader qui s'offrit le luxe de scorer à sept reprises. Relâchant par la suite son étreinte, la formation de l'entraîneur Ruffieux considéra le solde de la rencontre comme un simple remplissage et eut la malheureuse idée de riposter à leurs rivaux qui usèrent d'une façon désagréable de la manière forte. Dans ce contexte, le spectacle présenté fut, malgré la réalisation de quelques fort jolis buts, de ceux qu'on n'est pas fâché de ranger dans les oubliettes.

HC Marly: (41e Del Soldato); Bucher, Pürro; Agostinis, Jonin; Stauffacher, Spicher (41e Aebischer), Mottet; Stoll, Mülhauser, Hofstetter; Henguely, Roschy, Piller.

Buts: 2e 1-0; 5e Jonin (Mottet) 1-1; 17e Stoll (Hofstetter) 1-2; 17e Roschy (Henguely) 1-3; 30e Stoll (Hofstetter) 1-4; 31e 2-4; 32e Piller (Henguely) 2-5; 32e Henguely 2-6; 32e Spicher (Mottet) 2-7; 37e Spicher 2-8; 39e Piller (Henguely) 2-9; 39e Henguely (Spicher) 2-10; 51e Mottet (Staufacher) 2-11; 55e Mottet (Aebischer) 2-12; 59e Piller (Bucher) 2-13.

Prochaine échéance: jeudi 23 décembre 1982, à 20 h. 30, à la patinoire de Morges, contre Renens.

Jean Ansermet

Mauvaise entrée en matière

Guin-Koppigen 4-4 (0-2 3-1 1-1)

En raison du tournoi internations, le HC Guin a été contraint de disputer à Zuchwil une rencontre qui aurait dû normalement se dérouler à la patinoire communale de Fribourg! Les conditions n'étaient donc pas les meilleures, ce d'autant plus que les Singinois, dans l'optique de la lutte contre la relégation, ne pouvaient pas se permettre de perdre face à Koppigen. Ainsi, en remportant un point, ils ont maintenu un certain statu quo qui leur permet de laisser derrière eux deux adversaires, dont justement Koppigen.

Evoluant d'une manière beaucoup trop individuelle et ne faisant pas toujours preuve de l'engagement souhaité, les Singinois connurent une mauvaise entrée en matière. Heureusement pour eux, ils surent se reprendre lors du deuxième tiers-temps surtout. Ils purent de ce fait revenir par deux fois à égalité, remontant même en premier lieu un handicap de deux unités. Les Bernois n'abdiquèrent pas pour autant. Dans ces conditions, les hommes du duo Schweizer - Pfamatter n'abordèrent l'ultime période plus qu'avec deux lignes afin d'assurer le résultat. Ils y réussirent et auraient même pu aspirer à acquérir l'enjeu total s'ils n'avaient pas encaissé un but évitable à une poignée de minutes du terme. Finalement, si on se remémore tous les états par lesquels la physionomie de la partie a passé, il n'y a pas de quoi faire la fine bouche bien que Koppigen fût un rival à la portée du HC Guin.

HC Guin: Blanchard; Leuenberger, P. Vonlanthen; Kurth, A. Baeriswyl; Pfamatter, Kaeser, R. Baeriswyl; Krattinger, Schweizer, Piller; Fasel, Schafer, R. Vonlanthen; B. Vonlanthen, Curty.

Buts: 9e 0-1, 18e 0-2, 26e R. Baeriswyl 1-2, 31e Schweizer 2-2, 33e 2-3, 37e P. Vonlanthen 3-3, 47e Krattinger 4-3, 56e 4-4.

Prochaine échéance: jeudi 6 janvier 1983, à 20 heures, patinoire Weyermannshaus de Berne, contre Marzili/Länggasse.

Jean Ansermet

Escroquerie, escroqueries...

«Il me jurait qu'il m'aimait. Nous sommes sortis ensemble deux ans. Il m'a promis le mariage, il m'a promis monts et merveilles. Pendant ce temps il a fait trois voyages en Grèce avec Jacqueline et il a fini par épouser Yvette... Mon père m'a toujours dit que Jean était un escroc... J'aurais mieux fait de le croire...»

QUELS SONT VOS DROITS ?

Telle est la complainte de Cécile, charmante jeune femme de 21 ans. Nous l'avons écoutée avec sympathie, nous avons constaté ensemble que Jean était un vilain garçon, malhonnête, infidèle, menteur. Mais pouvait-on l'appeler escroc? Le simple fait de faire la cour à une jeune fille et lui promettre le mariage, puis en courtiser une autre et en épouser une troisième, peut-il être considéré comme une escroquerie au sens juridique du terme?

Un délit économique

Commet une escroquerie — dit l'article 148 du Code pénal suisse — «celui qui, dans le dessein de se procurer ou procurer à un tiers un enrichissement illégitime, aura astucieusement induit en erreur une personne par des affirmations fallacieuses ou par la dissimulation de faits vrais... et aura de la sorte déterminé la victime à des actes préjudiciables à ses intérêts pécuniaires ou à ceux d'un tiers...» L'escroquerie ne peut donc être qu'un délit contre le patrimoine (de la victime ou d'un tiers). L'escroquerie en tant que délit, n'est consommée que lorsqu'il y a eu dommage causé au patrimoine.

Pas de brutalité

Pour dommageable qu'elle soit sur le plan économique, l'escroquerie ne comporte aucun élément de brutalité. L'escroc cherche à s'enrichir non pas contre la volonté de sa victime, mais au contraire, avec son plein consentement. C'est, au fond, un délit commis avec amabilité, c'est du banditisme tout doux...

Les limites de la tromperie

L'escroquerie est, au fond, tout un édifice de mauvaises actions. La base de cet édifice est constituée par la tromperie.

Mais qu'est-ce que la tromperie, au sens juridique du terme? C'est la provocation d'une erreur qui porte sur des faits. C'est l'affirmation de faits inexistants ou la dissimulation de faits existants.

On ne peut pas parler de tromperie lorsqu'une personne se livre à une appréciation des faits, lorsqu'elle ne fait qu'exprimer une opinion.

De plus, pour que l'on puisse réellement accuser quelqu'un d'escroquerie, il faut que sa tromperie soit astucieuse: qu'elle se fasse consciemment et avec la volonté d'induire l'autre en erreur. Il y a tromperie astucieuse lorsque l'auteur sait qu'il est très difficile, voire pratiquement impossible de contrôler ce qu'il dit ou lorsqu'il spécule sur la crédulité et la confiance de sa victime, afin de s'enrichir à ses dépens.

Pas de victime passive

La victime d'une escroquerie n'est jamais passive. L'escroquerie consiste précisément à déterminer la victime à se comporter d'une certaine façon, à savoir de prendre des décisions préjudiciables à ses intérêts matériels (ou aux intérêts pécuniaires d'un tiers). Nous disons bien intérêts pécuniaires, au sens large, comprenant tous les éléments du patrimoine: non seulement l'argent ou un objet de valeur quelconque, mais aussi une créance ou un droit réel inscrit au Registre foncier.

Revenons au cas de Cécile et de son fiancé infidèle Jean. Ici on ne peut pas parler d'escroquerie à moins d'une atteinte portée à la fortune de Cécile par des prêts, des dons ou autres avantages matériels que Jean se serait fait accorder. Et même au cas où Jean se serait enrichi grâce à Cécile, faudait-il encore prouver qu'il a obtenu des avantages en trompant Cécile avec astuce, en employant les procédés décrits plus haut, justement en vue d'un enrichissement illégitime. Le simple fait de tirer des avantages matériels d'une relation avec une jeune femme que l'on trompe et que l'on quitte ensuite ne suffit pas de qualifier un homme d'escroc. (A suivre)

PORTALIS

Dinde record

ANGLETERRE

Comme beaucoup de leurs compatriotes, des retraités de la marine marchande britannique vont manger de la dinde au repas de Noël.

Mais pas n'importe laquelle: une dinde recordwoman du monde qui ne pèse pas moins de 36,34 kg et qui a été vendue aux enchères pour le prix (record lui aussi) de 3000 livres (10 000 fr.). Le volatile, élevé dans le Shropshire, a battu de 99 grammes le précédent record du genre qui avait été enregistré au cours d'une vente similaire en 1980.

La vente a été organisée mercredi à bord du «Wellington» et l'argent ira aux familles des marins de commerce qui ont participé aux opérations de la guerre des Malouines. (Ap) (Whirephoto)

Mon beau sapin vient du nord

La forêt suisse produit le bas de gamme

En Suisse, le Père Noël n'est pas chauvin. Il aime les jeux électroniques américains et les sapins danois. La production indigène d'arbres de Noël n'alimente, en effet, plus qu'une faible part du marché suisse et ne constitue en aucun cas un danger pour le renouvellement des parcs arboricoles: «Mon beau sapin» vient par tonnes des pays nordiques, expédié par wagons entiers.

En 1981, 1700 tonnes de sapins et de branches ont été importées, selon les services de la statistique de l'Administration fédérale des douanes, représentant en tout une valeur légèrement inférieure à trois millions de francs. Dans ce marché, le Danemark se taille la part du lion avec 50% des sapins importés, suivi par l'Allemagne fédérale (24%), la France (12%), la Belgique et l'Italie (7% chacun).

A titre d'indication, une coopérative à succursales multiples avoue importer quelque 60% de ses sapins de Noël, uniquement des sapins blancs – à aiguilles plates – en provenance de la République fédérale allemande. Le reste vient des plantations suisses qui fournissent presque exclusivement le marché en sapins de l'essence dite rouge.

A cet égard, la Suisse fabrique, si l'on peut dire, le bas de gamme. Le sapin rouge, qui constitue le gros des plantations, est nettement moins cher que le sapin blanc, presque toujours importé. Le prix du sapin suisse le moins cher avoisine les sept francs alors qu'un beau sapin blanc, avec label de qualité allemand ou danois, peut atteindre près de cinquante francs.

Enfin, pour ceux qui seraient tentés de se procurer «à la braconne» un beau sapin certifié suisse cette fois, l'Office fédéral des forêts tient à leur rappeler qu'ils s'exposent à certains désagréments. Les sapins de Noël qui pourraient susciter – par leur taille appropriée – une convoitise déplacée sont «vaccinés» à l'aide d'un produit qui dégage à la température de chauffage des appartements une odeur paraît-il pestilentielle... (ATS)

QU'EN PENSEZ-VOUS

Dialogue

La qualification est toujours périlleuse, tel appellera courtoise une attitude qu'un autre nommera hypocrite, tel qualifiera de franches et directes des manières qu'un autre traitera de cavalières et grossières.

Tout le poids de la culture qui colore la nature. Dans le dialogue difficile des générations, cet élément devrait être toujours présent à l'esprit: on s'éviterait d'innombrables absurdes malentendus.

Candide

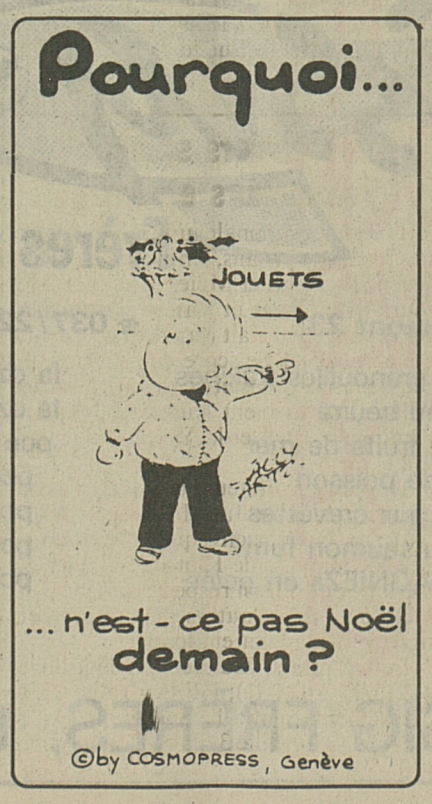

Alexis Peiry

L'Or du Pauvre

L'Aire, coopérative rencontre

20

Elle ne voulait pas que j'épouse François Héraut. Tous les Français, prétendait-elle, n'étaient que de beaux parleurs, des séducteurs, des paresseux, des enjôleurs! D'ailleurs, j'allais m'en apercevoir à mes propres dépens. Il m'avait sans doute déjà oubliée. Déjà il faisait la cour à d'autres filles, des «Françaises», des filles de la ville... Pour me consoler, j'écrivais à François en cachette...

»Je ne reçus jamais aucune réponse, durant des mois et des mois. Je finis par craindre qu'il ne voulût plus de moi, mais son silence allait si mal avec son caractère! Je n'arrivais pas à croire qu'il ne m'aimait plus. Je sais bien ce que j'aurais dû faire: retourner à Paris. Mais l'état de ma mère empirait et je passais mes jours et mes nuits auprès d'elle. Elle avait même fait installer un lit pour moi dans sa chambre. J'avais bien de la peine à m'échapper quelques minutes pour aller mettre mes lettres à la poste et demander s'il y avait quelque chose pour moi et toujours m'entendre répondre: «Non, il n'y a rien».

»La maladie de ma mère (elle avait un cancer) dura près d'une année. J'étais presque aussi malade qu'elle: fatiguée, malheureuse, désespérée.

»C'est à ce moment-là que je rencontrai ton papa. Il m'invita pour la Bénichon.

Je n'avais guère le cœur à m'amuser; mais, chose étonnante, maman m'encouragea vivement à accepter l'invitation. Ton papa fut d'une délicatesse extrême. Je lui racontai très sincèrement mon chagrin. Figure-toi qu'il réussit presque à me consoler. Il me dit qu'il m'aimait depuis que nous allions à l'école ensemble et qu'il n'avait pas cessé de penser à moi durant les sept ans que j'avais vécu à Paris.

»Nous commençâmes alors à nous «fréquenter». Ce fut une drôle de fréquentation! Depuis le dimanche de la Bénichon, où nous avions dansé ensemble, nous ne nous sommes guère rencontrés qu'au chevet de ma mère. Ton papa venait le soir, après son travail, m'y tenir compagnie, et il restait auprès de moi jusque tard dans la nuit, ce qui me permettait de m'accorder quelques heures de sommeil. Il était bien courageux.

»Mais, de jour en jour, le mal de ma mère empirait. Les derniers temps, son cancer dégageait une odeur intolérable. On ne pouvait pas chauffer la chambre, et même quand la nuit était glaciale, nous devions laisser la fenêtre grande ouverte. Ton papa ne se plaignait jamais: il tenait longtemps ma main dans la sienne; il m'encourageait.

»Je repris peu à peu goût à la vie; je sentais qu'il m'aimait, qu'il m'aimait vraiment. Je lui permis d'espérer que je serais un jour sa femme. Depuis le dimanche de la Bénichon, j'avais cessé d'écrire à François.

»Un jour, ma mère se sentit beaucoup plus mal. Elle fit sortir tout le monde de la chambre et me demanda de rester seule avec elle. Elle prit ma main et me dit d'une voix presque éteinte:

» — Emma, je vais mourir. Mais je n'ose pas paraître devant Dieu sans te faire une confession, sans avoir obtenu ton pardon. Tu sais, François Héraut t'a écrit de nombreuses lettres. C'est moi qui ai défendu au facteur de te les donner. Je les ai toutes fait disparaître.

»Je crus m'évanouir. Je ne peux pas te dire si c'était de colère, de chagrin, ou peut-être de joie. Je crois bien que c'est de joie que j'ai pleuré: François ne m'avait pas été infidèle.

»Ma mère entrait en agonie. Je n'ai pas pu faire autrement que de lui dire:

» — Maman, je te pardonne. J'épouserai Joseph.

» — Tu seras heureuse avec lui, murmura-t-elle. C'est un gentil garçon. Tandis que ces Français!...

» Ce fut l'une de ses dernières paroles avant l'arrivée du prêtre qui lui donna l'extrême-onction.

Quand ma mère en arrivait là de son récit (car elle nous le fit plusieurs fois), elle devenait très grave et n'ajoutait plus rien. Mais un jour où j'étais seul avec elle — elle avait alors près de quatre-vingts ans — elle me dit:

— Sais-tu, Alexis? J'ai dit à ma maman sur son lit de mort: «Je te pardonne», mais j'ai peur que ce ne soit pas vrai. J'y pense bien souvent en récitant mon «Notre Père». Quand j'arrive à «pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés», je dois me faire violence et répéter au fond de mon cœur: «Mon Dieu! aidez-moi à pardonner vraiment à ma mère. Toute seule, je n'y arrive pas».

Ce jour-là, je lui ai demandé:

— Alors, maman, tu regrettes d'avoir épousé papa? Tu n'as pas été heureuse avec lui?

— Je ne dis pas ça, me répondit-elle. Ton papa avait de grandes qualités.

— Je crois bien que tu aimes encore François Héraut...

Elle me regarda en souriant; mais en même temps, je vis une larme couler sur sa joue. Alors, je lui dis, pour tenter de la consoler, car je savais qu'elle m'aimait comme il est impossible d'aimer un fils davantage:

— Mais, maman, si tu avais épousé François Héraut, je ne serais pas là. Tu aurais eu peut-être un garçon de lui; mais ce ne serait pas moi. Il serait peut-être rouquin (ma mère ne les aimait pas), criblé de taches de rousseur, qui sait? idiot, méchant...

(à suivre)

Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME N° 985

Horizontalement: 1. Probatique. 2. Aubade - Uns. 3. Réélu - Ait. 4. Œillette. 5. Setter. 6. Sas - Erseau. 7. Suaire - Ir. 8. Léré. 9. Entresol. 10. Nis - Sétacé.

Verticalement: 1. Paroissien. 2. Ruée - Au - Ni. 3. Obéissants. 4. Balle. 5. Adultérées. 6. Te - Etre - Se. 7. Tés - Lot. 8. Quatre - Ela. 9. Unie - Air. 10. Est - Sûreté.

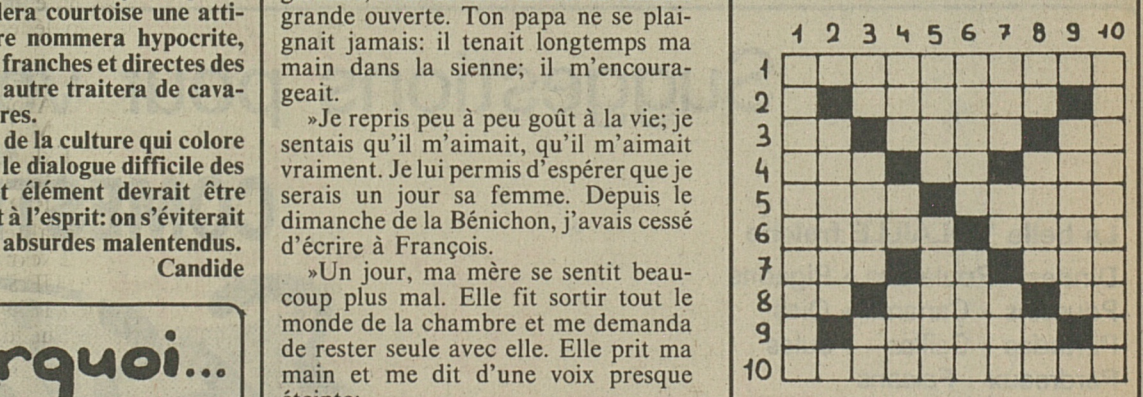

PROBLÈME N° 986

Horizontalement: 1. Vieillissement des tissus et de l'organisme. 2. Ronge en Amérique du Sud. 3. Privatif - Bout de bois - Note. 4. On s'y bat en duel - Fin d'infinitif - En Serbie. 5. Appela de loin - Grossit le beau Danube bleu. 6. Religieux - Feuille de pomme de terre. 7. Fleur jaune - Coups sur peau d'âne - Fut sur l'arche. 8. En Côte-d'Or - Tout l'arbre - Pronom. 9. Tyran de Syracuse. 10. Vente de marchandises.

Verticalement: 1. Arbrisseau de haies. 2. Volcan de pôle. 3. Mot d'enfant - Famille de peintres à Paris - Appel. 4. Moi - Coule en France - Plus musical. 5. Groupe de sporanges des fougères - Dans les Yvelines. 6. Dans le Var - Ventile. 7. Espace de temps - Ile de France - Titre religieux. 8. Mot liant - Pouvoir - Issu. 9. Gros harpons. 10. Séparation de deux choses.

CINÉMA

ALPHA

20 h. 30, DI aussi 15 h. - 18 ans. En français - 1re VISION
Jeason Hubley - Gary Swanson dans
DESCENTE AUX ENFERS
Un suspense terrible réalisé par Gary A. Sherman

CAPITOLE

20 h. 30, 3e SEMAINE - Dès 12 ans - 1re vision
Avec Lino Ventura, Jean Carmet, Michel Bouquet, E. Bouix
LES MISÉRABLES de ROBERT HOSSEIN
Une histoire admirable, d'après l'œuvre de Victor Hugo

CORSO

20 h. 30 - 1re SUISSE avec Lausanne
En français - 16 ans
Aldo Maccione dans un film de Ph. Clair
PLUS BEAU QUE MOI, TU MEURS
ALDO le macho latin à la démarche ahurissante, ALDO:
«La classe» est de retour!

EDEN

18 h. 45 et 21 h., DI aussi 15 h. - 12 ans. En français - 1re VISION
Paramount et Walt Disney Prod. présentent
LE DRAGON DU LAC DE FEU
Quand un monstre de légende devient une hallucinante réalité

REX

«Une idée cadeau: offrez des billets de cinéma»

20 h. 30, 16 ans - en dolby-stéréo, E.d.f., jusqu'à ME
Pink Floyd - THE WALL

STUDIO

15 h. - 20 ans - En français
LE TRAIN DU PLAISIR
Carte d'identité obligatoire

21 h. - 20 ans. V.-o angl. s.-t. fr./all.
Première fois à Fribourg
COVER GIRLS
Carte d'identité obligatoire

ABM
idées Cadeaux
Fribourg, Pérolles 7
à quelques pas de la gare

CAVE CABARET
«Increvable mais vrai!»
A mourir de rire!
Pour janvier loc. ouverte
Location: le luthier musique sa rue Lausanne 83 - ✆ 221167 (de 9 à 12 h.)
CHAUD 7

PAX
Roger Coen
agent général
Rue Saint-Pierre 22
1700 FRIBOURG

THOMSON
la marque mondiale de la France

Radio TELEMARC vous offre jusqu'à la fin décembre des
PRIX IMBATTABLES

TV couleur de la marque mondiale THOMPSON CS 56 TD II
Pal/Secam avec infrarouge, télécommande 16 canaux, dernier modèle.

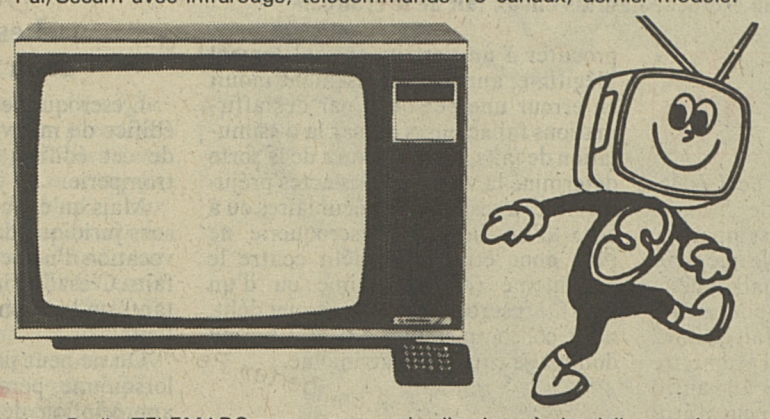

Prix catalogue: **Fr. 2280.–**
Fr. 800.– de reprise
Prix TELEMARC **Fr. 1480.–**

chez Radio TELEMARC tout est compris: livraison à domicile gratuite et service après-vente.

VENTE DU SOIR — **RADIO TELE MARC** — VENTE DU SOIR

Planfayon, Dorfplatz. ☎ 037/39 17 88.
Guin, place de la Gare ☎ 037/43 33 44
Fribourg, rue de Romont 8 ☎ 037/22 48 37

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

LA MAISON H. BRODARD & FILS SA
Machines agricoles
1688 Sâles

remercie sa fidèle clientèle pour la confiance témoignée durant l'année écoulée.

Elle lui souhaite un joyeux Noël et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

FERMETURE ANNUELLE
du 24 décembre 1982 au 2 janvier 1983

17-12911

BICO MATELAS
bico 115 ans de qualité
nulle part aussi avantageux que du commerce spécialisé avec reprise de vieux matelas.
Sur demande conseil + information gratuits à domicile!
MULLER Literie
Succ. J.-Python
FRIBOURG
Rue de Lausanne 23
☎ 22 49 09
Lundi fermé!

RESTAURANT «ALPHA»
Simplon 13 - FRIBOURG
☎ 037/22 69 33

MENU DE NOËL 1982

L'essence de queue de bœuf au Martell
***
Le cocktail de crevettes roses
aux juliennes de légumes et au citron
ou
Le feuilleté de ris de veau
à l'eau-de-vie d'Ecosse
Riz blanc
***
Le dindonneau de France «CHATELAINE»
Les marrons
Les choux de Bruxelles
La tomate au lard
Les pommes Berny
***
La bûche de NOËL
***

Menu complet	Fr. 30.—
— sans entrée	Fr. 22.—
— assiette du jour	Fr. 16.—

81-17

Le Diamator 1500 d'AGFA avec le nouveau système CS:

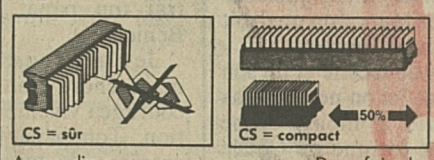

Aucun dia ne s'échappe du panier
Deux fois plus de place dans le panier

Agfa

AGFA-Diamator 1500 autofocus avec le nouveau système CS. Egalement utilisable pour paniers standards.

Fr. 285.—

Démonstration maintenant chez:
paillard SA

PAILLARD SA
Rue de Romont 11 - ☎ 037/22 30 82 - Fribourg
17-559

Restaurant de l'Aigle Noir
Fribourg, ☎ 037/22 49 77
Heures d'ouverture pendant les fêtes
24 déc. fermé toute la journée
27 déc. fermé toute la journée
28 déc. fermé toute la journée
Menu traditionnel de Noël et menu gourmet St-Sylvestre
vacances
dès le 2 janv. 1983 au 18 janv. 1983
Joyeux Noël et heureuse année

A vendre
Peugeot 204 S
exp. le 20.12.1982, année 76, 53 000 km, garantie, 1re main, soignée, cause double emploi.
Fr. 3200.–
☎ 037/34 15 65 (à partir de 18 h.)
17-304879

Suggestions pour vos menus de fêtes

COMESTIBLES
Essig Frères SA

Rue de Romont 23 ☎ 037/22 64 44

La belle VOLAILLE fraîche
Dindes - Poulardes - Pigeons
Poussins - Canards - Oies
Pintades - Cailles - Poules
Perdreaux - Faisans
Farce pour dindes aux marrons, truffée

Fruits de MER
Scampis - Crevettes
Homards - Langoustes
Ecrevisses - Huîtres - Moules
Coquilles St-Jacques, etc.

Filets de truites fumés 100 g	**3.50**
Raifort,	**le verre 1.65**

Pâtés VOLAILLE ou GIBIER
TERRINES de
VOLAILLE - CANARD - LIÈVRE

Potage tortue véritable
Bisque de homard
Bisque de crevettes
Bisque d'écrevisses

Cuisses de grenouilles fraîches	la dz. **7.50**
Escargots au beurre	la dz. **5.20**
Gratins aux fruits de mer	pce **10.—**
Quenelles de poisson	pce **1.—**
Barquettes aux crevettes	pce **1.50**
Canapés au saumon fumé	pce **1.50**
Foie gras «AGNIEZ» en gelée	pce **1.70**

FOIE GRAS
véritable de STRASBOURG, truffé

CAVIAR - SAUMON FUMÉ
½ LANGOUSTES
garnies

Pour la **FONDUE BOURGUIGNONNE:**
AUTRUCHE,
une viande très tendre et sans déchets — le kg Fr. 26.50
FILET DE CERF — le kg Fr. 45.—

VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNE

Veuillez nous passer vos commandes à temps, s.v.p.

17-57

ESSIG FRÈRES, toujours bon et pas cher!

Je souscris un abonnement à «LA LIBERTÉ»

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

NP: .....

Localité: .....

A renvoyer à:
Administration «La Liberté» Pérolles 42, Fribourg.

...JUSQU'AU

15. 1.83

EN VOUS ABONNANT DÈS MAINTENANT, POUR L'ANNÉE 1983

«LA FONCIÈRE»

Fonds Suisse de Placements Immobiliers

Fondé en 1954 **Coût de revient des immeubles: Fr. 283 500 000.–**

Paiement du coupon semestriel N° 58 dès le 31 décembre 1982

	Certificats de 1 part	2 parts
Montant brut	Fr. 20.–	Fr. 40.–
dont à déduire: 35% impôt anticipé	Fr. 7.	Fr. 14.–
Montant net	Fr. 13.–	Fr. 26.–

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé.

Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions.

La banque dépositaire:
BANQUE VAUDOISE DE CRÉDIT
Lausanne

Domiciles officiels de paiement:

Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Crédit Foncier Vaudois, Lausanne
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel
Banque Hypothécaire du canton de Genève, Genève
Banque Leu AG, Zurich
Banque Galland & Cie SA, Lausanne
Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne
Schweizerische Depositen-und Kreditbank, Zurich
Solothurner Handelsbank, Soleure
Banca Solari & Blum SA, Lugano
Bank von Ernst & Cie AG, Berne
Bank Heusser & Cie AG, Bâle
Schweizerische Depositen-und Kreditbank, St-Gall
Luzerner Landbank AG, Lucerne
Société Bancaire Barclays (Suisse) SA, Genève
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Genève
Banque Privée SA, Genève
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, Sierre
Investissements Fonciers SA, Lausanne

La direction du Fonds:
INVESTISSEMENTS FONCIERS SA
2, chemin de la Joliette, Lausanne

Fust

De petits appareils électro sont des cadeaux idéals

- Trancheuse universelle
- Fer à repasser à vapeur
- Grils
- Machines à café
- Rasoirs etc.

aux **prix FUST les plus bas.**

Garantie de prix Fust: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Villars-sur-Glâne, Jumbo Moncor 037/24 54 14
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Chaux-de-Fonds et 38 succursales

Electro-Ménager·Cuisines Fust
Fust

Caisses enregistreuses
avec garantie, dès Fr. 200.—
Vente, location, réparation, crédit.
DC Machines de bureau
15, rue de la Borde
1018 Lausanne
☎ **021/37 42 00**
22-2821

makrolon plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage – usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
✆ (021) 35 41 51

Lambris - Action d'automne!
Profitez de la dévaluation de la couronne suédoise **jusqu'à 35% moins cher!**
Qualités suédoise
Qual. A au lieu de Fr. 17.80 maint. 11.80
Qual. US
au lieu de Fr. 16.80 maint. 10.80
Qual. B au lieu de Fr. 12.80 maint. 8.80
Qual. C au lieu de Fr. 9.90 maint. 6.50
Fabrication suisse
Qual. A
au lieu de Fr. 19.90 maint. 14.90
Qual. B au lieu de Fr. 15.90 maint. 9.90
Lames avec profil (de Suède)
Qual. A au lieu de Fr. 22.80 maint. 15.80)
Qual. B au lieu de Fr. 16.80 maint. 10.80
Supplément: Fr. 2.- lames brossées
Fr. 4.- lames brûlées
Fr. 1.- pin par m²
Divers postes restant dès Fr. 5.- par m²
Traverses (bois de chêne)
Isolations diverses: selon la commande, jusqu'à 20% moins cher!
Vente jusqu'à liquidation du stock. Livraison sur place!
Moquettes: jusqu'à 50% moins cher!
4242 Laufon
☎ **061/89 36 36**
Surface ancienne fabrique de papier
BORER HOLZHANDEL
533875

Ecole Chantemerle
1807 Blonay
☎ **021/53 11 93**
cherche pour date à convenir
AIDE DE MÉNAGE
AIDE DE CUISINE
AIDE-LINGÈRE
HOMME À TOUT FAIRE
(peinture, menuiserie, maçonnerie, jardinage, etc.)
Appartement à disposition.
22-167288

21 DECEMBRE
Avry
Les nocturnes en musique avec «L'ETOILE D'OR 1982»
Mardi 21 déc. 1982
OUVERT jusqu'à 21h.30
A 18h30 concert par **«La Rose des Vents» dirigée par Yves Piller.**
A 20h30 concert par **«La Chanson du Moulin» de Neyruz dirigée par Gérald Kæser.**
APW
Matran Avry N12 avry centre près de Fribourg
P 1400 places

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

A vendre
Opel Rekord 2000 Special
avec 4 portes, 15 000 km.
Garantie occasion possibilité d'échange et de crédit. Samedi ouverte toute la journée!
Klopfstein
Opel-Center
Laupen
031 94 74 44
05-3429

REDUCTION POUR RESERVATION ANTICIPEE
JUSQU'AU 19/1/83
50.– PAR PERSONNE (PEU D'EXCEPTIONS)

Le nouveau catalogue Hotelplan de 156 pages «Printemps Eté Automne '83» vient de paraître!
Vacances balnéaires ensoleillées, circuits captivants, pays lointains de rêve et croisières offrant de la diversité – une riche palette de possibilités au choix! Nouveau: avec une **CHECK-LIST** pour vous permettre de comparer prix et prestations. Demandez le nouveau catalogue de vacances chez Hotelplan ou dans votre agence de voyages!

Fribourg: 8, place de la gare, 037/22 87 37

Hotelplan

TRILACOLOR

Pour succéder au titulaire qui se retire pour raisons d'âge, nous cherchons un

REPRÉSENTANT

de langue française
pour visiter et conseiller

les peintres et la clientèle industrielle de Suisse romande.

Nous demandons de bonnes connaissances de la branche et de la langue allemande. Nous offrons une mise au courant détaillée de son activité future, ainsi que des conditions d'engagement modernes.

Offres à
TRILACOLOR SA, 4800 Zofingue
Fabrique de vernis et peintures
106-392784

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037-811131
61.M3

OFFRES D'EMPLOI

Pour notre service contentieux
au service externe
nous cherchons des collaborateurs actifs sur la base de commissions pour diverses régions.
Si vous êtes intéressés à cette représentation complémentaire, téléphonez à DUN & BRADSTREET SA, Lausanne 021/23 61 35 et demandez M. Juilland.
44-3973

IMMOBILIER

MONTANA
Appartements
complètement équipés pour 2 à 6 personnes, à louer à la semaine.
Prix très raisonnable.
☎ **027/41 60 55**
89-423

BULLE
av. de la Gare 7
4 pièces, cuisine, bains, W.-C. **Fr. 725.—** + charges.
Tranquillité, centre ville, magasins proches.
Pour visiter: ☎ 029/2 42 75.
Gérances P. Stoudmann-Sogim SA, Maupas 2, Lausanne, ☎ 021/20 56 01.

Michel Corboz

Le chemin du musicien

C'est une tradition de la grille des fêtes que d'y faire figurer une suite d'entretiens avec une personnalité suisse ou étrangère. Après Jacques Bergier, Frédéric Dard, Edmond Kaiser, d'autres encore, voici cette année Michel Corboz.

Une première raison à la présence sur notre antenne de ce chef qui ne cesse d'accumuler les Prix du Disque est liée à un anniversaire. Il y a vingt ans, Michel Corboz créait l'Ensemble vocal de Lausanne.

Une autre raison à cette suite de cinq entretiens est induite par le fait que notre connaissance de ce chef n'est pas à la mesure de sa célébrité internationale. Qui est Michel Corboz? Il vaut la peine de découvrir son itinéraire, tant il est révélateur de la réalité musicale de notre pays comme des difficultés que peuvent y rencontrer les artistes, jusqu'aux meilleurs musiciens. Né dans une famille gruérienne imprégnée de traditions musicales, il lui a fallu lutter pour que s'impose l'évidence de sa vocation et de son talent.

Ce qui rend Michel Corboz si attachant, est que son profil est très différent de celui de la plupart de ses confrères, par sa formation, par son combat, par sa manière à la fois retenue et passionnée de mener sa carrière, par sa passion de la musique à la fois puissante et distante. Tout être humain a sa part de contradictions. Peut-être celles de Michel Corboz sont-elles particulièrement aiguës.

Une troisième raison à ces instants de conversation enregistrés à la faveur de plusieurs rencontres à Mollie-Margot et en Provence est un besoin: celui d'entendre un chef parler de son métier et expliquer comment s'effectue son approche de l'œuvre, comment se prépare un concert. Le besoin aussi d'entendre un musicien expliquer la musique.

Le propos était assurément ambitieux: tout peut-il être exprimé dans la langue de tous les jours? Se méfiant de tout intellectualisme, sachant écouter les pulsions du cœur et de la vie, Michel Corboz était particulièrement bien désigné pour tenter cette gageure.

● TVR, 22 h. 10

Pratique et Foi religieuses

D'UN OEIL CRITIQUE

Le sujet semblait bien délimité, au moins en première partie, et pourtant, comme à chaque fois à «Agora», l'effet de ping-pong de la parole accordée ou refusée, suscitée ou freinée, renvoyée en écho ou contrée sèchement, sagement servie ou brutalement mise hors-jeu rend difficile pour le public au studio d'abord et surtout pour le téléspectateur chez lui de comprendre le sens des interventions.

Lorsqu'en plus, il se trouve que le chroniqueur reconnaît un grand nombre de visages dans les participants diserts ou muets, il n'est guère possible de garder le minimum d'objectivité qu'on est en droit de lui demander. Aussi notre réaction sera délibérément partiale, au risque de susciter des réactions d'incompréhensions.

D'abord une approbation d'avoir choisi un tel sujet. La TV romande a accueilli le souhait de plusieurs téléspectateurs. Et c'est déjà un fruit d'«Agora» que de permettre ainsi dans le dialogue mutuel que des «consommateurs» soient les initiateurs de thèmes à présenter. Un exemple bienvenu de ce que pourrait devenir une «télévision communautaire».

Quant au déroulement de la soirée, la plupart des pièges inhérents au discours à 180 voix n'ont pas été évités. Et lorsqu'une réflexion sous-entend une confrontation entre un constat sociologique et une conviction personnelle intime, il est presque inévitable de tomber dans le patois de Canaan des uns, l'artillerie désuète des autres et les discours hors-saison des troisièmes. Certes, il était bon d'entendre des témoignages dont la profondeur et la sincérité étaient indéniables, mais quel éclairage apportaient-ils réellement sur la désertion des églises et la sécularisation des idées?

Par-ci, par-là, des bribes de commencements d'élucidation, mais ils s'évaporaient aussitôt. Des moments, où il semblait qu'on retrouvait de l'autosatisfaction, voire du triomphalisme, d'autres moments où l'on parlait beaucoup de différence entre foi et religion, pratique rituelle et pratique de l'Evangile sans donner les clés pour une compréhension suffisante.

Malgré les appels réitérés ces dernières semaines à l'antenne pour trouver des agnostiques qui veuillent bien participer à l'émission, il apparaît qu'ils étaient peu nombreux dimanche soir à avoir répondu à l'invitation. D'où ces moments d'agressivité fort compréhensibles, l'un d'entre eux utilisant cette expression biblique d'être «dans la fosse aux lions», tandis que le quiproquo d'un autre apportait un plaisant intermède. Trop vite, le souci apologétique de beaucoup a gommé ce qui, sous la forme parfois abrupte de leurs interventions, pouvait avoir de bénéfique pour une remise en question de bien des pratiques et éclairer ainsi le problème posé.

M. Bd

Et le diable créa Bardot

A 23 ans, elle devenait la star du cinéma français, la diva du 7e art. Treize années plus tard, Brigitte Bardot mettait fin à sa carrière de comédienne. Aujourd'hui que reste-t-il de ce mythe? B. B. au même titre que la Tour Eiffel est française. Elle fit en France presque toute sa carrière. Pourtant c'est l'Amérique qui va véritablement la lancer et (si c'est encore possible) la dévoiler au monde. Lorsque «Et Dieu créa la femme» parut sur les écrans parisiens, le film ne plut pas. Mais en Amérique, il dérangea et il n'en fallut pas plus pour que Bardot éclate.

C'est une des révélations que nous a faite la première partie d'une série de trois émissions qu'Antenne 2 consacre à la pasionaria des animaux. Qui est-elle? Tout d'abord une petite fille très complexée qui se trouve fort laide. Elle suit des cours de danse classique où elle est très vite remarquée. A quinze ans, elle pose pour des magazines de mode et rencontre Vadim. Trois années plus tard elle l'épouse. Lorsque les Etats-Unis la découvrent c'est la Bardotmania. «Et le diable créa Bardot» s'exclament les critiques d'outre-Atlantique. La formule est juste. Brigitte n'a pas de talent, elle le dit elle-même. Mais derrière un visage très fin, les hommes sont fascinés par ce personnage qui incarne le rêve de plusieurs générations. Chaque rôle qu'elle tient, la met en valeur et sans que pour cela son jeu l'aide. A. Bougrain-Dubourg, compagnon de B.B. pour leurs causes animales, a su d'une manière très habile poser le regard sur la star et la femme. On a l'impression qu'il ne s'agit pas de la même personne. Vingt années séparent l'actrice de la femme. Les témoignages sont, tous, condescendants. Mais B. B. fut suffisamment démolie en tant que comédienne pour qu'on en parle différemment sur le plan humain.

Elle entra dans le monde du cinéma pleine d'innocence. Elle en sortit en disant «Le cinéma est un milieu pourri». Certains lui reprochent de cracher dans la soupe ou encore son changement radical. Aux mêmes reproches V. Hugo répondit que «Seuls les imbéciles ne changent pas». La suite de cette saga dimanche prochain. (zj)

Télévision

TV ROMANDE

9.25 Madonna di Campiglio: ski alpin. Slalom spécial messieurs, 1re manche
12.00 Slalom spécial messieurs, 1re manche (en différé)
12.25 Slalom spécial messieurs, 2e manche
17.20 Point de mire
17.30 Téléjournal
17.35 Babibouchettes en fête
18.05 Les Schtroumpfs. Dessin animé
18.35 Fame (2). Série
L'audition
19.30 Téléjournal
20.00 Sur un air d'ocarina: Dimitri
20.05 L'Etoile d'or
Concours de chants de Noël – Ce soir: Sélection du canton du Valais
20.45 Le Quatuor Basileus (1)
Que ceux qui craignent un peu les longues diffusions de musique «pure» se rassurent. Il s'agit ici d'une fiction passionnante qui sera diffusée en deux parties. Ecrit et réalisé par Fabio Carpi ce «Quatuor Basileus» est une histoire émouvante, d'une remarquable psychologie. Le thème en est relativement simple: pendant près de trente ans, un quatuor parcourt l'Europe avec Brahms dans ses bagages et un certain goût du luxe que lui permet la célébrité. Et puis, tout à coup, le drame survient; l'un des musiciens meurt. Le trio restant est désemparé, paniqué. Il remet en question sa vie... et décident alors de se séparer...
22.10 Michel Corboz: Le chemin du musicien (1)
L'éveil
● voir notre sélection
22.40 Hockey sur glace
Tournoi des 4 nations
Suisse-Finlande (différé)
23.20 Téléjournal
Bonne nuit de Dimitri

SUISSE ALLEMANDE

8.45 Schulfernsehen: Aktuelle Sendung 11: Urwald in Gefahr. 9.15 Brasilien (5). Fortschritt – aber für wen? 9.45 Das Spielhaus. 10.30 Schulfernsehen: Symphoniekonzert (1). 11.00 Symphoniekonzert (2). Playback-Verfahren. 12.00 G Madonna di Campiglio: Ski-Weltcuprennen. Slalom Herren, 1. Lauf. 12.25 G Slalom Herren, 2. Lauf 14.15 Da capo. 15.30 Davon ich singen und sagen will. 16.45 Das Spielhaus (W). 17.15 Medienkritische Sendung. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Jack Holborn. Piratenserie. 19.05 DRS aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Element «D» (1). 5teil. Kriminalserie aus der Schweiz (1981). 21.05 Es geht gleich weiter. 21.10 CH – Bilder und Meinungen zur Schweiz. 21.55 Tagesschau. 22.05 Musikszene. Discogymnastik, türkische Musikszene BRD, Wolfgang Ambros u. a. 22.50 Tagesschau.

SUISSE ITALIENNE

9.25 Madonna di Campiglio: Sci. Slalom maschile, 1. prova. 12.25 Slalom maschile, 2. prova. 17.45 Natale con i tuoi. 18.45 Telegiornale. 18.50 Sette vite. Telefilm. 19.15 In bocca al lupo, centauro! 19.50 Il regionale. 20.15 Telegiornale. 20.40 Jessie. Di Bryan Forbes. 22.15 Orsa maggiore. 23.00 Telegiornale. 23.10 Martedì sport. Sci. Hockey su ghiaccio. Telegiornale.

ALLEMAGNE 1

16.15 Sie nannten ihn «Turkey». 17.00 Stadt, Land, Fluss. Kinderprogramm. 18.45 Die Grashüpfer – Bezwinger der Kontinente. Serie. 20.15 Was bin ich? 21.00 Panorama. Berichte – Analysen – Meinungen. 21.45 Dallas. Serie. 23.00 Eine kleine Schlachtmusik – Dieter Hildebrandt und die Philharmonischen Cellisten Köln.

ALLEMAGNE 2

18.20 SOKO 5113. Serie. 19.30 Spuren im Sand. Amerik. Spielfili. Regie: John Ford. 21.20 Nachdenken über Deutschland. Wie polnisch sind die Deutschen? Beobachtungen.

TF 1

11.10 TF 1 Vision plus
11.50 Contes pour Noël
12.00 Météo première
12.10 Juge box
12.30 Atout coeur
13.00 Actualités
13.45 Les après-midi de TF 1
Féminin présent
A votre santé. 14.05 L'île fantastique (9). 14.55 Piano-thé. 15.00 Féminin seulement. 15.25 Dossier. 16.10 Librairie du mardi. 16.25 Piano-thé. 16.30 Du côté d'ailleurs. 16.45 La table d'Adrienne. 17.05 Piano-thé. 17.10 Flash-femmes. 17.15 L'œil en coin. 17.45 Variétés
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.05 A la une
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 Actualités
20.30 D'accord pas d'accord
20.35 C'est pas le rêve ici
Avec Anne Gaylor, David Giardinelli, Evelyne Houdeyer, etc.
Comment un petit garçon de dix ans peut ressentir le chômage de son père: tel est le thème de ce film que Jean-Claude Charnay a réalisé pour TF 1
21.35 François d'Assise selon Joseph Delteil
Avec Hugues Quester, Frédérique Bonnal, Geneviève Renon, etc.
23.05 Les contes pour Noël
23.15 Actualités

ANTENNE 2

10.30 A 2 Antiope
12.00 Midi – Informations – Météo
12.08 Jeu: L'académie des 9
12.45 Journal
13.35 Magazine régional de FR 3
13.50 Les amours de la Belle Epoque
La duchesse bleue (2)
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Super Jaimie (8). Série
Sosie bionique (2)
15.50 Annie Cordy à l'Olympia
16.50 Entre vous
Planète vivante – Le futur antérieur
17.45 Récré A 2
18.30 C'est la vie. Journal
18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal
20.30 D'accord, pas d'accord
20.40 Le guépard
Avec Burt Lancaster, Alain Delon, Claudia Cardinale, etc.
Visconti qui a tiré son film du roman de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, a respecté l'intrigue et l'esprit de l'auteur. Il y traite magnifiquement les thèmes éternels de l'amour, de la vieillesse et de la mort. Mais ce qui domine pendant les trois heures de spectacle, et qui semble fasciner Visconti, c'est le sens de l'histoire. Le film se situe à un moment précis où un monde s'évanouit irrémédiablement alors qu'un autre prend un essort. Ces deux mondes sont parfaitement symbolisés par le prince Salina, l'aristocrate, et Angelica, la bourgeoise
23.30 Antenne 2

FR 3

18.30 Atout-jeunes
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'espace
20.00 Les petits papiers de Noël
D'accord, pas d'accord
20.33 La dernière séance
20.50 L'homme aux colts d'or
Film d'Edward Dmytryk. Avec Richard Widmark, Henry Fonda, Anthony Quinn, etc.
23.15 Soir 3
23.25 L'île au trésor
Film de Victor Flemming Avec Wallace Beery, Jackie Cooper, Lionel Barrymore, etc.
1.20 Prélude à la nuit
1.25 Bonne année

Radio

SUISSE ROMANDE 1

6.00 Journal du matin. 6.30 Journal régional. 6.35 Journal des sports. 6.55 Minute oecuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.38 Mémento des spectacles et des concerts. 9.05 Saute-mouton. 9.20 La musardise. 9.50 L'oreille fine. 10.10 Itinéraire. 10.40 Regards. 11.45 Pour les enfants. 12.20 La pince. 12.27 Communiqués. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps. Saltimbanques. 13.45 L'étoile d'or. 14.05 Les déménageurs de pianos. 15.05 Le diable au coeur. 17.05 Subjectiv. 18.05 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la une. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théatre de nuit: Nonnel, le sommet de l'innocence, de Louis Caron. 23.05 Blues in the night. 0.05–6.00 Relais de Couleur 3.

SUISSE ROMANDE 2

6.05 6/9 avec vous. 8.58 Minute oecuménique. 9.05 Connaissance. Autour de l'ésotérisme chrétien. 9.30 Albert le grand ou la révolution du savoir. 10.00 Ce que je crois. 10.30 La musique et les jours. 12.00 Table d'écoute. 12.40 Accordez nos violons. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30 Alternances. 14.00 La vie qui va... 15.00 Suisse-musique. 17.05 Empreintes: Vestales... ou une viste prévlégiée. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Ce que je crois. 20.02 Aux avant-scènes radiophoniques: Intermezzo, comédie en trois actes de J. Giraudoux. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Scènes musicales: L'opérette, c'est la fête (suite). 0.05–6.00 Relais de Couleur 3.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

7.00 Morgenjournal. 9.00 Agenda. 12.00 Clinch – Sport im Kreuzverhör. 12.15 Wir gratulieren. 12.35 Rendez-vous am Mittag. 12.40 Madonna di Campiglio: Weltcup-Rennen, Herren-Slalom. 13.30 Presseschau. 14.05 Musik nach zwei. 15.00 Gestern Hit – heute Evergreen. 16.05 Musik für einen Gast. Lys Wiedmer, Journalistin/Publizistin (W). 17.00 Tandem. 17.30 Von Tag zu Tag. 18.05 Regionaljournale. 18.30 Sport heute. 18.50 Echo der Zeit. 19.30 Bewährungshelferin auf Bewährung (2 u. Schluss, W). Hörspiel. 20.20 Volksmusik-Journal. 21.30 Die Sprachecke. «Die viersprachige Schweiz». 22.05 Hits international. 23.05 Jazztime

FRANCE MUSIQUE

6.02 Musiques du matin. 8.07 Quotidien musique. 9.05 D'une oreille à l'autre. 12.00 La musique populaire d'aujourd'hui. 12.35 Jazz. 13.00 Opérette: Robinson Crusoé 1re partie, Offenbach. 14.04 Boîte à musique. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Musiciens à l'œuvre: les petits opéras de Mozart. 17.02 Repères contemporains. 17.30 Les intégrales. 18.30 Festival de Lille: Chœurs de Hambourg. 19.38 Jazz. 20.00 Premières loges. 20.30 B. Janis, piano: Sonate pour clavier, Haydn, Rhapsodie, Brahms. «Famntasiestücke», Schumann. Valse N° 3, Mazurka N° 3, Ballade N° 1, Chopin. Sonatine, Ravel. Paraphrase d'après Rigoletto, Liszt. 22.30-1.00 La nuit sur France musique.

L'oreille fine

Indice pour aujourd'hui: Offenbach
● **RSR 1 9 h. 50**

Aux avant-scènes radiophoniques

Intermezzo de Jean Giraudoux

Parce qu'un spectre hante une petite ville du Limousin, une sorte de délire poétique s'est emparé de tous les habitants. Et notamment de l'institutrice qui, chaque soir, s'en va retrouver le fantôme qui l'exhorte à le suivre chez les morts. Cette fréquentation avec l'au-delà affecte le comportement de la jeune femme qui change du tout au tout l'éducation de ses élèves, fait de la pédagogie aux champs et remplace les leçons de morale par des hymnes à la beauté physique et végétale. Au point que l'administration s'émeut et dépêche un gros inspecteur d'académie, anticlérical et adepte du progrès, méprisant des esprits. L'ordre est renversé par les apparitions du spectre: les enfants battus quittent le domicile familial et les chiens maltraités mordent leurs propriétaires. Il faut agir...

On retrouve toute l'ironie et la fantaisie de Giraudoux dans ce divertissement d'où se dégage une philosophie douce-amère, résignée sans être pessimiste. «Intermezzo» est proposé en nouvelle diffusion en hommage à Jean Giraudoux dont on célèbre le 100e anniversaire de sa naissance.
● **RSR 2 20 h. 00**

LA LIBERTÉ

LE DAVID

LES TUNIQUES BLEUES 16

SCENARIO: RAOUL CAUVIN DESSINS: WILLY LAMBIL
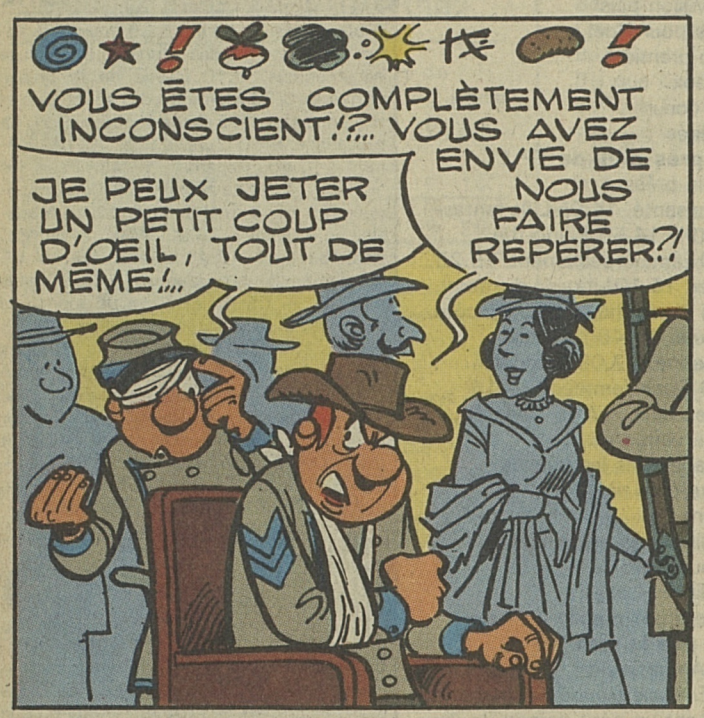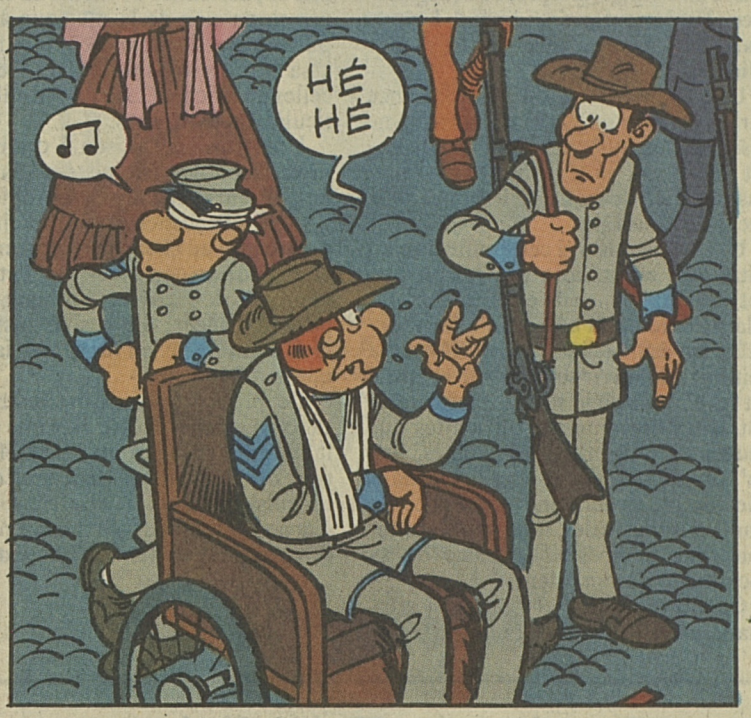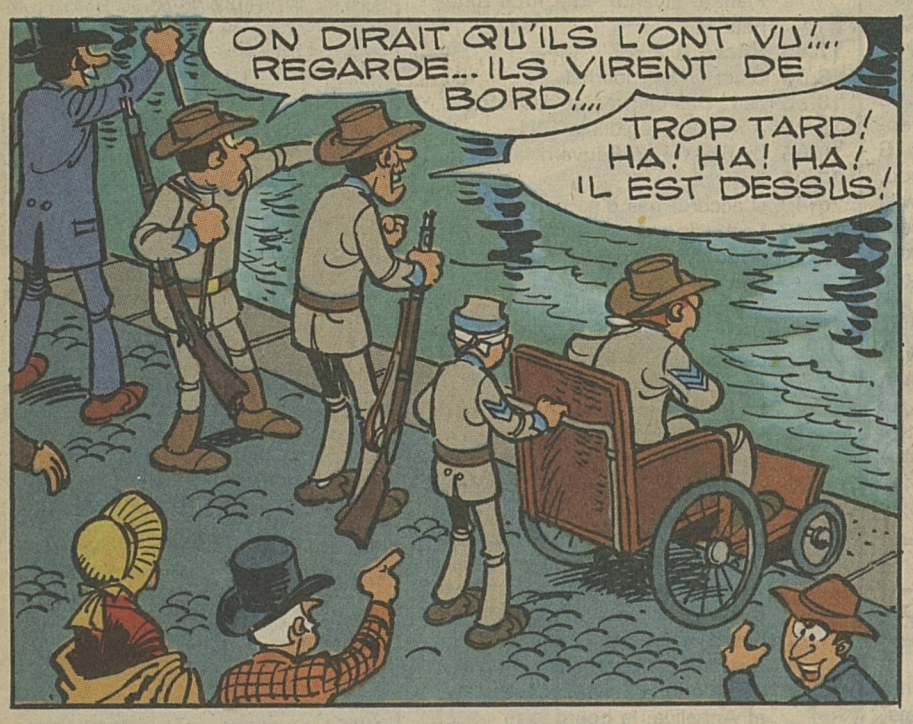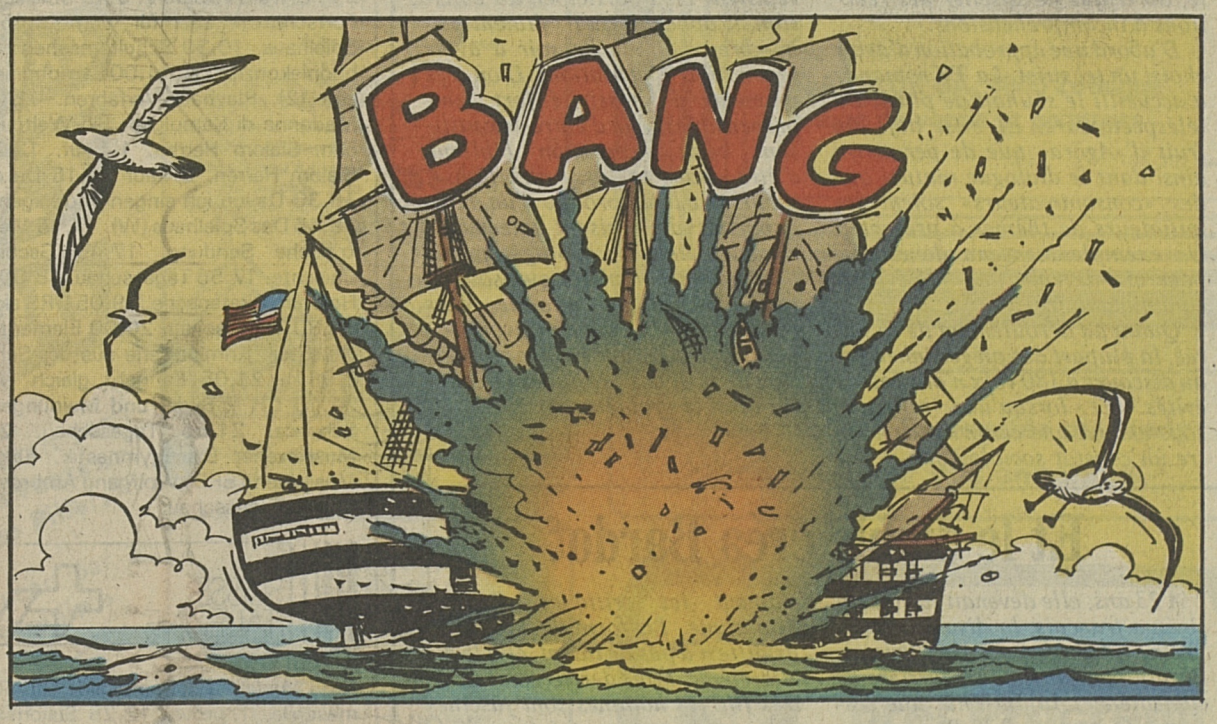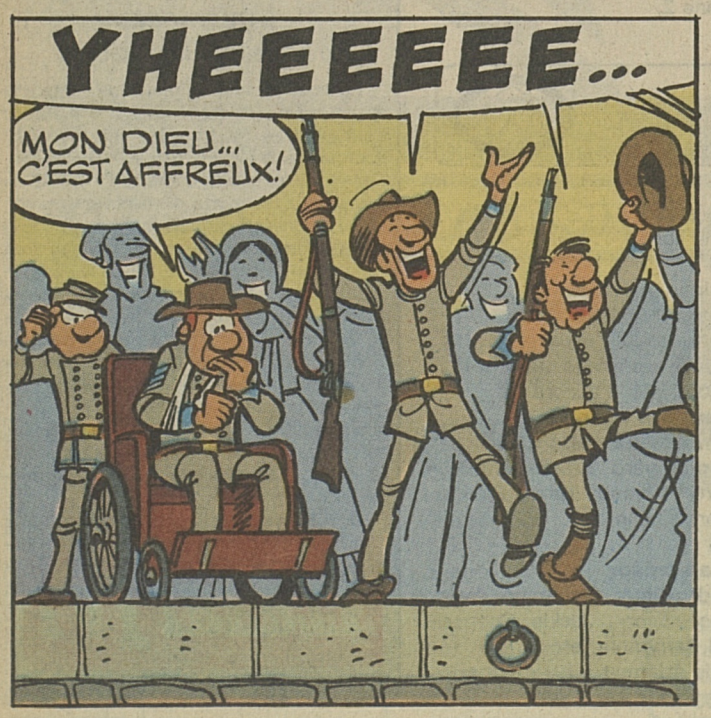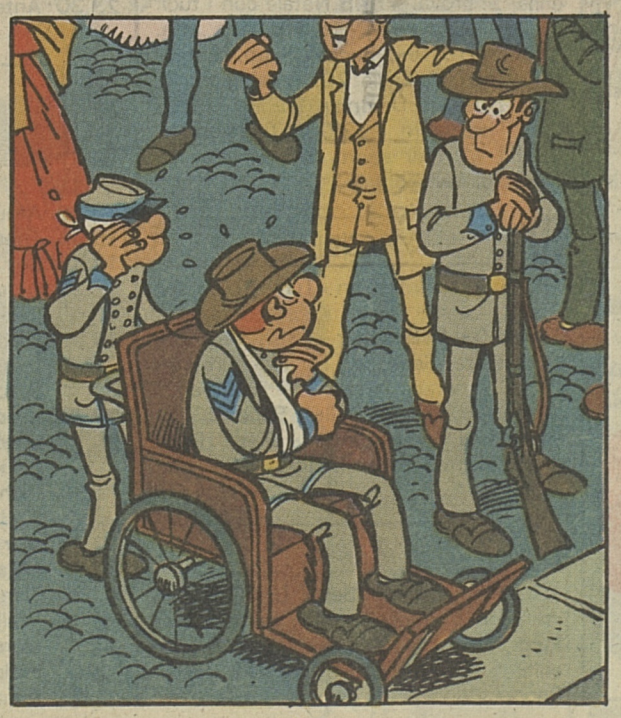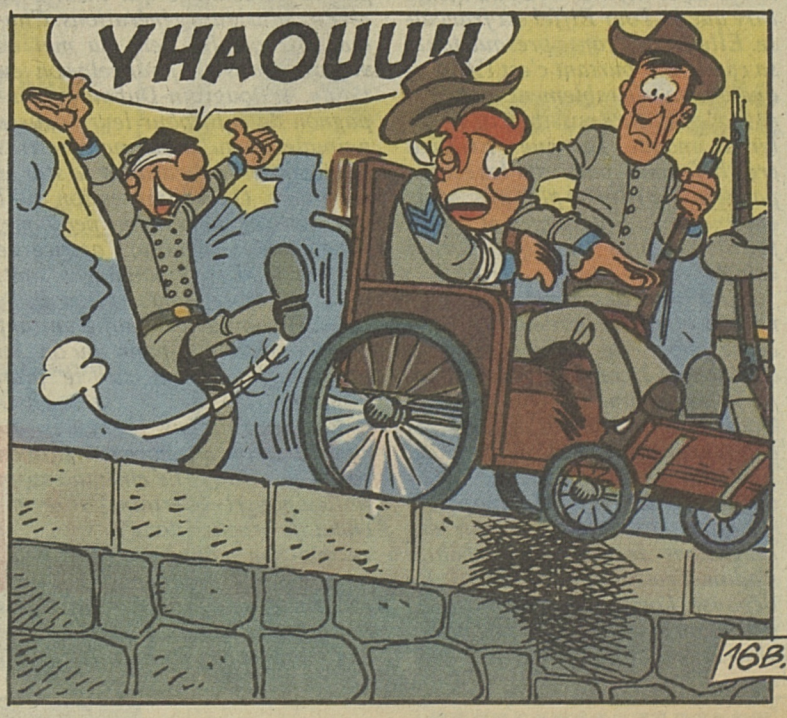
© Editions DUPUIS — CAUVIN/LAMBIL — organisation BD+